L'ANGLETERRE

DEPUIS

LES BILLS D'ÉMANCIPATION

ET DE RÉFORME.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous avons successivement étudié dans ce recueil les principales questions de la politique européenne. Après nous être efforcé de remonter aux principes générateurs du grand mouvement qui, depuis l'explosion de 89, s'est régularisé parmi nous sans cesser d'agir sur le monde, nous avons observé cette action elle-même dans la sphère où elle s'est le plus immédiatement exercée, soit qu'elle triomphât sans résistance comme en Belgique, soit qu'elle eût à soutenir des luttes sanglantes comme dans la Péninsule, soit qu'elle se bornât, comme en Allemagne, à grouper des intérêts appelés à dominer l'avenir.

Une lacune a été signalée dans ce travail, et nous venons essayer de la combler.

Le bill de réforme, imposé, en 1832, aux répugnances de Guillaume IV, par les exigences de l'opinion et les menaces des populations soulevées, fut, pour l'Angleterre, un produit manifeste, une émanation directe de la révolution qui venait de changer en France et la dynastie régnante, et l'esprit, si ce n'est la forme, du gouvernement. Mais, transplantée au-delà de la Manche, l'idée française n'était pas destinée à s'assimiler une société qui depuis si long-temps vivait de sa vie propre : le tronc antique sur lequel elle s'est greffée s'est trouvé assez vigoureux pour l'enlacer à ce point, qu'elle peut paraître en ce moment comme étouffée sous ses rameaux.

En voyant la réforme parlementaire arrachée par les cris de la multitude et les manœuvres d'associations formidables, en entendant sur les *hustings*, et jusqu'au sein de Westminster, mettre en question la pairie et ses prérogatives héréditaires, on put se croire à la veille d'un de ces cataclysmes qui bouleversent la face des empires.

La France le crut ainsi, parce qu'elle jugea d'après elle-même. Aussi s'étonna-t-elle bientôt d'avoir à attendre si long-temps des conséquences qui, pour elle, auraient été prochaines; et lorsqu'elle voit aujourd'hui la Grande-Bretagne déposer avec amour sur le front d'une jeune reine la couronne d'Alfred-le-Grand; lorsqu'après de violentes attaques à la pairie et à l'établissement religieux, attaques qui ont retardé le triomphe des idées modernes à raison même de leur violence, elle aperçoit le parti whig incertain de son avenir, la chambre réformée presque dominée par le torysme, l'église établie déployant des ressources inattendues, et le pays en réaction vers les doctrines conservatrices; lorsqu'en 1838 sir Robert Peel se croit plus sûr de conquérir le pouvoir qu'en 1828 il ne l'était de le garder, l'opinion libérale s'étonne et s'émeut parmi nous de résultats aussi peu prévus, et parfois elle est tentée de répéter, avec quelques organes du plus violent radicalisme, que le bill de réforme fut un leurre dont aucune conquête n'est sortie, et que l'énergie populaire pourra seule arracher l'Angleterre aux influences aristocratiques qui la dominent.

Or, c'est ici très mal interpréter ce qui se passe actuellement en ce pays. Le parti tory s'y est relevé puissant, il est vrai, d'une chute qui, ailleurs, aurait été mortelle; mais s'il reconquiert jamais le pouvoir, ce sera pour l'exercer selon des idées qui ne sont pas les siennes, et pour continuer, dans l'ordre administratif, des réformes qui en prépareraient d'inévitables dans l'ordre politique. Si les vieilles existences, entourées depuis tant de siècles des respects populaires,

se montrent imposantes encore, et comme supérieures aux attaques et aux insultes, l'organisation entière de l'état n'est pas moins attaquée en détail et ne se modifie pas moins de jour en jour.

La réforme s'opère dans les lois avant d'atteindre les personnes, parce que celles-ci ne se raidissent pas contre des nécessités qu'on les voit même devancer parfois avec un éminent esprit politique. Tout marche en Angleterre par tempérament, par transaction, et par l'effet de cet admirable mécanisme qui adoucit toutes les secousses et contient toutes les violences. Tout marche par les voies légales, parce que les uns savent attendre et les autres se résigner. Si ce pays ne connaît pas ces enivremens de logique et de passion d'où sortent les nuits du 4 août, les conquêtes de la liberté y sont peut-être plus sûres, parce qu'elles sont acceptées de tous, et que rarement des pensées de réaction s'y cachent au fond des ames.

Depuis l'année 1829, qui ouvrit l'ère de l'émancipation religieuse, l'Angleterre a commencé une révolution qui se continue sans relâche, quoique avec lenteur, dans le sens des intérêts bourgeois et des principes politiques et administratifs de la France. Cependant la vieille constitution est debout, et jamais peut-être son souvenir, sans cesse invoqué dans les réunions publiques, dans les chaires et dans les banquets, n'a excité des émotions plus universelles et plus puissantes. A l'ombre de ce drapeau s'est organisée la grande armée des conservateurs; à son ombre marche aussi le ministère de la réforme, et c'est du jour où il a paru le répudier que le parti démocratique a vu s'éclaircir ses rangs et l'opinion lui manquer. Étonnant spectacle en ce siècle où rien ne vit ni dans les institutions ni dans les croyances, où les peuples, comme les individus, marchent au jour le jour, sans respect du passé et sans souci de l'avenir!

Il faudrait renoncer à comprendre l'Angleterre si l'on ne se rendait parfaitement compte de la manière dont cette constitution, partout présente, quoiqu'elle ne soit écrite nulle part, s'enlace à l'histoire même de la nationalité britannique. L'on répète sans cesse que l'aristocratie fait sa force, et l'on a raison assurément. Mais qui fait la force de l'aristocratie elle-même? Il ne suffit pas à une noblesse, on le sait de reste, d'avoir de grandes richesses territoriales et de hauts priviléges pour se défendre des attaques de l'esprit démocratique. Il faut, pour se faire pardonner ces avantages, qu'elle s'appuie ou sur une idée dont elle soit l'expression, ou sur un intérêt général qu'elle protége. C'est par cette double racine que vit, en effet, et la constitution anglaise, et l'aristocratie sur laquelle elle s'élève; et peut-être n'est-il

pas dans les annales des peuples de spectacle plus digne de méditation que celui de cette association si habilement ménagée.

Avant d'étudier l'Angleterre au XIXe siècle, nous voudrions esquisser ce vaste tableau qui seul préparerait l'intelligence des questions contemporaines; car en aucun pays il ne faut, pour comprendre le présent, remonter plus haut dans le passé. Or, deux grands faits ont spécialement imprimé leur caractère au gouvernement de la Grande-Bretagne, deux faits qui ont été pour lui l'origine de la force sur laquelle il s'appuie et des obstacles qu'il rencontre, la conquête normande et le protestantisme. Nous essaierons de caractériser l'un et l'autre dans leurs résultats politiques.

L'Angleterre a été façonnée par l'aristocratie comme la France a été faite par la royauté. Si l'histoire de celle-ci se résume dans l'alliance du peuple avec ses rois contre l'oppression féodale, celle de la contrée voisine est contenue tout entière dans l'association constante des barons et du peuple contre le despotisme de la couronne.

Ces deux nationalités se développèrent dans des circonstances distinctes, et sous beaucoup de rapports opposés.

Lorsque les Francs envahirent les Gaules, les chefs des conquérans exerçaient à grand' peine une suprématie contestée. Contraints de diviser entre leurs compagnons le sol immense dont ils venaient de se rendre maîtres, le lien féodal par lequel ils rattachèrent ces grands fiefs à la couronne ne put manquer d'être très faible, et l'on dut craindre long-temps de le voir s'y briser comme en Allemagne. Dès-lors l'œuvre principale consista, pour la France, dans l'établissement de son unité territoriale, principe de sa force, instrument de ses hautes destinées; et le souci le plus constant des populations si diverses d'origine qui habitaient ses provinces, fut de s'abriter contre les tyrannies locales sous l'aile de ce pouvoir suprême et lointain qui se montrait à leurs yeux comme le réparateur des torts, le soutien du droit contre la force.

En Angleterre, les choses allèrent tout autrement, et la conquête normande donna, dès l'origine, assez de force à la royauté pour lui permettre d'être oppressive, assez d'unité à l'aristocratie pour en faire le centre de toutes les résistances nationales.

Les bouleversemens auxquels fut livrée l'Europe, lors des grandes invasions, n'approchent pas de la crise qui, à la fin du XIe siècle, changea, dans le royaume anglo-saxon, la condition des personnes aussi bien que celle des terres. Un peuple spolié en masse par un autre peuple, son sol divisé en soixante mille portions égales avec

toute la régularité administrative des temps modernes; un grand livre cadastral tenu par les vainqueurs, où sont inscrits, sous le nom du roi de qui relève tout domaine, les fiefs dont il gratifie ses féaux sous réserve du service militaire; tous les biens hiérarchisés comme toutes les personnes, et les vaincus abaissés aux conditions les plus serviles et perdant même leur nom; une langue étrangère étouffant l'idiome national, et jusqu'aux vieux saints de la patrie chassés du ciel par ceux des vainqueurs; des violences sans nom, nécessitées par une tentative sans exemple: voilà ce que la journée d'Hastings amena pour l'Angleterre, et ce qui vit encore dans des formules officielles, dont le sens primitif a résisté aux révolutions et aux siècles (1).

Le livre terrier de la conquête une fois dressé, le sol une fois divisé en fiefs directs de hauts barons et en tenures de chevaliers, la royauté se trouva aussi forte en face de l'aristocratie que celle-ci, par la nature même de ses intérêts, se sentit compacte en face de la royauté.

Cette unité ne fut d'abord employée qu'à conserver une conquête contre laquelle protestèrent long-temps le courage et le désespoir des vaincus. Ce n'était pas trop de la bravoure des rois normands et de la féauté empressée de leur noblesse, pour tenir tête aux insurrections qui éclataient chaque jour dans les villes et dans les campagnes, lorsque les malheureux Saxons se lassaient d'écouter, aux pieds du donjon paternel, les cris d'une insultante orgie, ou de voir leurs sœurs et leurs filles passer aux bras de leurs impitoyables vainqueurs.

Tant que les forêts du centre et les montagnes de l'ouest et du nord servirent de refuge à l'indépendance; tant que, dans les marécages d'Ély, se cachèrent des combattans et des martyrs, la noblesse rallia, sans hésiter, la bannière royale, chaque fois que celle-ci se leva pour défendre la commune conquête. Mais lorsque cette conquête fut consolidée et que les défenseurs de la patrie saxonne n'apparurent plus que comme d'héroïques bandits; quand on fut rassuré sur le sort de tant de beaux châteaux et riches domaines, départis par Guillaume aux

(1) Il suffirait de citer, entre mille exemples, les paroles sacramentelles de la sanction royale, donnée en français et en ces termes: pour les bills d'intérêt général: *le roi le veut;* pour les bills d'intérêt privé: *qu'il soit fait comme il est désiré;* pour les bills de subsides: *le roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et aussi le veut.* (Delolme. *On the const. of England*, ch. IV.) On sait que cette sanction se donne à la chambre des pairs, à la barre de laquelle se tiennent les membres des communes, dans une attitude qui, pour avoir le mérite d'être historique, n'en aurait pas moins, à nos yeux, le tort d'être inconvenante.

pauvres hères qui le suivirent; ceux-ci, devenus fiers et enflés d'importance, commencèrent à trouver qu'on leur faisait payer cher le fruit de leur vaillantise, et se mirent à poursuivre un autre but.

La domination des Plantagenets était rude et sauvage : leurs lois de sang atteignaient le noble qui osait franchir l'enceinte des forêts royales aussi bien que le Saxon surpris à pleurer les temps de saint Édouard, ou à chanter les combats du roi Alfred. Puis c'étaient chaque jour des favoris nouveaux, gascons, provençaux ou autres, gens de toute langue et extraction, venus à Londres pour s'avancer dans les bonnes graces du suzerain; ce furent enfin les discordes de cette terrible famille, où les fils se soulevaient contre les pères, où les haines fraternelles entretenaient des rivalités impitoyables : tout cela dut donner aux barons, sous les règnes qui suivirent ceux du conquérant, l'espérance de limiter, à leur profit, le pouvoir absolu d'une royauté qui se produisait, en Angleterre, sous des formes inconnues dans le reste de l'Europe féodale.

La masse du peuple conquis ne put manquer de bénéficier de ces querelles, et l'allégement du joug imposé à ses pères devint la condition expresse ou tacite d'un concours également recherché par les deux partis, parce qu'il leur était alors également nécessaire.

Henri Ier, menacé par son frère, comprit quelle force il trouverait en s'appuyant sur l'esprit saxon, qui, depuis qu'il avait cessé d'être redoutable à la royauté, pouvait devenir, entre ses mains, un puissant instrument de résistance aux entreprises de la noblesse. Aussi voulut-il donner un gage à cette nationalité opprimée, en partageant son trône avec une princesse du sang des vieux rois dépossédés.

De leur côté, les barons suivirent les inspirations de la même politique, dans leur longue querelle avec Jean-sans-Terre, ce prince méprisable aux yeux du peuple comme à ceux des grands, et dont l'ame, au dire des chroniqueurs contemporains, aurait souillé l'enfer lui-même. Les bourgeois des cités, les vilains des campagnes entrèrent à l'envi dans cette universelle conjuration à laquelle le clergé vint prêter sa force, en sanctifiant son but et en légitimant ses moyens. L'armée de Dieu et de la sainte église, liée par des sermens prêtés au pied des autels, se mit en campagne pour conquérir la liberté, ce bien qui manquait à tous, et bientôt la grande charte fut signée aux champs immortels de Runnimède.

Cette victoire avait été obtenue par trois intérêts distincts, et chacun d'eux reçut des garanties dans ce jour, le plus grand entre tous les grands jours de cette histoire.

Le clergé vit consacrer la liberté de ses élections et l'indépendance de sa juridiction spirituelle. Les barons obtinrent de nombreux adoucissemens à la rigueur des lois féodales; le droit de succession et de dévolution fut reconnu en même temps que les conditions du service militaire furent réglées d'une manière équitable. Les priviléges départis aux barons contre le roi le furent également aux arrière-vassaux contre leurs seigneurs : ceux-ci renoncèrent à lever taille ou aide, si ce n'est pour les cas expressément spécifiés par les lois féodales. Le roi jura, de son côté, de ne rien prétendre en ce genre que de l'assentiment du grand conseil national. Les marchands virent consacrer le droit de se livrer à leur trafic et industrie sans redouter taxe ou vexation. Chacun obtint la faculté de transporter, selon son bon plaisir, d'un bout à l'autre du royaume, sa personne et son avoir. La justice devint accessible à tous, et les cours judiciaires, jusqu'alors ambulatoires parce qu'elles étaient attachées à la personne du roi, furent rendues stationnaires. On détermina leur circuit et juridiction, et leur compétence fut réglée selon des bases qu'elles conservent encore aujourd'hui. A chacun fut reconnu le droit de n'être poursuivi que sur témoignage, jugé que par ses pairs et condamné que conformément à la loi territoriale; il n'est pas jusqu'aux pauvres paysans qui n'obtinrent quelques gages de bienveillance dans ce jour de redressement; il fut interdit désormais de saisir, en cas d'amende, tout ou partie de leurs instrumens de travail.

Telle fut cette *magna charta* d'où ne sort pas sans doute, littéralement, la constitution de la moderne Angleterre, mais qui en est pourtant l'incontestable origine. C'est par ce souvenir, en effet, que l'Angleterre a continué de se sentir une nation libre, même aux temps les plus honteux de son histoire; c'est lui qui a scellé, dans la nuit des âges, cette alliance de l'aristocratie et du peuple, qui résiste aujourd'hui même à toutes les influences du temps; c'est lui qu'invoquent sans cesse tous ceux qui parlent à l'opinion, qu'ils appartiennent au whiggisme ou au torysme; et, devant ce souvenir, tous les traits de l'esprit novateur semblent encore s'émousser, toutes ses attaques demeurer impuissantes.

Lorsque l'étranger parcourt les longues galeries du Muséum britannique, sa vue ne s'arrête guère qu'avec une attention distraite sur ces riches collections de toutes les zones, sur ces curieux monumens de toutes les civilisations et de tous les siècles; souvent même il reste froid devant les marbres détachés du Parthénon que ne réchauffe plus le soleil de la patrie. Mais lorsque, dans sa marche indif-

férente et lassée, il rencontre tout à coup un groupe pieusement incliné autour d'un vieux parchemin; quand il aperçoit sur cette feuille illisible, quelques traces de signature, quelques croix informes plus d'à-moitié effacées par le temps, alors il se sent en présence d'un monument plus vivant que tous ceux qu'il vient d'entrevoir; il lui semble qu'il donnerait toutes ces œuvres de la science et du génie pour ce papier vers lequel tant de générations ont reporté leurs pensées, et dont la vue fait encore battre tant de cœurs.

Pendant plus d'un siècle, à dater de cette époque, cette alliance se maintint presque constamment par l'effet des mêmes causes, et la liberté anglaise marcha, pour ainsi dire, à coups d'insurrections. Les statues de Merton et de Marlebridge furent arrachées comme la charte de Runnimède et celle des forêts. Un étranger, Simon de Montfort, devenu contre Henri III le chef d'une ligue aussi formidable que celle devant laquelle avait reculé l'astuce de Jean-sans-Terre, n'hésita pas à relever d'une manière plus éclatante encore les restes de la population saxonne. Le premier il appela les bourgeois des villes, auxquels l'industrie naissante commençait à préparer quelque importance, à délibérer en parlement conjointement avec les lords spirituels et temporels.

Ce parlement ou conseil national, ainsi que le qualifie la charte de Jean-sans-Terre, était en Angleterre, aux temps qui suivirent la conquête, ce que les assemblées de ce genre furent à la même époque, dans toute l'Europe, soumise au droit féodal.

Là siégeaient les prélats et abbés, à titre de lords spirituels, en même temps que comme seigneurs temporels, à raison des hauts domaines pour lesquels ils étaient assujettis au service militaire *in capite;* puis les barons relevant immédiatement de la couronne, et obligés, par ce fait même, d'assister le roi en son conseil comme à la guerre. Les simples chevaliers qui tenaient des terres sous des obligations analogues, furent aussi mandés aux parlemens, non pas en masse, ce qui ne se pouvait à raison de leur nombre, mais par des députations, dont le mode d'élection varia selon les circonstances et les temps. De là sont sortis ces membres pour les comtés, qui, aujourd'hui même et après la réforme parlementaire, constituent une sorte de corps intermédiaire au sein de la représentation britannique.

Vainement chercherait-on trace, dans les temps qui suivirent la conquête normande, de la présence des bourgeois des villes au sein du grand conseil national. Plus tard encore, ils n'apparaissent que fort rarement, et d'une manière en quelque sorte incidente. Ils y

viennent plutôt pour donner des éclaircissemens en matière de finances que pour statuer sur le fond des questions elles-mêmes. On ne les voit point siéger à la cour du roi avec les conseillers nés de sa couronne, et le monarque hautain leur donne audience comme en passant, tantôt en sa chambre à coucher, tantôt partant pour la chasse, lorsqu'il a déjà les éperons aux piéds et le faucon au poing. Dans le cours du XIVe siècle, des sommations adressées aux lords pour qu'ils aient à venir au parlement, portent encore : *de arduis rebus tractaturis et consilium impensuri*, tandis que les députés des bourgs sont seulement convoqués, *ad faciendum et consentiendum*. Aussi ce droit de représentation est-il alors peu jalousé par les villes qui ne le possèdent pas, et trouve-t-on plus d'un exemple, dans l'histoire, de réclamations adressées par des bourgs, prétendant que cette obligation leur a été *malicieusement imposée*.

On le voit, la France, agitée à cette époque par les factions des princes du sang, dont les états-généraux se faisaient les tumultueux organes, la Flandre dominée par les intérêts démocratiques, le Portugal, la Castille et l'Aragon, régis par leurs souveraines cortès, l'Italie soumise à son gouvernement municipal et républicain, une grande partie de l'Allemagne elle-même, devançaient alors l'Angleterre dans les voies de la liberté politique, tant l'autorité royale était puissante dans ce pays par le fait même de son établissement primordial! Quoi qu'en ait dit le patriotisme anglais, Hume a pu écrire sans paradoxe que « les bourgs et corporations anglaises furent établies en imitation « de celles de France, et que ce dernier pays est la source de la li- « berté des communes. »

Cependant on n'en suit pas moins de règne en règne, depuis le commencement du XIIIe siècle, date de la grande charte, jusqu'à l'avènement des Tudors à la fin du XVe, les progrès, tout lents qu'ils soient, de l'émancipation de l'Angleterre, et toujours ces progrès sont dus à la même cause, l'association des intérêts aristocratiques et populaires contre le pouvoir de la couronne.

Ainsi Édouard Ier, pressé d'argent, régularise, dans l'intérêt de son échiquier, la représentation des villes et bourgs au parlement. Sous Édouard II, les barons imposent au monarque le concours d'une junte choisie par eux, et les communes annexent des remontrances à leurs octrois de subsides.

Édouard III, engagé dans ses longues guerres contre la France, placé par là dans l'étroite dépendance de ses créanciers aussi bien que de sa noblesse militaire, dut confirmer maintes fois par serment

les chartes de ses prédécesseurs. Sous son règne glorieux, la liberté anglaise fit d'importantes conquêtes. Le droit des lords à n'être jugés qu'en parlement fut solennellement reconnu, et le procès de Latimer consacra le principe de la responsabilité ministérielle. Les cas de haute trahison furent rigoureusement définis, et l'autorité royale dut accepter de la jalouse inquiétude de ses barons des barrières que son épée victorieuse n'essaya pas de renverser.

En lisant avec attention les annales de ce long règne, on voit s'y dessiner déjà les deux doctrines politiques destinées à s'élever un jour l'une contre l'autre. D'une part, les droits du parlement sont mieux définis, et ses prétentions s'étendent; d'une autre, le monarque réclame, en invoquant la gravité des circonstances, le droit de lever des taxes sans l'assentiment préalable de ses sujets, et s'efforce d'opposer ses proclamations délibérées en conseil privé aux lois faites en parlement avec le concours des lords et des communes : long et redoutable conflit qui devait plus tard faire élever l'échafaud de Charles Ier, pour ne finir que deux règnes après lui par l'exil définitif de sa race.

Sous Richard II, les deux chambres procèdent au détrônement légal d'un prince, premier martyr de la royauté parlementaire. Menacé par d'impitoyables factieux, voyant l'exil atteindre ses amis, la mort planer sur ses conseillers, cet infortuné monarque tente, pour résister aux violences d'une aristocratie factieuse, de s'appuyer sur les légistes, qui, dès cette époque, commencent à grandir en importance et en crédit. Les tendances de ceux-ci vers le pouvoir absolu, tendances qui, un siècle plus tard, se révélèrent dans toute leur énergie en Angleterre comme dans le reste de l'Europe, se manifestent alors d'une manière non équivoque. Le roi proclame le dogme de sa suprématie, auquel le parlement répond par un arrêt de déchéance, et le drame mystérieux du château de Pomfret prépare, à plus de deux siècles de distance, le meurtre juridique de White-Hall.

Sous Henri IV, élevé au trône par les deux chambres, celles-ci étendent leurs prérogatives, et font impérieusement, du redressement des griefs signalés par elles, la condition préalable de tout octroi de subsides. Elles surveillent avec une incessante jalousie la conduite du roi qu'elles se sont donné; et, à leur attitude en face du trône, au ton même de leurs harangues, on sent que cette royauté est d'hier, que son titre est douteux et son avenir incertain.

A cette époque, le rôle des communes, au sein du parlement, est

assez régulièrement défini; mais, quoiqu'elle ne manque pas d'importance, on sent pourtant que la chambre basse ne représente encore aucun intérêt puissant et distinct. Son opposition se produit presque toujours derrière celle des barons, auxquels appartient l'initiative exclusive de tous les grands changemens politiques.

Mais ici s'arrête tout à coup le mouvement jusqu'alors ascensionnel de la liberté parlementaire. De longs jours d'anarchie succèdent, et, au sortir de cette terreur de soixante années, l'Angleterre implore le despotisme. Son code politique à la main, elle se rue avec joie dans une sorte de servitude légale qui, comme on a pu le dire avec vérité, n'a d'exemple que dans l'attitude du sénat romain devant Tibère. Et ce prodigieux changement se consomme, remarquons-le, non par la tyrannie d'un homme, accident passager dans la vie des peuples, mais par l'adhésion de la nation tout entière, par l'abjection sans exemple d'une noblesse naguère si turbulente, par la prostitution d'un clergé auquel on jette des femmes pour étouffer ses remords, enfin par la proclamation solennelle de doctrines politiques que les affranchis des Césars auraient enviées aux conseillers des Tudors!

Comment s'opéra un tel mouvement? comment s'explique cette longue éclipse du génie politique de la Grande-Bretagne?

La liberté est un fruit d'une culture difficile que trop de calme empêche de naître, et que trop d'agitation fait tomber. Les luttes séculaires livrées à la royauté par une aristocratie compacte dans ses résistances, semblaient avoir préparé ce pays pour une constitution forte et virile. Mais, durant les guerres des deux roses, l'Angleterre devint un vaste champ de carnage. Tous les intérêts se divisèrent comme toutes les forces sociales, et, comme il arrive aux jours d'anarchie, chacun, s'isolant au sein de la terreur générale, ne songea plus qu'à sauver sa tête. Des princes passèrent du trône dans la prison, pour remonter de la prison sur le trône; et les parlemens réunis pour sanctionner, sous les menaces de la soldatesque, ces victoires éphémères, prévoyant le compte terrible qu'ils auraient bientôt à rendre à une autre faction, n'aspiraient qu'à diminuer leur responsabilité directe au milieu de ces chances incertaines. Se soustraire à un *impeachment*, se dérober à un bill d'*attainder*, telle devint la préoccupation presque exclusive de quiconque était condamné à paraître sur cette scène dévorante. Les grands, divisés de parti, entraînaient, dans les variations soudaines d'une politique sans noblesse et

sans foi, la bourgeoisie et les communes; et pendant que Warwick faisait et défaisait les rois au gré de ses ambitions et de ses jalousies, les peuples subissaient avec effroi, mais sans résistance, ces pouvoirs d'un moment qui avaient tant de vengeances à satisfaire, tant de cupidités à gorger.

Si dans les luttes précédentes on avait combattu pour des intérêts collectifs, parfaitement distincts et définis, il devint impossible, durant les longues querelles entre les maisons d'York et de Lancastre, d'expliquer, autrement que par des inspirations égoïstes, l'attitude et la conduite de chacun. Il y eut alors des factions plutôt que des partis, et c'est là ce qui démoralise profondément un pays; c'est là ce qui enlève aux caractères individuels toute dignité, aux nations tout avenir.

Il est des révolutions stériles comme il en est de fécondes; et au milieu de ces longues dissensions, qui corrompent lorsqu'elles ne régénèrent pas, l'Angleterre perdit sa vieille foi politique au lieu de la retremper.

L'aristocratie, divisée entre les deux familles rivales, ne conserva plus cette unité qui, pendant trois siècles, l'avait rendue formidable. Ses plus illustres têtes roulèrent sur l'échafaud, et le sang des conquérans fut comme épuisé à sa source. En place d'une foule de grandes familles éteintes ou ruinées par les confiscations, nombre d'hommes nouveaux abordèrent les affaires, cherchant dans le pouvoir absolu de la couronne un abri pour leur récente fortune. Le despotisme fut universellement invoqué comme une espérance, et la sécurité fut estimée le plus grand, parce qu'elle était devenue le plus rare de tous les biens.

Lorsque la bataille de Bosworth et la lassitude générale eurent définitivement assuré la victoire de Henri de Lancastre, ce prince qui, par son mariage avec la fille d'Édouard IV, réunissait enfin dans sa personne les droits des deux maisons ennemies, se trouva en mesure d'étendre, sans résistance et presque sans limite, l'action légale de la royauté.

Le despotisme sous lequel se courba l'Angleterre, durant les règnes des deux Henri et d'Élisabeth, offre, en effet, un caractère tout particulier auquel l'épithète de despotisme légal semble seule convenir. Les légistes dont Henri VII sut faire les instrumens de ses vengeances aussi bien que de son avarice, combinèrent d'une inextricable façon l'oppression avec la loi. Aucun assassinat juridique ne manqua

d'une formule pour le régulariser, d'un parlement ou d'un jury empressés de s'en faire les complices sitôt qu'ils en étaient sommés par la couronne.

Henri VII, en proclamant sans opposition le droit de lever, de sa pleine autorité, des taxes de *bénévolence*, en faisant consacrer par son parlement la juridiction de la chambre étoilée, avait jeté les bases d'une tyrannie qu'une nation chrétienne ne semblait pas pouvoir connaître. Henri VIII éleva sur elles le monstrueux édifice de sa suprématie politique et religieuse. Il réalisa, presque sans résistance, ce que l'imagination avait jusqu'alors à peine conçu comme possible, et l'on vit reculer les bornes de la perversité aussi loin que celles de la bassesse humaine.

Ce n'est rien pour Henri que d'obtenir la sanction légale de prétentions inarticulées jusqu'à lui, tel que le droit étrange de ne pas payer ses dettes, avec l'obligation plus étrange imposée à ses créanciers de rendre ce que le prince aurait pu vouloir leur rembourser; ce n'est rien que de voir le parlement, exclusivement occupé à passer les innombrables bills d'*attainder* qu'on lui apporte l'un sur l'autre, finir par décider que désormais il ne sera plus besoin d'entendre l'accusé avant de le livrer au bourreau. Ce sont aussi de simples accidens, dans l'ensemble de cette effroyable époque, que ces passions de tigre qui commencent par des caresses pour finir par du sang; ce qu'il faudrait faire comprendre, pour donner la mesure de la dégradation inouie des idées, des mœurs et des ames, ce serait ces sentences de divorce rendues par un clergé sans pudeur; ces bills qui déclarent légitimes ou bâtards tour à tour les fruits de ces tristes unions; ces lois enfin, puisqu'il faut les nommer ainsi, en vertu desquelles le billot reste en permanence à côté de la couche royale.

C'est une difficile entreprise, même pour un grand homme, que de changer les croyances d'un peuple, et de substituer un établissement récent à une hiérarchie sanctionnée par la vénération des âges. Les pouvoirs résistent d'ordinaire aux entreprises de cette nature, loin d'en prendre l'initiative; et s'il arrive parfois aux gouvernemens de les favoriser, ils ne le font du moins que par suite d'intérêts d'une nature très grave, par des considérations politiques plus ou moins fondées sur la raison et la prudence. Ainsi, lorsque le protestantisme s'établit en Allemagne, en Suisse, en Hollande, dans le nord de l'Europe, ses progrès furent le résultat de l'exaltation populaire entretenue par la nouveauté des doctrines, et d'une pensée de résistance nourrie depuis long-temps par les princes du saint-empire contre la supréma-

tie romaine. En France, la réforme gagna du terrain parce qu'elle servait les vues d'une grande faction de cour, et qu'elle s'associa, selon son génie et sa nature, au principe aristocratique alors en lutte avec la royauté. Entraînemens de l'opinion ou bien combinaisons de parti, convictions ou intérêts, telles ont été dans tous les temps les conditions de succès de toute révolution religieuse.

L'établissement anglican reste seul placé, du moins lorsqu'on le considère à son origine, en dehors de ces deux principes. Œuvre d'incohérence et de contradiction, il ne représente rien dans l'ordre philosophique; œuvre de sauvage despotisme, il n'est primitivement conçu dans aucun intérêt d'état, il ne se lie même à aucun intérêt de parti.

En imaginant de se déclarer pape, en guise de juste-milieu entre ceux qui rejetaient la papauté catholique et ceux qui lui restaient fidèles, le monstre qui occupait le trône d'Angleterre n'entendait donner satisfaction à aucune des opinions qui ébranlaient alors l'Europe. Henri avait cessé d'être orthodoxe sans se faire réformé : témoin les nombreux protestans que le *défenseur de la foi* continua, depuis son apostasie, de livrer aux bûchers dressés pour ses sujets catholiques. Si, sous son règne et sous celui d'Élisabeth, sa fille, rester fidèle au saint-siége, et admettre la suprématie romaine, fut un crime capital, se dire protestant dans le sens rigoureux de ce mot, et nier la suprématie de la couronne en matière religieuse, fut également considéré comme un délit digne de mort. Élisabeth, il est vrai, au lieu de brûler, selon le procédé de l'inquisition adopté par son père, ceux d'entre ses sujets qui contestaient son autorité spirituelle et son droit au gouvernement de l'église, les faisait couper en quatre après qu'on leur avait arraché les entrailles; or, comme ce genre de supplice est spécialement destiné, par la loi anglaise, aux crimes politiques, ce fait suffit, au dire de ses apologistes, pour purger sa mémoire de toute accusation de fanatisme religieux.

Lorsque lassé des lenteurs de Rome pour son divorce, il prit fantaisie au luxurieux monarque de faire sanctionner par le vil troupeau de ses évêques la grande iniquité que le chef de l'église hésitait à consacrer, Henri VIII ne fut déterminé, ni par le désir de se concilier les sympathies religieuses d'une portion de ses sujets, ni par la pensée de servir ses intérêts politiques. La réforme, qui déjà agitait l'Écosse, avait eu jusqu'alors peu d'action en Angleterre, et loin de céder, en se séparant de Rome, au mouvement de l'opinion populaire, il fallut, au fondateur de l'anglicanisme et à sa fille, cin-

quante années de tyrannie avant de le faire accepter par la nation. D'un autre côté, l'intérêt politique de Henri VIII était parfaitement étranger à sa résolution, si même la nécessité de ménager l'empire, et le soin de conserver la bonne attitude prise au commencement de son règne dans les affaires générales de l'Europe, ne lui faisaient un devoir de rester catholique.

Cet immense évènement fut donc produit par des motifs aussi indignes de l'histoire que de la grande nation dont il allait changer les destinées. Quoique les révolutions sociales soient d'ordinaire fort indépendantes des causes occasionnelles que la médiocrité leur assigne, on peut dire, à la lettre, que l'anglicanisme ne fût jamais né si Catherine d'Aragon avait eu plus de fraîcheur, et Anne Boleyn le nez plus gros.

Cependant cet établissement à la fondation duquel la prudence humaine resta tout aussi étrangère que la foi, et qui conservait les formes sans l'esprit, l'obéissance sans principe; cette religion qui maintenait la hiérarchie sans règle, monstruosité logique sortie d'une source impure, et soutenue, au prix de tant de sang, par la ligue de toutes les cupidités appelées bientôt après pour la défendre, la conception de Henri VIII, enfin, défie encore, de nos jours, les adversaires de son dogme et les ennemis de son influence, et reste, dans l'ordre politique, la plus puissante entre toutes les églises européennes! C'est qu'ici se produit un fait décisif, et que l'on touche, à bien dire, à la racine même de la constitution britannique.

Nous allons voir l'aristocratie reprendre, par l'influence de ce fait même, un rôle très différent, sans doute, de celui qu'elle remplit au XIIIe siècle, et qui, en place de l'affranchissement conquis par la grande charte, lui impose comme un devoir permanent l'oppression de huit millions d'hommes, rôle analogue, néanmoins, qui ne manque ni de popularité, ni de grandeur, et qu'un corps politique peut avouer sans honte.

La confiscation des immenses propriétés du clergé catholique vint donner à l'aristocratie anglaise un intérêt direct dans l'œuvre commencée par Henri VIII. Enrichie des dépouilles de l'église romaine, elle en devint l'ennemie en quelque sorte personnelle; et dans les longues luttes suscitées par une entreprise aussi vaste et aussi hardie, cette aristocratie finit par reconquérir la force qui ne manque jamais à quiconque représente un principe ou un intérêt collectif. Puis lorsque l'action du gouvernement, sans cesse dirigée vers ce but, eut amené entre l'Angleterre et Rome une scission sans espoir, l'aristocratie se

trouva le centre des passions et des intérêts protestans contre l'autorité romaine, comme au moyen-âge elle avait été l'ame de toutes les résistances nationales contre le pouvoir royal. Enfin, lorsque l'établissement anglican, régularisé sous Édouard VI, fut décidément fondé sous Élisabeth par le bonheur autant que par l'habileté de sa politique, la noblesse et l'église établie présentèrent un faisceau de forces et d'influences que n'ont pu délier ni les puritains de Cromwell, ni les conseillers secrets de Jacques II, ni des influences plus récentes et plus redoutables.

Henri VIII comprit que la hache de ses bourreaux, tout expéditive qu'elle fût, ne suffirait point pour maintenir son œuvre théologique : aussi se hâta-t-il de lui donner des appuis plus solides.

Au XVe siècle, le tiers environ du sol était possédé ou par l'église ou par des institutions de charité. Indépendamment des paroisses, six cent quarante-cinq monastères, quatre-vingt-dix grands colléges, plus de cent hôpitaux, un nombre infini de chapelles privées et *chanteries* s'élevaient, au dire des historiens, sur ce sol où tant de ruines attestent encore la fécondité de l'inspiration catholique.

Un premier essai de suppression amena, dans le nord du royaume, une insurrection redoutable. Le peuple vit avec désespoir tomber ces asiles de prières où il recevait chaque jour le pain du corps avec celui de l'ame. Mais le roi triompha de tous les obstacles, et, en 1540, la suppression des monastères était un fait consommé. Deux années plus tard, le parlement recevait injonction de réunir au domaine de la couronne les biens des colléges et hospices, et alors commence, pour l'Angleterre, cette histoire de la *charité légale*, sur la dernière phase de laquelle nous aurons à nous arrêter dans la suite de ce travail.

Pour réconcilier le peuple avec des innovations qui l'atteignaient si directement dans les ressources de sa vie, il avait été dit que les immenses propriétés réunies au domaine royal rendraient désormais inutiles tout établissement de taxe, toute demande de *bénévolence*. Mais Henri n'entendait pas la chose ainsi. Tout, ou à peu près, fut distribué aux lords de la chambre haute, aux chevaliers des comtés, nuées de *cormorans* dont il se plaignit bientôt de ne pouvoir satisfaire l'insatiable avidité.

Ainsi la noblesse retrouvait tout à coup l'importance territoriale que tant de vicissitudes avaient contribué à lui faire perdre dans le cours du XVe siècle.

Une autre conséquence des réformes de Henri VIII devait modifier

en même temps sa position politique. Les abbés mitrés ayant cessé de paraître au parlement où, réunis aux évêques, ils opposaient une majorité constante aux pairs temporels, ceux-ci se trouvèrent dominer sans contrôle la chambre haute, où le rôle du banc ecclésiastique devint dès-lors très secondaire et très effacé.

Ainsi s'élevèrent au XVIe siècle, gorgées des dépouilles catholiques, ces familles nouvelles d'où sort presque en entier la pairie moderne d'Angleterre; ainsi se forma une masse d'intérêts nouveaux placés par leur origine même au service de passions inexorables.

On s'aperçut bientôt que l'égoïsme avait réveillé quelque courage au sein des classes élevées de la nation, et que la bassesse aurait désormais certaines limites.

Lorsque la majorité du peuple, encore fidèle à sa vieille foi, eut élevé au trône, au milieu des acclamations les plus vives, la fille déclarée illégitime de Catherine d'Aragon, le parlement qui avait rendu des lois de sang sous Henri VIII et sous Édouard VI, qui fût demeuré protestant sous Jeanne Gray, n'hésita pas à se déclarer catholique sous la catholique Marie. Il remit dès l'abord en vigueur, et sans en être requis, les lois les plus terribles contre l'hérésie. Ceci ne touchait, en réalité, qu'à la vie des hommes assez imprudens pour professer des doctrines autres que celles du pouvoir. Mais lorsqu'il fallut régler les effets civils de la suprématie pontificale, l'opposition se montra, les résistances s'organisèrent, et l'aristocratie parut retrouver une énergie depuis si long-temps perdue. C'est que derrière cette suprématie se cachait la question des biens ecclésiastiques; or, tant que cette question ne fut pas réglée à la satisfaction de ceux qu'elle touchait si directement, on se montra intraitable sur les autres. Marie comprit cette fois les nécessités de sa position; elle transigea sur les intérêts, assurée d'avoir bon marché du reste. Alors, le cœur libre de tous soucis, son parlement reçut à deux genoux la solennelle absolution donnée par le pape au royaume d'Angleterre, et les deux chambres revinrent à leurs habitudes d'obséquieuse déférence, dont ne les firent dévier ni les mauvais succès de la politique royale, ni les cris des victimes expirant dans les flammes de Smithfield.

Mais l'œuvre de la triste Marie ne devait pas lui survivre, et des intérêts tout différens se montraient déjà de toutes parts autour de ce trône sans héritier. Le parti protestant avait acquis sous Henri VIII et sous son fils cette force que le pouvoir départit toujours aux opinions qu'il embrasse; il avait conquis sous Marie cette sanction que

les supplices y ajoutent. L'Écosse, bouleversée par la réforme, avait déjà fortement réagi sur l'Angleterre ; et, malgré ses complaisances, le parlement appartenait de cœur comme d'intérêt à une cause à laquelle était liée la fortune d'un si grand nombre de ses membres.

Lorsque la mort de sa sœur eut appelé Élisabeth au trône, cette princesse, dont les convictions en matière de foi étaient alors et restèrent toujours fort obscures, comprit, avec la puissance de son esprit pénétrant et ferme, que toutes les circonstances de sa vie liaient indissolublement sa fortune à celle du parti protestant. La fille d'Anne Boleyn, flétrie par Rome comme le fruit d'un adultère, n'avait-elle pas derrière elle la reine d'Écosse, espoir de ses sujets catholiques, nièce des Guise et princesse de France, qu'elle devait redouter, non pas seulement comme une héritière éventuelle dans l'avenir, mais comme une rivale menaçante dans le présent? Élisabeth n'hésita point : placée entre des dangers également redoutables, elle choisit vite et poursuivit son œuvre avec une indomptable persévérance.

Les intérêts français, que Marie Stuart représentait par sa famille et son mariage, donnèrent à Élisabeth l'immense avantage d'une position toute nationale. Dans son règne d'un demi-siècle, elle sut exploiter avec une habileté soutenue ce principe insulaire qui fit sa force contre le parti catholique et contre l'étranger, alors étroitement associés par la fatalité des circonstances.

Ce règne fut grand parce qu'il fonda le véritable esprit de la politique anglaise, et qu'au milieu des intérêts confus encore de l'Europe, il assit le premier, sur ses bases modernes, la puissante nationalité britannique. Aussi la pensée dont il a été l'imposante expression a-t-elle couvert de sa populaire grandeur et les actes monstrueux, et les iniquités sanglantes, et le despotisme effrayant des doctrines, et la tyrannie plus effrayante encore d'un pouvoir sans limites mis au service de passions sans pitié.

Déclarée, par son parlement, chef suprême de l'église, Élisabeth concentra sur sa tête de jeune fille la plénitude de ce pouvoir spirituel qu'au nom de la raison et des Écritures la réforme déniait alors à la papauté. L'acte de 1558, étendu par l'acte d'uniformité, revêtit le souverain d'une haute suprématie ecclésiastique, indépendante et du concours du parlement et même de celui de la *convocation* (1).

Le roi put, de son chef, réprimer et définir les hérésies, établir

(1) On sait qu'on désigne ainsi l'assemblée de l'église anglicane.

ou rapporter les canons, instituer les évêques sans nulle présentation des chapitres, altérer la discipline, prescrire ou abolir à son gré les rites et cérémonies religieuses. Directeur de la hiérachie et du dogme, il fut à la fois évêque du dedans et du dehors, pape et concile. Ce fut là tout ce que la liberté et l'intelligence humaines gagnèrent à l'éclatant divorce qui sépara l'épiscopat anglais du centre de l'unité religieuse.

Cette suprématie du souverain et ce pêle-mêle de pratiques et de dogmes, empruntés en petit nombre à la réforme, retenus, pour la plupart, du catholicisme, selon l'inclination personnelle de la reine, furent imposés à la conscience publique, sous les pénalités les plus terribles. L'exhérédation de tout droit civil et politique, la condition la plus abjecte, devinrent le partage de quiconque refusait de courber son front sous ce symbole arrêté par une femme au milieu de ses amans et de ses sycophantes mitrés. L'amende pour le seul fait de non-assistance aux offices de l'église légalement établie, fut tellement forte et exigée avec une rigueur si impitoyable, que les catholiques ne purent se dérober à une ruine totale. Ruinés, ils étaient marqués d'un fer chaud au visage, afin que l'église ne perdît pas ses droits même sur la misère. Le clergé romain fut à peu près exterminé. La loi prononçait la mort contre tout prêtre étranger qui aborderait ce rivage funeste, la mort contre tout prêtre catholique qui célébrerait les mystères de sa foi, la mort contre qui recevrait de sa main l'hostie consacrée, ou déposerait en son sein les secrets de sa conscience.

Ce fut ainsi qu'une tyrannie soutenue par une politique extérieure heureuse autant qu'habile, et sanctionnée aux yeux d'un peuple patriote par la nationalité des résultats, parvint à écraser un parti qui, au commencement de ce long règne, formait encore la majorité numérique au sein de la Grande-Bretagne. Le protestantisme fut, pour ce pays, le pendant de la conquête normande; il fonda, comme elle, et l'oppression légale des vaincus, et la compacte unité de la noblesse, enrichie pour la seconde fois de tant de dépouilles.

L'établissement anglican, sorti d'abord du caprice d'un monstre, se présente, durant le règne d'Élisabeth, sous un aspect tout politique, et l'inspiration religieuse y reste, à bien dire, étrangère. En ameutant toutes les cupidités contre Rome, en déchaînant toutes les fureurs du fanatisme populaire, cette princesse consolidait son trône et brisait à jamais l'influence de la France et de l'Espagne; en fondant contre les puritains et les catholiques une église épiscopale,

puissante par ses propriétés, liée d'esprit et d'intérêt à l'aristocratie territoriale, en même temps qu'humblement soumise à la couronne, tant que celle-ci resterait à la tête de la croisade anti-papiste, Élisabeth préparait la naissance de cette opinion nationale qui, en 1688, triompha d'une dynastie catholique, qui, en 1838, résiste encore avec tant d'éclat aux conséquences de la réforme parlementaire.

Sous le rapport religieux, Élisabeth perçut clairement son but, et osa tout ce qu'il fallait pour l'atteindre. Son église a traversé deux siècles de révolution, les pieds dans le sang de l'Irlande; elle a laissé passer Cromwell et fait tomber Jacques II; elle tient aujourd'hui en échec Daniel O'Connel et le siècle tout entier: établissement prodigieux qui constate combien de temps les institutions peuvent vivre en dehors de la logique, lorsqu'elles sont assez puissantes pour agglomérer les intérêts et s'en faire le rempart.

Élisabeth fut moins heureuse dans son gouvernement civil, et la génération suivante ne laissa pas la liberté anglaise emprisonnée dans le cercle étroit qu'elle avait prétendu lui tracer. Toute remplie de l'idée de sa suprématie royale, conséquence logique, en effet, de la suprématie religieuse qui lui avait été départie, cette princesse s'était fait des prérogatives de son parlement une idée que celui-ci n'osait encore contredire qu'avec une timidité respectueuse. Pour elle comme pour la maison de Stuart, la royauté était la source de tous les pouvoirs légitimes; et, de quelques formes que les rois eussent consenti à entourer l'exercice de leur puissance, celle-ci planait au-dessus des lois dont elle conservait même le pouvoir de dispenser. Si Élisabeth ne formula pas d'une manière aussi nette que Jacques II le mystérieux *dispensing-power*, c'est que l'humilité de son parlement ne lui en fournit pas l'occasion. Asseoir les taxes et les tarifs de douanes, régler ce qui concernait la police municipale, la conservation des faisans et des perdrix, pour employer ses termes mêmes, tels étaient, selon la doctrine d'Élisabeth, avec la faculté de rendre des bills d'*attainder* en matière de trahison, les droits de ses parlemens. Jamais elle ne souffrit de sang-froid que ceux-ci prétendissent s'immiscer dans les questions politiques, bien moins encore dans ce qui se rapportait aux matières religieuses et aux affaires de l'église; et, personne ne l'ignore, chaque fois que leurs discussions sortirent des modestes limites où la volonté de la reine entendait les circonscrire, un ordre souverain allait arracher de leur banc les téméraires orateurs, pour les envoyer à la Tour attendre le jour de la liberté.

Tel était le droit universellement admis, et dont chaque session législative offrit des applications nombreuses. Que si l'on ajoute à ces maximes l'existence de la chambre étoilée, de la cour de haute commission, juridiction souveraine en matière de non-conformité, si l'on se rappelle les lois martiales dont se servait Élisabeth, chaque fois qu'elle pouvait craindre une heure de retard pour son expéditive justice, on devra reconnaître qu'il est difficile de découvrir, sous ce règne, non plus que sous les deux précédens, ces traces de liberté que prétend constater M. Hallam, en ouvrant à cette époque son *Histoire constitutionnelle*,

Mais la liberté anglaise devait sortir de l'excès même du despotisme, et la réforme, qui, dans l'établissement de l'église anglicane, servit d'instrument au pouvoir absolu de la couronne, dut bientôt, par l'effet de son génie propre, susciter d'autres tendances et allumer d'autres passions.

Lorsqu'un grand mouvement se produit dans l'esprit humain, et qu'au lieu d'y correspondre, on consacre les doctrines contre lesquelles ce mouvement s'opère en les dépouillant de ce qui constituait leur vie intime, il est difficile que les résistances ne se développent pas avec une irrésistible énergie. C'est là ce qu'on put prévoir en Angleterre quand, après Élisabeth et dans le cours même de son règne, on vit l'esprit puritain se porter l'implacable ennemi de l'établissement ecclésiastique. Celui-ci ne semblait-il pas appeler, en effet, de tous côtés, les attaques combinées et des calvinistes sévères et des catholiques restés fidèles? Briser, comme superstitieuse et tyranique, une suprématie spirituelle reconnue dans le monde chrétien depuis douze siècles; puis, pour des convenances politiques, la rétablir tout entière dans la personne d'un idiot ou d'une jeune fille; substituer une papauté royale et nationale à l'action indirecte de ce grand pouvoir européen exercée tant de fois d'une manière si haute et si populaire; réformer arbitrairement certains dogmes, tandis que l'on protége tous les autres par des pénalités terribles : c'était là une de ces incohérences contre lesquelles se débattent long-temps l'esprit et la conscience des peuples.

Les ministres réformés, chassés d'Angleterre du temps de Marie, avaient vu, d'ailleurs, à Genève et à Zurich, célébrer le nouveau culte dans toute son austérité. En rapport, dès cette époque, avec Knox, le réformateur écossais, ils ne purent accepter sans résistance, en rentrant dans leur patrie, le caractère semi-catholique qu'Élisabeth entendait conserver aux cérémonies extérieures de son église.

En vain l'archevêque Parker engagea-t-il contre Cartwright, le fondateur du puritanisme dogmatique en Angleterre, une polémique à laquelle Whitgift, son successeur dans la primauté de Cantorbéry, fit donner bientôt la sanction de dispositions pénales et de persécutions rigoureuses; le nombre des dissidens s'étendait chaque jour, et l'ardeur de leurs convictions se révéla dans l'âpreté de leur langage. La partie la plus éclairée du conseil les ménageait, d'ailleurs, comme les seuls hommes capables, dans des chances peut-être prochaines, de défendre la royauté protestante en Angleterre.

Aussi les dissidens envahirent-ils la chambre des communes, qui vit s'élever tout à coup dans son sein une opposition d'un caractère tout nouveau. Malgré les menaces de la cour, malgré les ordres d'arrestation qui les surprirent plus d'une fois dans Westminster, les Wentworth, les Yelverton, les Strickland et plusieurs autres se prirent à parler un langage fier et hardi, et à énoncer des doctrines de résistance où l'on pouvait apercevoir le germe de celles qui bientôt briseraient un trône.

Quels qu'aient été les torts de ces hommes, seuls ils ont sauvé leur patrie de la servitude que ne pouvait manquer de lui préparer le vaste système politique dont l'église anglicane était la pierre fondamentale. L'esprit puritain émoussa graduellement l'aspérité de ses formes et le fanatisme de ses passions religieuses; il prit au sein du parlement une couleur de plus en plus politique, et, en s'y combinant par la suite avec certaines nuances de l'esprit aristocratique, il contribua à former ces deux grands partis du whiggisme et du torysme, source féconde où s'est constamment rajeunie la vieille constitution britannique.

La nation, sevrée de gloire avec Élisabeth, dépensa dans des controverses ardentes une activité désormais sans aliment. Pendant vingt années, la doctrine de la prérogative parlementaire et celle de la prérogative royale se formulèrent d'une manière chaque jour plus distincte et plus tranchée, l'une s'appuyant sur l'énergie du sentiment religieux livré à lui-même, l'autre sur la puissance de la hiérarchie épiscopale. Esprit absolu et court, incapable de distraire l'opinion par une politique habile des profondes émotions auxquelles elle se laissait aller de plus en plus, Jacques Ier était un de ces hommes qui préparent des révolutions pour les générations qui les suivent, par l'audace de leurs prétentions, encore qu'ils y échappent pour leur propre compte par l'inconsistance de leur conduite.

Son fils recueillit cet héritage, amassé par l'imprudence paternelle et par la fatalité des temps. Il ne lui suffit pas, comme au pédant

qu'il remplaçait, de disserter sur le droit divin des princes et leur inamissible autorité; homme grave et convaincu, Charles I[er] voulut mettre en pratique les maximes qu'il représentait, d'une part, comme successeur des Tudors, de l'autre, comme chef suprême de l'église anglicane.

Au fond, les choses étaient venues à ce point où elles tendaient depuis long-temps, qu'il fallait vider le conflit entre les prétentions du parlement et celles de la royauté. Quoique l'imprudence de Charles, en se lançant, au début de son règne, dans des expéditions militaires sans but et sans résultat, hâtât sans doute l'instant où il lui faudrait compter avec ses deux chambres, on ne voit pas qu'il fût possible d'éloigner désormais pour long-temps la solution du problème dès-lors posé entre la couronne et l'opposition puritaine, entre l'une, armée des théories de despotisme politique et religieux, et l'autre, pleine de confiance et d'audace, parce qu'elle dominait à Westminster, comme dans la partie la plus active de la nation.

Charles eût pu, sans doute, n'avoir pas Buckingham pour favori, ne pas s'épuiser tour à tour contre l'Autriche, la France et l'Espagne en efforts superflus, qui le mirent, par l'effet même de ses besoins financiers, à la merci de son parlement; il eût pu éviter de s'engager dans les querelles religieuses de l'Écosse; compromis même dans ces graves affaires, il aurait pu, rien de plus évident, s'y conduire avec plus de mesure, et ne pas tenter des résistances désespérées, pour finir par tout concéder, jusqu'à la tête de Strafford; Charles eût pu, en un mot, être un grand roi, au lieu de se montrer prince mal habile; mais eût-il reçu du ciel les plus éminentes qualités de l'intelligence, n'eût-il commis aucune des fautes si nombreuses de sa vie, qu'il aurait été interdit au fils de Jacques Stuart de prévenir la lutte de principes dont il devint la déplorable victime.

Plus d'expérience des hommes et des idées de son temps aurait détourné Charles d'engager avec ses communes cette lutte de vingt années, qui finit par un grand attentat; des prétentions moins imprudemment énoncées auraient épargné à l'Angleterre les violences du parlement républicain, suivies de celles de la restauration, et peut-être ce pays aurait-il pu jouir un demi-siècle plus tôt du pacifique établissement de son mécanisme constitutionnel. Mais aucune puissance au monde ne pouvait faire que les doctrines consignées dans la fameuse *Pétition de droit*, imposée à Charles I[er] par l'accord des deux chambres de son parlement, ne devinssent, en définitive, les doctrines fondamentales de l'Angleterre.

La *Pétition de droit* s'appuyait sur les plus respectables monumens de l'histoire nationale, depuis la grande charte et les lois d'Édouard Ier, et l'on pouvait remarquer avec quelle ardeur revenait l'Angleterre à ces souvenirs si puissans sur l'opinion, depuis que les controverses religieuses lui avaient rappris la liberté. Ce statut, et ceux non moins décisifs de 1641 pour la tenue périodique des parlemens; l'abolition de la chambre étoilée et de toutes les juridictions exceptionnelles, contenaient en principe toutes les libertés devenues, après les guerres civiles et les luttes parlementaires de la restauration, le patrimoine incontesté de la Grande-Bretagne.

La *Pétition de droit* fut en quelque sorte la base de la déclaration des droits, imposée à Guillaume III comme condition de sa royauté. Si des violences et des réactions vinrent s'interposer entre l'époque où furent proclamés les principes nationaux et celle où ils triomphèrent, c'est qu'il est donné aux passions des peuples, comme à celles des princes, de rendre plus difficile l'établissement des idées sorties du travail des siècles, quoiqu'il leur soit interdit de ne jamais prévaloir contre elles.

Les imprudentes prétentions de Charles Ier amenèrent les résistances factieuses du long parlement; les doctrines d'obéissance passive exaltèrent jusqu'à la frénésie le fanatisme religieux, et Bancroft prépara le ridicule Barebones. Chaque parti, poussé par ses propres passions, et plus encore par celles de ses adversaires, avait dévié de la vérité; aussi fallut-il d'effroyables secousses pour rasseoir l'esprit national sur son centre de gravité.

Cependant, pour quiconque aurait apprécié de sang-froid l'état de cette contrée au plus fort même de la tempête, il devait demeurer évident qu'aucun intérêt n'y était sérieusement déplacé, que rien de fécond n'avait été introduit dans la vie de ce peuple par les réformateurs, et que son avenir appartiendrait infailliblement aux deux élémens vitaux de son histoire, l'aristocratie et la royauté.

On a comparé la république française après Louis XVI à la république d'Angleterre après Charles Ier. Rien de moins analogue que ces deux faits, du moins dans leurs conséquences sociales. Si, en Angleterre comme en France, l'anarchie suivit ses phases obligées, les puritains reculant devant les indépendans, ceux-ci tremblant à leur tour devant les niveleurs; si la loi d'action et de réaction amena des crises de la même nature, là s'arrête une similitude plus apparente que réelle. Le sentiment évangélique, qui, en Angleterre, dominait les plus inflexibles agens de la puissance révolutionnaire,

depuis Fairfax jusqu'à Cromwell lui-même, imprime à l'ensemble de cette longue crise un caractère constamment sévère et moral jusque dans ses plus criminelles violences. La convention d'Angleterre ne prépara pas les jours dépravés du directoire, plus dangereux peut-être pour un pays que ceux de la terreur eux-mêmes. *Le règne des saints* a, plus que toute autre époque, contribué à revêtir les mœurs nationales de cette gravité religieuse qui saisit fortement l'étranger, aujourd'hui même que le puritanisme, sorti de l'ordre politique, s'est réfugié dans la vie privée.

Une autre différence devrait être signalée entre ces deux périodes historiques. Si le gouvernement républicain bouleversa l'Irlande catholique, il ébranla peu le sol de l'Angleterre; il ne fit pas surgir, comme la révolution française, une foule d'intérêts et d'existences aux lieu et place de tant d'autres brisés pour jamais. Un petit nombre d'hommes sortis des rangs du peuple et parvenus à quelques postes éminens de l'armée, un corps législatif choisi dans les dernières classes de la société, qui ne se sent pas la force de braver long-temps le ridicule dont le couvre l'opinion; quelques nobles têtes roulant sur l'échafaud, une armée commandée par un homme supérieur et qui perd sa puissance d'intimidation du jour où le génie de Cromwell lui manque, voilà ce qui sortit d'une révolution qui ne sut pas, comme la nôtre, rendre infranchissable l'abîme placé entre le passé et l'avenir.

Aussi la restauration se trouva-t-elle accomplie du jour où le pays fut laissé à lui-même et où il se rencontra un homme qui sut comprendre le sentiment du pays.

Mais les Stuarts se trompèrent, comme d'autres princes se sont trompés après eux, sur la nature et la portée de ce sentiment lui-même. En entendant ces acclamations qui ne manquent jamais à un gouvernement qui commence, ils crurent que l'opinion avait abjuré les doctrines pour lesquelles elle s'était armée, et que la royauté, rappelée de l'exil, ne trouverait plus de résistance que l'enthousiasme populaire ne la mît en mesure de briser, ou que la corruption ne lui donnât le moyen de rendre inutile.

Cette erreur la perdit, car les destinées de l'Angleterre étaient dès-lors liées à des principes à la fois politiques et religieux qu'aucune influence n'était désormais en position d'ébranler. Si, dans le premier enthousiasme de la restauration, le parlement de Charles II parut faire bon marché de quelques théories constitutionnelles, on put voir bientôt que les passions religieuses avaient conservé toute

leur énergie, et que, sous des formes peut-être moins factieuses, mais avec une égale persistance, elles maintiendraient contre la royauté, si celle-ci se trouvait en lutte avec elles, l'opposition qui n'avait reculé ni devant le détrônement ni devant la condamnation de Charles Ier.

La haute aristocratie, pépinière de la haute église, appartenait de plus en plus au protestantisme épiscopal par ces intérêts de fortune et de caste avec lesquels il n'est pas de transaction à tenter; l'opinion presbytérienne dominait dans une partie de la noblesse provinciale et dans la bourgeoisie tout entière des villes corporées. Or, au XVIIe siècle, la bourgeoisie exerça une influence presque sans contrepoids au sein des communes d'Angleterre; ce ne fut qu'au siècle suivant, après Guillaume et sous la reine Anne, que la seconde chambre devint, par l'influence chaque jour croissante de la pairie, une sorte d'annexe de la chambre héréditaire, à l'usage presque exclusif de ses branches cadettes.

Le presbytérianisme, contraint de transiger avec la royauté restaurée sur l'existence de l'épiscopat, sembla vouloir faire payer aux catholiques cette concession arrachée à ses plus vives répugnances. Il toléra les évêques sous condition que ceux-ci fussent plus persécuteurs qu'il ne l'était lui-même; il n'accorda pas à l'église établie un bout de surplis, une nappe d'autel ou un grain d'encens, sans que les malheureux restés fidèles à la foi de leurs ancêtres, et qui, malgré de si longues persécutions, formaient encore une portion très considérable des sujets britanniques, ne vissent, en gage de la réconciliation de leurs communs ennemis, s'appesantir le joug qui vient à peine de se briser pour eux.

De son côté, l'église légalement établie, ayant conscience de son impopularité dans la bourgeoisie des villes et du mépris auquel l'avaient livrée les longues turpitudes de ses évêques, ne sut rien de mieux, pour conquérir quelque force, que d'en appeler aux plus grossiers préjugés, aux passions les plus sauvages. L'anglicanisme épiscopal, auquel, sous Charles Ier, l'archevêque Laud et toute l'université d'Oxford tendaient à imprimer une couleur de plus en plus catholique, subit, à cette époque, une transformation remarquable. Alors commença, contre la *Babylone écarlate*, cette croisade où la mauvaise foi le dispute à la brutalité populaire, et dans laquelle entrèrent à l'envi des prélats riches à millions et de pauvres fanatiques de carrefour.

Les tendances réactionnaires de la restauration n'auraient peut-être

pas suffi pour entretenir au sein du parlement et de la nation cette irritation d'un quart de siècle qui fit accepter une nouvelle révolution comme une délivrance. On aurait pardonné à Charles II et la corruption de sa vie et sa politique soudoyée par la France; on n'aurait pas exigé de Jacques II un compte plus sévère du sang versé par Jefferies, qu'on ne le demanda à son frère pour le sang de Russel et de Sidney, et, dans le calme des intérêts et des consciences, la royauté aurait ressaisi, on peut le croire, une partie notable de son pouvoir éclipsé. Mais les sentimens avoués du prince auquel appartenait le trône entretenaient la haine dans le présent, l'inquiétude dans l'avenir; et les croyances catholiques de Jacques, bien plus que ses théories sur la prérogative royale, furent le motif d'une catastrophe dont l'approche n'échappait en Europe à aucun observateur attentif. Il n'y eut qu'une seule question sous ces deux règnes, l'anéantissement de la religion romaine et la mort civile des catholiques; et le but fut atteint, comme on vient de le dire, par l'union de jour en jour mieux cimentée entre la noblesse épiscopale et la bourgeoisie presbytérienne.

Le principe d'une religion d'état exclusive et intolérante entra dès lors si profondément dans la constitution anglaise, qu'il en devint partie intégrante et ne parut plus pouvoir être arraché de ses fondemens sans entraîner pour l'édifice une chute inévitable et prochaine.

Louis XIV poursuivait sans doute les protestans avec une rigueur analogue à celle que le parlement anglais déployait contre les catholiques, et la révocation de l'édit de Nantes suivit de peu d'années l'acte fameux du *test*. Mais l'exil imposé aux religionnaires français par des passions peu éclairées ne fut qu'un accident dans notre histoire, tandis que la privation de tous les droits de patrie et de cité pour les non-conformistes devint une doctrine fondamentale de la monarchie britannique. Aussi, lorsque l'état civil fut rendu aux protestans, sous Louis XVI, y eut-il chez nous simple redressement d'une injustice, et personne ne considéra, par exemple, comme un événement, la nomination, sous ce règne, d'un ministre protestant au contrôle-général des finances, tandis que l'émancipation catholique a été pour l'Angleterre le signal d'une ère nouvelle et de toute une révolution légale.

Les Stuarts se trouvaient placés dans la plus difficile des situations. Charles II, pour complaire à Louis XIV, Jacques II, pour satisfaire à sa propre conscience, aspiraient à adoucir les lois de fer qui pesaient sur leurs sujets catholiques. Ce dernier prince, quelles que pussent

être ses arrière-pensées pour l'avenir, ne réclama jamais de son parlement autre chose qu'une simple tolérance, et sa fameuse déclaration en faveur de la liberté de conscience, déclaration qui fut la cause immédiate de sa chute, proclamait les principes mêmes qui forment aujourd'hui comme le droit public de l'Europe, droit précieux auquel la grande mesure de l'émancipation a fini par rallier l'Angleterre elle-même.

Mais l'association des intérêts protestans et des intérêts aristocratiques était alors si intime, le sort de la royauté se trouvait tellement lié à celui de l'épiscopat, dont elle était le chef suprême, qu'un vœu de tolérance émanant d'elle devenait une contradiction flagrante avec sa propre nature. Aussi, quelle que fût l'influence de la couronne, et celle-ci était grande au sein du parti tory, même aux temps les plus difficiles de Jacques II, cette influence rencontra-t-elle d'insurmontables obstacles à tous projets d'adoucissement aux lois pénales.

M. Hallam a fait remarquer avec une grande justesse que ce qui caractérise surtout le torysme, c'est la subordination des intérêts monarchiques aux intérêts de l'église établie, et une disposition constante à faire de ceux-ci la seule règle de son action politique. Cette tendance de l'opinion la plus favorable à la prérogative de la couronne put seule déterminer le concours des lords à la tentative du prince d'Orange, et l'expulsion des Stuarts consomma le triomphe d'une doctrine désormais politique autant que religieuse.

Il n'y eut pas, sous ces deux règnes, une crise parlementaire qui n'amenât un redoublement d'oppression contre les catholiques, surtout contre cette Irlande, terre de prédilection pour la rigueur divine, à laquelle la Providence, en compensation de toutes les misères supportées à la fois, doit sans doute d'éclatantes destinées, puisqu'il n'est pas de seconde vie pour les peuples.

Durant cette lutte acharnée contre une royauté catholique, la liberté politique étendait chaque jour ses conquêtes, et la constitution moderne de l'Angleterre s'élevait sur la double base de la souveraineté parlementaire et de la suprématie protestante.

La liberté individuelle recevait la solennelle garantie de l'*habeas corpus*. Les communes consacraient leur droit d'*impeachment* contre les ministres par le procès de lord Danby, pendant qu'elles établissaient leur initiative absolue en matière d'impôt, et la composition de cette chambre devenait fixe et régulière, d'arbitraire et incertaine qu'elle avait été jusqu'alors.

Si depuis long-temps, en effet, le nombre des députés des comtés

restait fixé à soixante-quatorze, celui des députés des bourgs variait selon qu'il convenait à la couronne d'accorder ou de retirer la franchise. Henri VIII et Édouard VI, Marie, Élisabeth, et même Jacques Ier, créèrent successivement de nouveaux bourgs, selon leur bon plaisir, afin de maintenir leur influence dans les révolutions religieuses du temps. Après la restauration, ce droit cessa d'être revendiqué par la couronne, et les bourgs se trouvèrent alors en possession de cette existence indépendante et de cette sorte de légitimité historique qui a pu, jusqu'en 1832, résister aux incessantes attaques de l'esprit réformiste.

La chambre haute, de son côté, se dessinait, à la même époque, avec la physionomie qu'elle conserve encore de nos jours. Alors fut établi le principe que tout pair majeur reçoit son *writ* de convocation à l'ouverture de chaque parlement, et que la chambre ne commence point ses travaux si un seul de ses membres n'a pas été convoqué. A partir de cette époque, le *writ* de convocation fut considéré comme conférant une pairie héréditaire, transmissible de droit aux héritiers mâles et femelles. Le droit de voter par procuration, autrefois concédé par permission spéciale de la couronne, devint inhérent à toute pairie, et les lords acquirent la faculté de protester, avec celle de consigner les motifs de leur dissentiment sur les registres de la chambre.

Enfin, la royauté elle-même, par la suppression des tenures féodales et des émolumens seigneuriaux, entrait, avec les deux autres pouvoirs, dans les conditions de cette existence nouvelle, où la Grande-Bretagne les maintient encore aujourd'hui.

La restauration doit donc être considérée comme l'époque où le mécanisme constitutionnel de l'Angleterre atteignit son complet développement, et la révolution de 1688 eut bien moins pour but d'établir des principes nouveaux que de consacrer, par un grand acte de souveraineté parlementaire, les principes antérieurement proclamés.

Le *bill des droits*, ce premier acte des deux chambres après la révolution consommée, fonda toutes les institutions de l'Angleterre sur la doctrine qui avait provoqué cette révolution elle-même. On sait qu'il prononça l'exclusion formelle de la couronne contre tout prince en communion avec Rome, ou qui épouserait une catholique, déliant les sujets de leur serment d'allégeance, et stipulant, pour ce cas, la transmission au plus proche héritier protestant. Enfin, l'acte d'établissement (*settlement-bill*), qui fut pour la maison d'Hanovre un contrat bien plus rigoureux sous tous les rapports que le *bill des droits* ne l'avait été pour Guillaume et Marie, imposa la communion

avec l'église épiscopale d'Angleterre comme la première condition de successibilité.

Guillaume III, tout entier à la seule pensée de sa vie, l'abaissement de la France, dut se prêter à des passions qui servaient sa politique, quoiqu'elles ne fussent pas dans son cœur. Pendant qu'il obtenait du parlement des adoucissemens successifs aux lois de non-conformité en faveur des dissidens de toute secte, il laissait passer le bill de 1700, lequel impose, à quiconque est né dans la religion catholique, l'obligation, à sa dix-huitième année, de prêter les sermens d'allégeance et de suprématie, et de souscrire, selon l'acte de Charles II, la déclaration contre la transsubstantiation et l'invocation des saints, sous peine de ne pouvoir posséder quelque bien-fonds que ce soit, et de voir sa propriété passer, de son vivant, au plus proche héritier professant la religion anglicane; statut infame, auquel les mœurs résistèrent sans doute, mais qui n'en régit pas moins pendant trop longtemps la condition légale des catholiques.

La révolution dynastique avait réglé le droit constitutionnel; la lutte acharnée de Guillaume III contre Louis XIV fixa, pour tout le cours du siècle qui allait s'ouvrir, le caractère de la politique extérieure, et associa, pour l'opinion populaire, la haine de la France à celle du papisme.

D'un autre côté, la dette publique, qui sortit, sous ce règne, des nécessités même de l'état de guerre, créa dans le pays, en face de la propriété territoriale, une nouvelle nature de propriété et d'intérêt, destinée à exercer une influence considérable sur l'ensemble du mécanisme social. Alors naquirent la banque et le papier de crédit dont un poète a pu dire :

> Can pocket states, can fetch and carry kings :
> A single leaf shall waft an army o'er,
> Or ship off senates to some distant shore (1).

Après la paix d'Utrecht, et surtout durant le règne habile de George II, le système colonial et le commerce de l'Angleterre se développèrent dans des proportions chaque jour plus vastes. Cependant, quelle que fût la faveur avec laquelle l'Europe accueillait, au XVIII[e] siècle, toutes les combinaisons de crédit, faveur qui alla jusqu'à livrer la fortune publique, en Angleterre, aux spéculateurs de la mer du Sud, comme, chez nous, aux charlatans du Mississipi;

(1) Pope.

quelque accroissement que procurassent à l'industrie nationale le monopole des Indes, arrachées à la France, et celui de l'Amérique, encore soumise à la métropole, l'influence aristocratique conquit bien plus de terrain que ne le fit, de son côté, l'influence financière.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne passa aux mains de la pairie; les communes cessant, comme elles l'avaient fait sous les Stuarts, de représenter des passions presbytériennes et d'exprimer, par cela seul, des idées démocratiques, réfléchirent presque exclusivement l'esprit de la chambre haute. Les bourgs pourris (*rotten boroughs*), devinrent l'apanage avoué des grandes familles assez riches pour en acheter les corporations électorales. Du jour où la maison d'Hanovre fut consolidée, la lutte qui n'existait plus entre les passions religieuses et politiques, s'établit entre deux factions parlementaires formées au sein du même corps, représentant au fond le même intérêt, malgré des dissidences secondaires d'une appréciation délicate et souvent fort difficile. L'acte passé sous George Ier, qui étendit à sept années la durée des parlemens, triennaux depuis Guillaume III, contribua plus que toute autre cause à donner au gouvernement anglais cette fixité de traditions, à y entretenir ces ambitions patientes, ces coalitions fortes et habiles, que le génie aristocratique oppose avec complaisance aux entraînemens de la démocratie.

Alors la constitution britannique se trouva arrivée au point suprême de son développement, et un patriciat puissant s'établit en Europe, dans le temps même où les autres aristocraties, dégradées dans l'opinion des peuples, étalaient leur décrépitude dans les antichambres royales, prenant avec Louis XV les mœurs de mauvais lieux, ou se faisant philosophes avec Catherine II et Voltaire. Ce fut un imposant spectacle assurément, et bien digne d'occuper les contemporains. On n'a donc pas lieu d'être surpris que le dix-huitième siècle, dont les préoccupations se portaient si vivement sur l'organisme des sociétés, prêtât à l'Angleterre son attention la plus soutenue. Mais ce qui peut à bon droit étonner, c'est de voir ses observateurs les plus sagaces, ses publicistes les plus éminens, chercher dans la constitution de ce pays tout autre chose que ce qui s'y trouvait réellement, et descendre jusqu'à la subtilité pour expliquer, par une prétendue balance de pouvoirs rivaux, un gouvernement puissant surtout par l'unité qui en était l'ame. Une aristocratie divisée en deux chambres, tel était du temps de Montesquieu, bien plus encore qu'aujourd'hui, le régime de l'Angleterre.

Le gouvernement, il est vrai, n'était pas sorti d'une manière lo-

gique et *à priori* du principe aristocratique, comme celui des États-Unis, par exemple, sort du principe opposé. Il admettait des faits souvent contradictoires entre eux, quelquefois inacceptables en eux-mêmes. Il ne reculait pas devant l'injustice de conserver des droits politiques à Oldsarom et à East-Redford en les refusant à Birmingham et à Manchester; à côté d'une administration complètement indépendante de la métropole, il maintenait une centralisation exorbitante pour la distribution de la justice, et il fondait si peu, comme paraît le croire l'illustre auteur de *l'Esprit des Lois* (1), l'édifice entier des libertés publiques sur la séparation absolue du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif, que sa chambre haute était une cour d'appel en même temps qu'une assemblée politique; enfin, à côté du droit d'aînesse, il laissait vivre dans un comté, celui de Kent, la loi du partage égal, et même dans quelques localités, l'usage plus bizarre de la transmission des biens-fonds au plus jeune des fils, à l'exclusion de tous autres (2): tant il est vrai que pour ce gouvernement les faits historiques dominaient toutes les théories! Mais, quelque incohérens que ces faits fussent entre eux, bien que la royauté parût quelquefois se produire dans toute sa hauteur féodale, à côté de la démocratie dans toutes ses violences, un même esprit animait cette grande machine et la faisait fonctionner avec une constante unité; les intérêts de la haute église, unis à l'intérêt territorial, gouvernaient seuls les trois royaumes; l'aristocratie restait souveraine lorsqu'elle s'agenouillait devant son roi aussi bien que lorsqu'elle recevait les insultes populaires en se montrant sur les hustings électoraux.

Mais cette noblesse était au moins de celles auxquelles un grand peuple peut commettre avec honneur le soin de ses destinées. Elle formait un ordre accessible à tous, et non pas une de ces castes où donne accès l'accident seul de la naissance. Ce patriciat exerçait une haute mission politique et point une insultante tyrannie de salon; et, par un étonnant contraste, l'Angleterre s'est trouvée le pays du monde où la hiérarchie sociale a été le plus rigoureusement définie, en même temps que celui où l'accès aux grandes positions aristocratiques a été le plus facile. Il suffirait d'en apporter en exemple le nombre considérable de familles nouvelles élevées à la pairie par un seul ministre, M. Pitt. Absorber dans son sein toutes les existences qui s'élèvent par

(1) Liv. II, chap. VI.
(2) *Blackstone's Commentaries*, I, 74, II, 84, IV, 409.

la fortune et par le talent; leur conférer par le mariage une adoption aussi complète qu'au plus vieux sang de la conquête normande; faire de la noblesse un prix pour tous les services, au lieu d'un monopole à l'usage de toutes les vanités, telle fut la tendance constante de l'aristocratie d'Angleterre; ce fut ainsi qu'elle sut unir ses destinées nouvelles aux plus patriotiques souvenirs de l'histoire, *le bill des droits* à la grande charte.

Cependant la constitution anglaise avait à peine atteint son complet développement, que déjà, selon la triste loi qui préside aux choses humaines, elle tendait à s'altérer dans son esprit et jusque dans ses formes.

Si l'on se reporte aux luttes du whiggisme et du torysme pendant la première moitié du règne de George III, on voit succéder à l'administration nationale des beaux temps de George II des coalitions aussi peu morales dans leurs principes que mesquines dans leurs résultats. Ce fut surtout lorsque la grande insurrection américaine, soutenue par les efforts combinés de la France, de l'Espagne et de la Hollande, eut amené pour l'Angleterre les épreuves les plus terribles, qu'on put découvrir combien étaient profondes les plaies faites au patriotisme britannique par les ambitions et les rivalités parlementaires.

Une opposition acharnée accueillit toutes les victoires du pouvoir contre l'ennemi extérieur et contre l'insurrection comme des défaites pour elle-même, et salua toutes ses défaites comme des victoires. Tout ce que la mauvaise foi peut susciter d'obstacles, en faisant appel aux passions, fut employé dans cette longue querelle où lord Chatam compromit sa glorieuse vieillesse, où son fils vint apprendre l'art dangereux d'arracher le pouvoir : temps d'intrigues et d'inconsistance, où l'on vit les ennemis politiques se tendre la main avec impudeur, répudier sans hésitation leurs plans de la veille selon les circonstances du lendemain; époque de cynisme politique où la chasse aux portefeuilles parut être devenue le but avoué de la vie parlementaire.

Dans une telle disposition des esprits, l'opposition devait grandir, et ce fut, en effet, sous ses drapeaux que tous les hommes d'avenir entrèrent dans les affaires publiques. Ainsi débutèrent, on le sait, Pitt et Burke eux-mêmes, qui vinrent prêter le secours d'admirables talens au vieux bataillon whig qui triomphait enfin. La liberté civile et religieuse était alors la devise de l'un et de l'autre, et Burke n'éleva pas moins de réclamations en faveur de l'Irlande opprimée, que Pitt

ne présenta de plans en faveur de la réforme parlementaire (1). L'esprit démocratique semblait s'élever de toutes parts et souffler sur la constitution anglaise. Le conseil communal de Londres, engagé dans des résistances séditieuses, présentait à la couronne des adresses républicaines; de nombreuses associations entravaient dans les provinces l'action du gouvernement; l'Irlande était en état presque permanent d'insurrection, et jusque sous les voûtes de Saint-Étienne, les doctrines les plus hardies se produisaient avec une menaçante confiance.

Et pourtant peu d'années s'étaient écoulées, que M. Pitt commençait, avec l'énergique assentiment du pays et de la représentation nationale, sa guerre à mort contre l'esprit de révolution, qu'Edmond Burke lançait contre lui son acte éloquent d'accusation, et que Charles Fox, en voyant se rompre une illustre amitié, versait ses larmes immortelles. C'est qu'un immense évènement était venu soudain donner un autre cours à l'opinion, et tendre le ressort fort relâché de la vieille machine politique. Pour qui veut se rendre compte de la situation de l'Angleterre, lors de la guerre d'Amérique, il devient évident que la révolution de 89 a retardé d'un demi-siècle le triomphe de la réforme chez nos voisins. La révolution de 1830 a eu un effet tout opposé, sans doute à raison de la différence de son caractère, sans doute aussi à raison de celle des temps, parce que les intérets étaient déplacés, et que les idées étaient plus mûres. Nous essaierons de déterminer bientôt et les causes de cette réforme, et son véritable caractère.

L. DE CARNÉ.

(1) La réforme était, à cette époque, l'objet d'une motion périodique, que l'alderman Sawbridge se chargeait ordinairement de présenter. Une tentative beaucoup plus sérieuse fut faite, en 1780, par le duc de Richmond, pendant que cent mille hommes entouraient Westminster, et troublaient par leurs cris les délibérations des deux chambres. Le duc demandait, comme MM. Atwood, Roëbuck, O'Connor et autres le demandent en ce moment, les parlemens annuels et le suffrage universel.

En 1782, M. Pitt proposa au parlement un plan de réforme qu'appuyaient avec chaleur, dans tout le royaume, les associations patriotiques et les comités de correspondance. En 1785, après la démission de lord Shelbourne, il reproduisit la même proposition, et, pendant les années qui suivirent, il l'appuya constamment lorsqu'elle fut présentée. Mais, en 1792, on voit M. Pitt repousser avec violence les pétitions réformistes des *Amis du peuple*, présentées aux communes par M. Grey, en annonçant qu'il s'est pour jamais détaché de cette cause, comme de celle de toutes les innovations. Les réclamations des catholiques, présentees avec tant d'éclat par Burke et Grattan, subirent d'abord l'effet des mêmes causes. En 1787, une simple majorité de quelques voix avait repoussé une proposition d'émancipation politique; en 1790, cette proposition fut à peine appuyée. Cependant le même motif qui décida soudain le duc de Wellington, en 1829, à la mesure dont il s'était montré jusqu'alors le plus implacable adversaire, une insurrection flagrante et la crainte de l'étranger, détermina le gouvernement de George III, en 1793, à faire à l'Irlande des concessions partielles. Celles-ci excitèrent ses espérances sans les restreindre, et la situation du gouvernement anglais devint, de ce jour, d'autant plus fausse, qu'il s'était départi de son vieux principe sans en proclamer un nouveau.

ATHÈNES

SOUS LE ROI OTHON.

A M. De Pouqueville.

Athènes, ... 1838.

Mon cher ami,

Vous serez peut-être surpris de recevoir d'Athènes une lettre qui vous soit adressée par moi, qui habite cette ville depuis hier, à vous qui l'avez si bien connue. Mais l'Athènes où je suis n'est plus celle où vous étiez. C'est une ville toute nouvelle, où vous auriez peine à vous reconnaître, où vos souvenirs mêmes d'autrefois nuiraient à vos observations d'aujourd'hui, où vous chercheriez en vain tout ce qui fut familier à vos regards et cher à votre cœur, où tout est changé enfin, les hommes aussi bien que les édifices. Votre étonnement redouble, et je crois qu'il s'y mêle un peu de curiosité; souffrez donc que je vous expose le tableau de cette ville, telle qu'elle est à présent, et telle que je la vois; et si, en le comparant avec celui que vous avez emporté, vous y trouvez trop de différences, n'accusez pas votre mémoire, ni mon imagination; n'accusez pas non plus le temps, qui nous vieillit si vite, ni même les Turcs, qui ont tant détruit; et pour savoir à qui vous devrez vous en prendre de ces disparates qui vous choquent et de ces ruines qui vous affligent, attendez la fin de ma lettre.

Vous avez éprouvé plus vivement que personne l'émotion dont on ne peut se défendre en approchant d'Athènes. Tant de souvenirs se pressent à ce seul

nom, tant de grandes renommées, tant d'images célèbres sortent en foule de chaque point du sol de l'Attique, que l'homme le moins cultivé, abordant pour la première fois ce sol classique, doit s'y sentir comme accablé des réminiscences qui lui viennent de toutes parts. Qui n'a pas entendu parler du pays de Cécrops et de la ville de Minerve? Qui ne connaît pas quelque chose de la vie de Thésée et de la mort de Codrus? Quel cœur ne palpite pas aux noms de Marathon et de Salamine, à ceux de Miltiade et de Thémistocle? Et parmi ces gens qui repoussent le plus dédaigneusement les traditions du collége, parmi ces habitués de la bourse ou du barreau, qui vivent tout entiers dans le temps présent, et qui n'estiment, dans l'histoire du genre humain, que le jour qu'ils cotent et le moment qu'ils exploitent, quel est l'homme qui n'attache pas encore quelque valeur aux noms de Solon et de Périclès, de Phocion et de Démosthène, de Socrate et d'Euripide, de Sophocle et de Phidias? Pour le voyageur même le moins lettré, il est impossible que la vue d'Athènes soit sans intérêt, car les lieux ont ici presque autant de célébrité que les hommes. Qui ne voudrait pas connaître la colline où siégeait *l'Aréopage*, la prison où mourut Socrate, la tribune où tonna Démosthène? Et cette autre colline, qui se nomma le *Musée*; celle qui porta le jardin de *l'Académie* et l'école de Platon; celle où fut le *Lycée* et où vécut Aristote? Et ces coteaux de *l'Hymette*, et ces bords de *l'Ilissus*, et ces champs bornés par le *Pentélique* et arrosés par le *Céphisse*: qui pourrait entendre tous ces noms, sans désirer de voir tous ces lieux? Et qui pourrait les voir sans être ému?

Mais pour voir des lieux auxquels s'attachent tant de souvenirs historiques et tant d'agrémens naturels, et pour les voir comme il convient, il faut encore qu'il y ait, dans l'état même du pays, certaines conditions, qui ne se trouvent pas toujours; il faut du moins qu'il n'y en ait pas de contraires. Lorsque, il y a plus de vingt ans, vous abordâtes au Pirée, attendant à deux lieues d'Athènes l'hospitalité que vous préparait M. Fauvel au consulat de France, dans la maison qui avait déjà reçu Byron et Châteaubriand, vos premiers regards purent se fixer sans obstacle sur les objets qui s'offraient à vous; et rien d'étranger, rien de moderne, ne vint se mêler à ces premières impressions de l'Attique. Vous aviez devant vous ce port du Pirée, vide de vaisseaux, et solitaire presque comme la mer qui l'environne; vous aperceviez la rade de Salamine, les éminences qui la dominent et le détroit qui la sépare de l'Attique. Vous pouviez alors, seul en présence de ces lieux historiques, jouir sans témoins de vos sensations, vous mouvoir en liberté sur ce théâtre de gloire; visiter, sur l'écueil qui le possède encore, le tombeau détruit de Thémistocle, et chercher même au sommet de *l'Ægæleon* la place d'où Xerxès assistait immobile à la destruction de sa flotte. Alors rien ne faisait obstacle à vos observations; personne ne venait se placer entre l'histoire et vous. Sur la grève du Pirée, une seule maison, modeste asile d'une famille française; dans le triple port, quelques barques de pêcheurs qui troublaient à peine de leur aviron la surface d'une mer tranquille; rien à

Munychie, rien à Phalère; partout le silence et la solitude. Mais dans ce désert, où chaque coin de terre avait eu un nom, chaque rocher un monument, il y avait un champ libre ouvert à l'imagination, de même qu'il restait un terrain vierge sous les pas de l'antiquaire. Pour peu que, devançant dans votre impatience le guide et les chevaux que devait vous envoyer M. Fauvel, vous eussiez voulu vous engager seul sur la route d'Athènes, vous auriez pu la suivre à la trace des longues murailles, premier monument de la puissance d'Athènes et dernier débris de son existence. Porté sur ces blocs énormes, qui n'avaient pu être assemblés que par des mains libres, et qui n'avaient pu être arrachés encore par tant de tyrans, depuis ceux qu'on nomma les *Trente*, jusqu'à ceux qu'on ne compte pas, vous auriez franchi cet espace de deux lieues, presque toujours sur la voie antique, et trouvant, à chaque pas, dans un massif de pierres, un témoin de patriotisme, de liberté et de courage. En même temps que vous auriez cheminé entre ces deux files de débris gigantesques, pour ainsi dire à l'ombre des souvenirs de la liberté hellénique, vous auriez traversé ce beau bois d'oliviers, dont les troncs, alors pressés, ces troncs séculaires, qui viennent des rejetons plantés dans les derniers âges de la république, sont aussi, comme tout ce qui couvre le sol attique, des débris de l'antiquité. Vous seriez ainsi arrivé à Athènes, sans guide, comme sans témoins, ou plutôt avec les monumens du siècle de Thémistocle pour guides et pour témoins; et parvenu, par cette voie, au pied de la colline qui porte encore le temple de Thésée, bâti par le fils de Miltiade, vous auriez gagné l'asile de notre consul, sans avoir rencontré dans toute cette longue route, outre deux maisons françaises, rien qui ne fût grec et héroïque.

Je ne vous dirai pas combien les temps sont changés, combien les circonstances sont différentes; jugez-en vous-même. En débarquant au Pirée, je vois le rivage tout couvert d'habitations modernes, bâties sans plan, sans ordre, sans symétrie, boutiques, hangards, magasins, qu'on dirait construits d'hier, et qui semblent ne devoir durer que jusqu'à demain. Devant ces maisons, qui n'appartiennent à aucun pays ni à aucun siècle, se presse un peuple qui n'appartient pas plus à la Grèce; un amas d'étrangers, de ces gens qui viennent de tous côtés exploiter une nouvelle fortune de peuple, un nouveau siége de gouvernement, qui parlent et qui entendent toutes les langues, au moyen d'une seule qui leur est commune à tous, celle de l'intérêt. Le Pirée, refuge actuel des gens qui étaient, il y a cinq ans, à Nauplie, il y a dix ans à Ægine, et qui seraient demain à Patras ou à Corinthe, s'il y avait là une cour, ou quelque chose qui y ressemblât; le Pirée est donc une ville, comme il y en a tant, comme il y en a partout, où le comptoir est toute la cité, où il n'y a d'autre patriotisme que celui du magasin. Seulement, cette ville, qui aurait quelque chose d'italien, quelque faux air de Livourne ou d'Ancône, s'il fallait absolument lui trouver quelque analogie; cette ville, si nouvelle et déjà caduque, ne se compose encore que de baraques, qui affectent l'apparence de maisons; sans églises et sans hôpitaux, parce qu'ici les cafés tiennent

lieu de tout, et avec un seul palais, celui de la douane, parce qu'ici, comme ailleurs, en fait d'édifices publics, on ne dépense de l'argent que pour ce qui en rapporte. Arrivé au Pirée, pour voir la Grèce, et me trouvant ainsi transporté dans un des derniers faubourgs de Naples, sans rien qui me rappelât la Grèce, j'avais hâte de m'éloigner du Pirée. Pour cela, les moyens s'offraient en foule. J'avais à choisir, dans une multitude de fiacres délabrés, entre le vieux *landau* allemand et le *coricolo* napolitain, j'avais même la ressource de l'*omnibus* français; car la civilisation ébauchée de la Grèce se sert de tous les élémens de nos vieilles civilisations européennes, et ce serait peut-être un spectacle curieux, s'il était donné ailleurs qu'ici, que celui d'un peuple aspirant à se faire une vie nouvelle avec tous les débris tudesques, avec tous les meubles gothiques qui lui tombent sous la main. Mais je ne puis me faire, je l'avoue, à l'idée d'arriver à Athènes en fiacre ou en omnibus, et pourtant c'est ainsi que je fus obligé de faire le court trajet du Pirée à Athènes, sur une route droite et unie, comme celle de Terracine. Vous dirai-je maintenant que cette route, construite par les ingénieurs bavarois, l'a été aux dépens des longues murailles, dont les derniers débris, respectés par plus de vingt siècles, se sont réduits en poussière sous des mains allemandes? Vous dirai-je que le bois d'oliviers, mutilé par la hache des Turcs, n'ombrage encore en grande partie qu'un sol hérissé de ronces, où tout ce qui était antique a disparu, sans qu'une culture nouvelle réjouisse la vue qu'à de bien rares intervalles? Et concevrez-vous que j'eusse besoin d'être à Athènes, pour me croire sur le sol antique?

Suis-je bien sûr du moins que je suis à Athènes, depuis que j'y suis arrivé? Ici encore, souffrez que j'en appelle à vos souvenirs, en vous faisant part de mes impressions. Si je consulte tout ce qu'on a écrit sur Athènes, et ce que vous en avez dit vous-même, cette ville avait dû conserver, sous la domination turque, toute sa physionomie grecque. Les Grecs étaient les maîtres réels du pays, comme ils en étaient à peu près les seuls habitans. Quelques Turcs, tels que le vaivode, qui avait son habitation au centre de la cité, et le kislar-aga, qui occupait l'Acropole, rappelaient seuls, au milieu d'une population grecque, l'autorité musulmane; mais ces Turcs eux-mêmes, vaincus par les habitudes de la Grèce, familiers avec son langage et presque convertis à sa croyance, tant ils étaient devenus indifférens à la leur, n'offraient plus que l'ombre de ces conquérans farouches, de ces despotes altiers, qui avaient planté, quatre siècles auparavant, le drapeau de Mahomet II sur les acropoles d'Athènes et de Corinthe. La Grèce moderne avait triomphé, dans la personne des Turcs, de ses maîtres nouveaux, comme autrefois la Grèce antique avait vaincu les Romains, au sein de Rome même. Athènes, sous le pouvoir des Turcs, était donc une ville toute grecque, où les Turcs eux-mêmes ne se distinguaient que par une sorte de supériorité qu'ils avaient su donner à la civilisation grecque en l'adoptant; où les Grecs, à leur tour, se rapprochaient, par les manières, de leurs maîtres pour les mieux gouverner; où les deux peuples enfin, enlacés par mille liens, tendaient à se fondre

en un seul, dans lequel l'élément asiatique, faible désormais, avait fini par prendre une couleur grecque, en échange de ce qu'il avait donné à la Grèce de physionomie asiatique. On aurait distingué difficilement, à l'extérieur, une mosquée d'une église, tant elles se ressemblaient dans leur architecture empruntée l'une de l'autre, et surtout dans leur décadence commune; on ne saurait nier non plus qu'il n'y ait beaucoup de rapports entre un derviche et un capucin; et quant aux habitations, il eût été difficile que, Grecs et Turcs vivant à peu près de même, il y eût des maisons grecques différentes des maisons turques, si ce n'est par ce qui distingue en tout pays les demeures des gens riches de celles des gens qui ne le sont pas. Athènes devait donc offrir un aspect tout grec, tout oriental, au petit nombre de Francs que l'enthousiasme ou l'étude amenait de loin en loin dans la ville turque, pour y rechercher la cité antique. Stuart, en dessinant les antiquités d'Athènes, n'avait trouvé rien de mieux à placer dans ses tableaux, en fait de personnages épisodiques, que des Turcs, dont la figure grave et le maintien imposant, relevés encore par un riche costume, pouvaient seuls se montrer à côté des monumens antiques. Byron, si mécontent des autres et de lui-même, n'avait eu d'indignation à exhaler à Athènes que sur les ravages commis par un Écossais; et vous-même, mon cher ami, qui avez livré aux Turcs tant de combats heureux dans tant de pages éloquentes de votre livre, il ne paraît pas que vous ayez été choqué de la présence des Turcs, si ce n'est quand le souvenir des Perses se réveillait en vous au nom de Marathon ou de Salamine.

Je continue de me représenter Athènes telle qu'elle était à l'époque où vous l'habitiez, et c'est surtout d'après vos souvenirs que je me la représente. Ses rues étroites et mal pavées serpentaient entre deux files de maisons, dont l'escalier intérieur aboutissait à un premier étage, et dont le toit formait une terrasse. Les plus grandes de ces maisons, grecques et turques indistinctement, avaient une petite cour, où une fontaine répandait la fraîcheur, et un petit jardin qui suffisait pour procurer une apparence d'ombre et de verdure: double trésor, dont on ne peut bien apprécier la valeur que sur un sol aride et sous un ciel ardent comme celui-ci. Pour alimenter ces fontaines privées et pour fournir à un petit nombre de fontaines publiques, on avait épuisé, par des dérivations, le lit de l'Ilissus et du Céphisse; car l'ignorance ou l'incurie de tous les gouvernemens qui s'étaient succédé avaient laissé perdre des sources excellentes qui abreuvaient la ville de Périclès. Ainsi, la fontaine de *Panops* avait tout-à-fait disparu, celle de *Clepsydre* justifiait plus que jamais son nom, en cachant sa source, et l'*Enneakrounos*, qui jaillissait par neuf ouvertures sous la tyrannie de Pisistrate, ne fournissait plus une onde avare que par deux ou trois de ses anciens canaux. Je ne parle pas de l'aqueduc d'Hadrien, dont l'entretien avait cessé depuis des siècles d'être possible à l'indigence de la moderne Athènes, ni des anciens conduits taillés dans le roc, qui n'avaient pu servir qu'aux besoins de la république, et qui répondaient si bien à son génie. L'eau du Céphisse et celle de l'Ilissus, devenues la seule ressource de la cité chrétienne, avaient donc passé tout entières dans ses

rues et dans ses maisons. La campagne attique avait ainsi perdu son principal avantage. L'aridité d'un sol naturellement âpre et privé d'arbres s'en était accrue; et Platon, qui aimait tant, au fort de l'été, à suivre les bords fleuris de l'Ilissus, en humectant ses pieds dans son eau si limpide, si fraîche et si pure, ne reconnaîtrait plus le fleuve sacré, dont l'onde mystique était réservée pour les ablutions de Cérès, pas plus que vous ne pourriez vous-même retrouver aujourd'hui dans le texte de Platon ce fleuve qui, passé le mois d'avril, n'a pas une goutte d'eau. Mais enfin les habitans d'Athènes avaient pu se procurer, aux dépens de l'Ilissus et du Céphisse, un peu d'eau dans leurs fontaines, et, avec cette eau enlevée aux besoins de l'agriculture, quelques arbres qui offraient l'apparence d'un jardin. Des berceaux de vigne, des groupes d'orangers, le lentisque et le laurier rose, ces deux arbustes privilégiés dont la nature a fait présent à la Grèce, pour couvrir la nudité de son sol rocailleux et le lit de ses torrens desséchés; quelques palmiers solitaires, de beaux cyprès, seuls arbres dont le port noble et sévère puisse se soutenir, dans un paysage antique, à côté des colonnes du Jupiter Olympien, répandaient sur le tableau d'Athènes l'agrément et la fraîcheur. Quant aux édifices publics, ils consistaient presque uniquement en églises, presque toutes construites sur l'emplacement et avec les débris des temples antiques. Sept ou huit de ces églises au plus, converties en mosquées, attestaient la décadence du mahométisme par leur aspect délabré. Une égale caducité pesait sur environ quatre-vingts églises ou chapelles bysantines, bâties toutes à peu près sur le même plan, toutes d'une origine plus ou moins ancienne, mais toutes couvertes à l'intérieur de plusieurs couches de peintures, exécutées à des siècles de distance, dans le même style, au point de paraître produites par la même main. L'art était resté stationnaire dans ces églises, comme la croyance dont il était l'expression, ou plutôt il n'y avait point d'art dans ces images uniformément copiées, éternellement reproduites. Il n'y avait qu'une routine aveugle, au service d'une religion immobile; l'art et le culte se confondaient ici, comme cela avait eu lieu autrefois en Égypte, dans une dépendance commune, dans une superstition égale.

Voilà, mon cher ami, comme je me représente Athènes à l'époque où vous l'avez quittée, à la veille d'une révolution dont elle a payé les frais et recueilli les avantages, car, après avoir été détruite de fond en comble, elle est devenue le siége d'une cour; et à la place des Turcs, elle a eu des Allemands, après avoir risqué d'avoir des Français, des Belges, de tout enfin, excepté des Grecs. Voici maintenant comme elle m'a apparu; et c'est ici la partie la moins agréable de ma tâche, car je cesse de vous avoir pour guide, en vous prenant pour confident.

J'avais à peine dépassé l'angle de la petite colline qui porte le temple de Thésée; mon regard en extase était resté fixé, humide d'admiration et de joie, sur ce temple, monument unique de perfection et de beauté, qui semble posé là par la main du temps sur la limite de deux mondes; je contemplais, pour la première fois, en le voyant, le siècle de Périclès dont il est la vivante

image, quand je m'aperçus que j'étais entré dans la nouvelle Athènes. Je traversais une rue, bordée des deux côtés de décombres et de masures, dont le sol inégal n'est point pavé, dont le milieu est occupé par un palmier, débris solitaire d'une végétation asiatique, qui semble égaré là parmi des ruines, et dont la cime à demi desséchée annonce la tempête qui l'a frappée. Un peu plus haut, cette rue, mal alignée entre deux files de baraques, aboutit à une église, restée pareillement isolée sur le sol qu'elle occupe au milieu de la chaussée; après quoi, la rue, redressée et pavée par intervalles, continue en s'élevant, toujours entre des décombres alternant avec des masures, jusqu'à un plateau dont une immense bâtisse, construite jusqu'au premier étage, remplit tout le développement. Cette bâtisse interrompue offre aussi l'aspect d'une ruine, avec les proportions d'un palais. Que vous dirai-je enfin, mon cher ami? Cette rue que je viens de parcourir, et qui est à peine ébauchée, est la principale rue d'Athènes; et ce bâtiment, qui semble ruiné avant d'être achevé, est le palais du roi. Vous avez déjà, si je ne me trompe, une idée de la nouvelle Athènes. C'est une ville où il n'y a pas encore une rue, et où l'on a commencé par construire un palais, image assez fidèle d'un pays où l'on a d'abord fait un roi, avant de s'être assuré qu'il y eût un peuple.

J'ai parcouru dans tous les sens la nouvelle Athènes, et j'ai trouvé partout le même spectacle. Une autre rue principale, qui coupe la première à un angle à peu près droit, et qui se dirige, du pied de l'Acropole au sommet du Céramique, deux noms antiques que je vous demande pardon d'employer pour ces lieux modernes, cette rue, sans alignement, sans pavé, avec des maisons qui se construisent à côté de décombres, avec un café en face d'une église, avec un mélange de tous les styles, qui confond toutes les époques et se sert de tous les matériaux; cette rue tombe déjà en ruine, à l'une de ses extrémités, avant d'être arrivée à l'autre. Il en est à peu près de même de tout le reste. Au centre de la cité, là où il est demeuré quelques pans de vieux murs debout sur des tas de démolitions informes, on s'est hâté d'élever de nouvelles maisons, sans avoir pris la peine de déblayer le sol, sans se servir même des matériaux qu'on avait sous la main; il est résulté de là que chaque habitation neuve est flanquée d'une caverne ou d'un abîme. On marche, au lieu de rues, sur des amas de terre où des fûts de colonnes, des morceaux d'architraves, des pièces de marbre confusément entassées, attestent une longue série de dévastations, dont ces maisons nouvelles, aussi mal assises que mal bâties, ne tarderont pas à exhausser la masse. C'est partout l'image de la destruction à côté de l'activité; c'est un chaos où le vieux et le nouveau sont partout mêlés ensemble, où le grec et le moderne sont penchés sur le gothique et le byzantin, et où malheureusement ce qui est construit aujourd'hui participe de la fragilité de ce qui est tombé hier. En un mot, dans cette pauvre ville, tout est ébauché et caduc; et ce qu'il y a de pis pour les auteurs et les hôtes de ces constructions misérables, c'est qu'en bâtissant pour leur usage des maisons qui doivent durer si peu, ils donnent l'idée d'une société politique qui n'a pas d'avenir, et qui en a la

conscience. Il semble, à voir leurs habitations, qu'ils se contentent de vivre aujourd'hui, et qu'ils ne sont pas sûrs d'exister demain. On disait d'un peuple de l'antiquité, qu'il bâtissait comme s'il devait vivre éternellement; assurément, c'est le contraire, qu'on serait tenté de dire des habitans de la nouvelle Athènes, en voyant leur ville.

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cet amas de constructions, faites sans plan, sans choix, sans goût, sans solidité, c'est que, pour produire à la hâte cette ville moderne, on a perdu l'occasion, on a sacrifié l'espoir de retrouver ce qui restait de la ville antique, et qui valait mieux, dans le moindre de ses débris, que toute la capitale du royaume de Grèce. Figurez-vous, mon cher ami, l'état dans lequel la guerre avait laissé la ville que vous aviez habitée. Aucune maison n'était restée debout; presque toutes les églises étaient démolies aux trois quarts. Ce n'étaient partout que pans de murs demeurés sans toitures, du milieu desquels apparaissaient, pour la première fois, depuis que Byzantins, Goths, Francs, Vénitiens, Turcs, Albanais, avaient, à l'envi les uns des autres, détruit et défiguré l'œuvre des Grecs, des débris de murs antiques, des tronçons de colonnes, des morceaux d'architraves et de corniches, employés comme matériaux dans une maçonnerie de tous les âges. C'était le dernier coup de la haine que les Turcs, en la quittant, avaient cru donner à la Grèce; c'était en effet le dernier service qu'ils pouvaient lui rendre, en découvrant ainsi ces précieux restes d'antiquités, enfouis dans des constructions grossières, où personne jusqu'ici, artiste ou antiquaire, ne se fût avisé de les chercher. Vous aviez vu la maison de M. Fauvel, ornée sur tous ses murs, sur son escalier, sur sa galerie, de fragmens de marbres, de stèles, de bustes, de têtes antiques: c'était là l'œuvre patiente et industrieuse d'un ami de l'antiquité, recueillant avec soin et disposant avec goût tout ce qui lui tombait sous la main de fragmens antiques. Mais vous ne vous doutiez pas, ni vous, ni M. Fauvel, qu'il existait, à peu de distance, des restes du *portique de Jupiter Sauveur* dans la maison Barbanos; que des chapiteaux corinthiens du *Pompéion* se trouvaient dans la maison Isaïe; que tout un angle du *Pœcile* était caché dans une maison voisine; qu'un débris plus considérable encore du *gymnase de Ptolémée* servait d'appui à une autre maison; que près de là, deux rangées de figures colossales, formant un portique, dans la direction de ce gymnase au temple de Thésée, étaient enfermées, avec leurs piédestaux, dans des murs d'une maçonnerie grossière. Il fallait une guerre d'extermination, comme celle que les Turcs faisaient à la Grèce, pour découvrir ces restes antiques, en détruisant ces murs modernes; et c'était là, comme je le disais tout à l'heure, un service réel que la barbarie rendait elle-même à la science.

Qu'a fait de cette œuvre des Turcs la sagesse des Bavarois? J'ai honte pour eux, et c'est cependant un devoir pour moi de le dire. Dans la précipitation qu'on a mise à bâtir ici une ville, du moment qu'on y avait placé une cour, on a dû couvrir presque partout ces restes précieux, à peine exhumés, et non encore étudiés ou connus. Le tombeau où gisait l'antiquité, et que

des mains barbares avaient entr'ouvert, s'est bientôt refermé sur elle, grace à des mains civilisées. Il existait, en avant du *carré d'Hadrien*, trois colonnes d'un portique, vues encore en place et dessinées par Stuart; une de ces colonnes, renversée par la guerre, gisait sur le sol; elle est maintenant murée dans les fondations d'une caserne; et ce n'est pas, cette fois, un Turc, c'est un ingénieur bavarois qui a accompli cet acte de barbarie au milieu de la nouvelle Athènes. Vous connaissez, dans ce quartier d'Athènes qui formait, de votre temps, l'habitation du vaivode, ces beaux restes des édifices construits par Hadrien, qui couvraient un espace considérable à peu près de forme carrée; il en subsiste encore, avec une partie de la façade de l'ouest, deux des murailles, celles du nord et de l'est; le sol y est exhaussé, plus peut-être qu'en aucun autre endroit de la ville moderne, comme on en peut juger par la profondeur à laquelle sont, pour ainsi dire, enterrées, au centre de cet espace, deux vieilles églises byzantines, bâties elles-mêmes sur des fondemens antiques. Cette profondeur peut, à la vue simple, s'évaluer à une vingtaine de pieds; c'est donc de toute cette hauteur que l'encombrement s'est accru, depuis que le christianisme, triomphant avec Théodose, s'était emparé du sol classique pour y asseoir ses autels, et le plus souvent, pour y transformer, suivant son génie, pour y convertir à son usage, ce qui restait des temples antiques. Or, de quoi pensez-vous, mon cher ami, que soit formé cet encombrement qui atteint presque à la hauteur de la petite coupole de ces deux églises? Évidemment il se compose des débris des monumens dus à la munificence d'Hadrien, et ce n'est pas là une simple conjecture. On sait qu'il existe, le long de la muraille du nord, douze colonnes couchées dans les décombres; une de ces colonnes, qui se trouvait encore debout à sa place antique, en 1780, fut alors transportée dans l'église voisine des saints Anargyres; toutes ces colonnes sont en marbre du mont Hymette, comme celles qui forment le portique érigé en avant de la muraille de l'ouest; et, de ce côté aussi, pour peu qu'on entrouvrît le sol qui les recèle, on trouverait la plupart des élémens du portique, qui précédait la bibliothèque et le musée bâtis par Hadrien. Que croyez-vous donc, qu'on ait fait de ce sol si précieux, dont la moindre parcelle contient quelques débris de l'art attique, dont la poussière même rendrait de l'or entre les mains d'un antiquaire? On en a fait le marché de la ville moderne, et ce marché, construit en baraques de bois, de l'aspect le plus misérable, et adossé contre des murailles antiques d'une puissance et d'une solidité qui ont résisté à tant de siècles, offre ainsi le contraste le plus pénible, le spectacle le plus désolant qu'on puisse voir. J'ai voulu, pour accomplir jusqu'au bout ma tâche d'antiquaire, pénétrer jusqu'à cette muraille du nord, qui renferme encore trois des édicules décrits par Pausanias, et jadis ornés, avec tant de richesse et de goût, de bas-reliefs et de peintures sur leurs parois, d'albâtre et de dorure sur leurs plafonds. Les trous de scellement qui servaient à rapporter sur le mur ces peintures et ces bas-reliefs, s'y voient encore à diverses hauteurs, sur tout le prolongement de la muraille; et j'aurais pu, avec un peu d'imagination ou

de mémoire, suppléer en idée ces ornemens détruits, ces plafonds abattus, qui n'existent plus pour nous que dans le livre de Pausanias. Mais, pour me tenir à cette place, où pourraient s'exercer avec fruit toutes les facultés de l'antiquaire, j'étais obligé de faire violence à tous mes sens : je me trouvais sur des tas d'immondices, parmi tout ce qu'il y a, dans la sentine d'un marché, d'objets hideux à la vue, insupportables à l'odorat. Que vous dirai-je? Au bout de quelques minutes, il me fallut fuir de ce cloaque, où j'étais venu pour admirer les restes du goût d'Athènes et de la magnificence d'Hadrien. Je n'ai pas le courage, après cet exemple, de pousser plus loin la description de la ville nouvelle; je dois respecter, jusque dans ses erreurs, une destinée naissante, qui peut triompher des restes antiques qui l'écrasent et des masures modernes qui la déparent. Athènes, enfin, peut sortir de ses ruines, briller encore une fois sur ce sol de l'Attique qui la porte, sous ce soleil de l'Attique qui l'éclaire, et je ne voudrais pas qu'à côté de cette destinée qui peut s'accomplir et de cette Athènes qui peut renaître, il restât un de ces témoignages qui accusent, dictés par l'erreur d'un jour à l'impression d'un moment.

Mais ce qui est pour moi un devoir et un besoin, c'est de proclamer aussi haut, aussi loin qu'il m'est possible, ce qui est ici dans la conscience de tout le monde : oui, il est trop vrai que ce fut une pensée fausse et funeste que celle qui plaça sur le site de l'antique Athènes le siége du nouveau royaume de la Grèce. L'éclat que l'on voulait donner à cette couronne se compose de tous les souvenirs helléniques, et ces souvenirs sont partout, dans la plaine d'Argos, comme dans celle de Marathon, dans le golfe de Corinthe, comme dans la rade de Salamine, à Sparte, à Olympie, à Delphes, partout où il y eut, au sein de la Grèce libre et républicaine, des trophées de sa gloire et des monumens de son génie. Mais ces souvenirs, si grands et si nombreux dans l'histoire, qui ne sait qu'il n'en subsiste presque plus rien sur la face même du pays? Tant de siècles qui ont passé sur cette terre fameuse, et tant de barbares qui l'ont foulée, n'y ont guère laissé à la surface du sol que l'empreinte de la vétusté à tous ses degrés, et de la barbarie sous toutes ses formes. Partout on eût pu construire une capitale à une place célèbre et sur un sol libre; partout on eût pu asseoir un trône moderne sur des souvenirs de patriotisme et de gloire antiques, sans avoir à heurter des ruines ou à enfouir des édifices. Athènes seule possède encore des monumens qui n'appartiennent pas uniquement à la Grèce, mais à la civilisation tout entière, des monumens qui sont ce que le génie de l'homme produisit jamais de plus accompli, qui forment le plus beau patrimoine de l'humanité. Par une merveille presque aussi rare que celle-là, ces monumens sont ce que le temps et la barbarie même ont le plus respecté. Fallait-il donc adosser ce siége d'un nouvel empire à ces impérissables monumens, au risque d'élever des palais sur des ruines, ou de laisser enfouir des chefs-d'œuvre pour épargner des bicoques? Oh! qu'il y avait dans ces premiers jours d'une royauté nouvelle, fondée au sein de cette vieille Grèce, quelque chose de beau à faire! Imaginez-vous, mon cher ami, quelle agréable et imposante

cité on eût pu bâtir, à la place de votre pauvre et chétive Argos, entre Mycènes et Nauplie, à une distance presque égale des souvenirs de la royauté homérique et de ceux de l'indépendance hellénique, dans une plaine vaste et fertile, au fond d'un beau golfe, dont Hydra, fièrement assise sur ses rochers imprenables, garde l'entrée, en y faisant briller, en guise de phare, le double éclat des prodiges de sa marine et des richesses de son commerce! ou bien, à Corinthe, au centre de la Grèce, entre son continent et ses îles, sur l'isthme qui joint les deux mers qui la baignent; ou bien enfin, dans ce port même du Pirée, où furent jetés par le génie de Thémistocle les fondemens de la puissance d'Athènes, et où de nouveaux élémens de fortune et de gloire pouvaient éclore sous l'influence d'une civilisation nouvelle! Vous conviendrez que le Pirée, avec ses trois ports, sans compter ceux de Munychie et de Phalère, qui s'ouvrent à la gauche, pour le commerce de la Grèce; avec la rade de Salamine, suffisante pour les escadres de l'Europe; avec cette belle et fertile plaine de l'Attique, qui s'étend sur un espace de plus de trois lieues jusqu'au pied du Pentélique et de l'Hymette; enfin, avec cette chaîne de ravissantes collines qui forment, appuyées au Parnès, la ceinture de l'Attique du côté de la Mégaride et de la Béotie, offrirait, pour une ville où l'on voudrait faire revivre les destinées de la Grèce antique, à l'aide des ressources de l'Europe moderne, l'emplacement le plus favorable; tandis qu'à deux lieues de là, on eût conservé intact tout un trésor d'antiquités, qui eût été, pour l'homme éclairé de tous les pays et de tous les âges, un champ inépuisable de méditations et d'études. On eût donc pu bâtir, pour nos goûts actuels, pour nos habitudes modernes, une ville toute nouvelle au Pirée, une ville où l'on eût trouvé les ressources et les jouissances de Naples et de Berlin, de Munich et de Paris; mais en même temps on eût exhumé la ville de Périclès et d'Euripide, pour montrer, dans le moindre fragment qui en subsiste, ce qu'était la civilisation d'une autre Grèce et le génie d'une autre époque. L'ancienne et la nouvelle Athènes, si voisines et si dissemblables l'une de l'autre, auraient offert, sur le même terrain, sous le même ciel, le spectacle le plus intéressant et le plus instructif qu'il y eût au monde. Athènes antique eût conservé tout ce qui reste d'elle; Athènes nouvelle n'eût rien perdu de ce qu'elle peut produire, et les deux capitales de la Grèce, à vingt-cinq siècles de distance, se seraient trouvées rapprochées sous un même sceptre, sans que la ville d'Othon nuisît à celle de Périclès. Mais cette illusion d'un antiquaire, qui pouvait devenir la pensée d'un homme d'état, n'est plus qu'un rêve à jamais évanoui. Une occasion, peut-être unique dans l'histoire du genre humain, est perdue, irréparablement perdue. On ne découvrira pas l'antique Athènes; loin de là, on continuera d'abattre ou d'enfouir ce qui en reste. Pour la nouvelle Athènes, elle continuera aussi de s'élever comme elle a commencé, avec des palais en face de masures, avec des temples tudesques auprès d'églises bysantines, avec des idées et des matériaux empruntés de tous côtés, pour produire quelque chose qui se rencontre partout, et qui ne ressemble à rien. Voilà ce qu'une pensée allemande a coûté d'un seul coup

à la science, à la Grèce, à l'Europe; et n'ai-je pas raison de déposer ainsi, sans réserve, bien que sans espoir, ma douleur d'antiquaire dans votre sein de philhellène?

J'avais trop à souffrir du chagrin que je viens de vous confier, dans les premiers temps de mon séjour à Athènes, pour que l'impression qui m'en reste au bout de six semaines ne soit pas encore très vive; et, comme cette douleur se renouvelle chaque jour, et, pour ainsi dire, à chaque pas, je suis bien obligé de détourner, le plus que je puis, mes yeux de cette ville nouvelle qui me choque et m'afflige, pour les fixer, au-dessus d'elle, sur ce qu'on ne se lasse jamais de voir et d'admirer, l'Acropole d'Athènes! Vous aussi, mon cher ami, vous l'avez vue et admirée; mais, pour y arriver, vous étiez obligé de traverser toute une enceinte de fortifications barbares; vous aviez un bastion à tourner, une batterie à franchir, puis une autre batterie. Arrivé au pied des Propylées, vous cherchiez encore les Propylées. Vous aviez devant vous un magasin à poudre, enfermé entre de grossières murailles, du milieu desquelles vous aviez peine à dégager, par la pensée, les colonnes qui s'y trouvaient emprisonnées. En poursuivant votre chemin, dans l'étroit passage qui s'ouvrait à votre droite, vous cherchiez à cette place le temple de la *Victoire sans ailes*, et vous ne le trouviez plus. C'est bien là cependant, vous disiez-vous, en tenant à la main le livre de Pausanias, c'est bien là l'endroit de l'Acropole, d'où la vue s'étend jusqu'à la mer, et d'où Égée, l'œil fixé sur le vaisseau qui portait Thésée vainqueur du minotaure, et qui devait s'annoncer de loin par ses voiles blanches, se précipita, trompé par les voiles noires qu'il apercevait à l'horizon. C'est donc aussi à cet endroit qu'avait dû exister le temple de la *Victoire sans ailes;* mais ce temple que le canon des Vénitiens avait abattu en 1687, la main des Turcs en avait dispersé les matériaux, enfoui les marbres, et rendu la place même méconnaissable. Parvenu, enfin, sur l'Acropole, toujours en cherchant les Propylées, vous vouliez du moins découvrir la *Pinacothèque*, qui formait l'aile gauche de ce magnifique vestibule, et vous ne trouviez, au-dessous d'un amas de maisons turques, qu'une salle remplie de décombres aux trois quarts de sa hauteur, cette même salle dont l'architecte Stuart s'était efforcé de faire le temple de la Victoire, dans l'impuissance où il était de le retrouver quelque part. Tout était ainsi défiguré ou abîmé sous des constructions barbares; l'œuvre du génie restait cachée aux yeux même de la science, et vous vous trouviez sur l'Acropole, où l'on ne pouvait arriver que par les Propylées, sans avoir encore aperçu les Propylées.

Maintenant, que diriez-vous, si, après avoir franchi ce premier mur d'enceinte, qui s'appuie, d'un côté, sur les murs pélasgiques, de l'autre, sur la muraille de Cimon, vous vous trouviez au pied de la rampe des Propylées, en face de ce vestibule dont les colonnes, debout à leur place antique et dégagées à leur base, laissent ainsi entièrement libre tout l'espace que remplissait jadis la pompe des Panathénées? Que diriez-vous, si, pouvant vous élever sans obstable sur ces degrés encore encombrés de terre et de débris, sur ces mêmes degrés où s'agenouilla la Grèce entière,

du siècle de Périclès à celui d'Hadrien, vous arriviez sur le seuil même des Propylées, sur un pavé de marbre, où il ne reste plus d'autre empreinte que celle de l'ornière sacrée du char de Minerve? Si, rassemblant tous vos souvenirs, à cette place où tous les grands de la Grèce ont passé, vous aperceviez le *Temple de la Victoire* relevé à votre droite, et la *Pinacothèque* ouverte à votre gauche? Si, marchant toujours de merveille en merveille, en traversant le portique des Propylées entre les deux rangs de colonnes ioniques, vous vous retrouviez enfin sur l'Acropole, en face du Parthénon, libre dans vos sensations et jouissant de vous-même, sans avoir rencontré un mur qui vous arrête ou un Turc qui vous afflige, et ne voyant partout, de quelque côté que se tournent vos pas ou vos regards, que des souvenirs de la Grèce et des monumens du génie? Voilà pourtant ce que j'ai vu et ce qui est, ce que vous avez pu rêver, mais ce que vous n'avez pu voir; voilà ce qu'a produit l'affranchissement de la Grèce, et ce qu'a exécuté le prince qui la gouverne; et moi, qui me suis prosterné sur ces marbres antiques, rendus à la liberté comme la Grèce elle-même, j'ai tout oublié, tout pardonné de ce que j'ai vu dans la moderne Athènes; je n'ai plus voulu habiter que sur l'Acropole, et vivre que dans la contemplation de ses monumens; et, en n'apercevant plus la nouvelle Athènes que du haut de ce rocher magique qui la couvre de son ombre et l'illumine de son éclat, j'ai fini par m'intéresser à son sort.

Ce n'est pas auprès de vous, mon cher ami, que j'ai besoin de justifier l'enthousiasme que m'inspire l'Acropole d'Athènes; mais je voudrais trouver, pour le faire concevoir à d'autres, des expressions dignes de ce que j'éprouve, et j'en désespère. Chaque jour, depuis six semaines que j'habite ce pays, je monte à l'Acropole par le même sentier, à partir de la *Tour des Vents*, maintenant dégagée aussi des constructions gothiques qui l'enveloppaient. Je passe, à mesure que je m'élève, au pied des roches cécropiennes, puis au-dessous des murs rebâtis par Thémistocle; et en les retrouvant tels que les vit le siècle de Thucydide, je m'incline à chaque fois devant ce grand souvenir de la liberté, et devant ce véridique témoignage de l'histoire. Plus loin, je gravis une pente escarpée, au-dessus de laquelle s'ouvre, dans le rocher de l'Acropole, la *Grotte d'Agraule*, et un peu plus loin encore, celle de *Pan*: c'est là que s'étaient accomplis tous les mystères de la naissance d'Athènes, là qu'ils restèrent cachés à tout regard profane par des terreurs sacrées; et maintenant que ces lieux n'ont plus de secrets ni d'autels, on a pu retrouver l'escalier taillé dans le roc qui conduisait auprès du temple d'Érechthée, et par où les deux jeunes Arrhéphores, dans une nuit solennelle de la fête des Panathénées, portaient le mystérieux fardeau que leur avait mis sur la tête la prêtresse de Minerve. J'arrive ainsi en haut du seul passage qui donne accès à l'Acropole, repassant à chaque pas, en présence des lieux qui les rappellent, les plus anciennes traditions de la religion attique. Alors j'ai devant moi, sous mes pieds, le théâtre d'Hérode Atticus, monument de la libéralité d'un grand citoyen; je domine la colline de l'Aréopage, qui n'est encore, comme aux beaux jours de la liberté attique, ornée que des seuls

souvenirs de tant de juges intègres et de magistrats populaires. Un peu plus loin, sur la gauche, mon œil se fixe sur la colline du Pnyx, où la tribune taillée dans le roc, la tribune de Phocion et de Démosthène, est restée ce que l'avait faite le siècle des trente tyrans, solitaire et muette comme aux jours de Chéronée; mon regard, en traversant la place où je reconnais encore la tombe de Thémistocle, arrive au Pirée et à Salamine, et je comprends ainsi d'un seul coup d'œil toute la politique d'Athènes, en même temps que d'un seul point j'envisage presque toute son histoire; voilà ce qui me frappe en montant à l'Acropole et ce qui m'occupe tout le temps que j'y passe.

Le soir, quand j'ai accompli ma tâche de chaque jour, qui me ramène constamment à l'Acropole, c'est toujours à l'Acropole que se reportent mes regards, de quelque côté de la campagne attique que se soit dirigée ma promenade solitaire. Si je suis la route d'Éleusis, ou si je cherche celle de l'Académie, si c'est vers le Stade et le Lycée, ou bien à l'opposé, du côté du Pnyx et du Musée, que se portent mes pas, c'est toujours l'Acropole que je retrouve, à quelque place que je m'arrête, l'Acropole qui grandit à mesure qu'elle s'isole de ce qui l'environne, et qui, à mesure aussi qu'elle s'élève, se décore plus fièrement des monumens qui la couvrent. L'effet que produit la contemplation de ce rocher magique, de tous les points de l'horizon, à toutes les heures du jour, est impossible à comprendre, pour qui ne l'a pas vu, et quand on l'a vu, il faut renoncer à le décrire. Mais je conçois à présent l'importance que cette énorme roche, escarpée de tous côtés, sublime de tous côtés, avait acquise dans les idées et dans les croyances du peuple d'Athènes; je conçois que c'est là qu'a dû s'établir la première société attique, là que plus tard, à mesure qu'elle s'étendait dans la plaine, elle chercha son refuge où elle avait placé son berceau. C'est à l'Acropole qu'Athènes dut sa naissance, et que l'humanité, instruite par Athènes, dut sa civilisation et ses lumières. Le premier siége de sa religion, le plus auguste sanctuaire de son culte, les plus grands monumens de son génie, les plus glorieux trophées de sa liberté, c'est sur l'Acropole qu'Athènes les érigea; c'est là qu'ils se retrouvent dans les plus admirables débris qui soient au monde; et lorsque Athènes a disparu tout entière du sol de l'Attique, c'est sur l'Acropole qu'elle existe encore tout entière. Avec ces rochers qui portent les noms de Cécrops et d'Agraule; avec ces murs qui furent bâtis par les Pélasges, rebâtis par Thémistocle et Cimon; avec ces temples brûlés par les Perses, et relevés dans le siècle de Périclès par le génie de Phidias, l'Acropole a gardé, durant tant de générations, tout ce que la nature et l'art, tout ce que la mythologie et l'histoire, tout ce que la religion et la liberté avaient fait pour elle; et c'est cette couronne des siècles, c'est cette majesté des arts, empreintes au front de ce rocher sublime, qui font rejaillir encore sur les humbles masures et sur les ruines récentes de la nouvelle Athènes, un peu de cet intérêt qui la sauve du mépris et la défend contre la pitié.

Raoul-Rochette.

SPIRIDION.

[A M. PIERRE LEROUX.

Ami et frère par les années, père et maître par la vertu et la science, agréez l'envoi d'un de mes contes, non comme un travail digne de vous être dédié, mais comme un témoignage d'amitié et de vénération.

GEORGE SAND.

PREMIÈRE PARTIE.

Lorsque j'entrai comme novice au couvent des Franciscains, j'étais à peine âgé de seize ans. Mon caractère, doux et timide, sembla inspirer d'abord la confiance et l'affection, mais je ne tardai pas à voir la bienveillance des frères se changer en froideur, et le père trésorier, qui seul me conserva un peu d'intérêt, me prit plusieurs fois à part pour me dire tout bas que si je ne faisais attention à moi-même, je tomberais dans la disgrace du prieur.

Je le pressais en vain de s'expliquer, il mettait un doigt sur ses lèvres, et s'éloignant d'un air mystérieux, il ajoutait pour toute réponse : — Vous savez bien, mon cher fils, ce que je veux dire.

Je cherchais vainement mon crime. Il m'était impossible, après le plus scrupuleux examen, de découvrir en moi des torts assez graves

pour mériter une réprimande. Des semaines, des mois s'écoulèrent, et l'espèce de réprobation tacite qui pesait sur moi ne s'adoucit point. En vain je redoublais de ferveur et de zèle; en vain je veillais à toutes mes paroles, à toutes mes pensées; en vain j'étais le plus assidu aux offices et le plus ardent au travail, je voyais chaque jour la solitude élargir un cercle autour de moi. Tous mes amis m'avaient quitté. Personne ne m'adressait plus la parole. Les novices les moins réguliers et les moins méritans semblaient s'arroger le droit de me mépriser. Quelques-uns même, lorsqu'ils passaient près de moi, serraient contre leur corps les plis de leur robe, comme s'ils eussent craint de toucher un lépreux. Quoique je récitasse mes leçons sans faire une seule faute, et que je fisse dans le chant de très grands progrès, un profond silence régnait dans les salles d'étude, quand ma timide voix avait cessé de résonner sous la voûte. Les docteurs et les maîtres n'avaient pas pour moi un seul regard d'encouragement, tandis que des novices nonchalans ou incapables étaient comblés d'éloges et de récompenses; lorsque je passais devant l'abbé, il détournait la tête, comme s'il eût eu horreur de mon salut.

J'examinais tous les mouvemens de mon cœur et je m'interrogeais sévèrement pour savoir si l'orgueil blessé n'avait pas une grande part dans ma souffrance. Je pouvais du moins me rendre ce témoignage, que je n'avais rien épargné pour combattre toute révolte de la vanité, et je sentais bien que mon cœur était réduit à une tristesse profonde par l'isolement où on le refoulait, par le manque d'affection, et non par le manque d'amusement et de flatteries.

Je résolus de prendre pour appui le seul religieux qui ne pût fuir mes confidences, mon confesseur. J'allai me jeter à ses pieds, je lui exposai mes douleurs, mes efforts, pour mériter un sort moins rigoureux, mes combats contre l'esprit de reproche et d'amertume qui commençait à s'élever en moi. Mais quelle fut ma consternation, lorsqu'il me répondit d'un ton glacial : — Tant que vous ne m'ouvrirez pas votre cœur avec une entière sincérité et une parfaite soumission, je ne pourrai rien faire pour vous ! — O père Hégésipe! lui répondis-je, vous pouvez lire la vérité au fond de mes entrailles, car je ne vous ai jamais rien caché. — Alors il se leva, et me dit avec un accent terrible : Misérable pécheur! ame basse et perverse! vous savez bien que vous me cachez un secret formidable, et que votre conscience est un abîme d'iniquité; mais vous ne tromperez pas l'œil de Dieu, vous n'échapperez point à sa justice. Allez, retirez-vous de moi, je ne veux plus entendre vos plaintes hypocrites. Jusqu'à ce

que la contrition aît touché votre cœur, et que vous ayez lavé par une pénitence sincère les souillures de votre esprit, je vous défends d'approcher du tribunal de la pénitence.

—O mon père! mon père! m'écriai-je, ne me repoussez pas ainsi, ne me réduisez pas au désespoir, ne me faites pas douter de la bonté de Dieu et de la sagesse de vos jugemens. Je suis innocent devant le Seigneur, ayez pitié de mes souffrances.... —Reptile audacieux! s'écria-t-il d'une voix tonnante, glorifie-toi de ton parjure et invoque le nom du Seigneur pour appuyer tes faux sermens; mais laisse-moi, ôte-toi de devant mes yeux, ton endurcissement me fait horreur. — En parlant ainsi, il dégagea sa robe que je tenais dans mes mains suppliantes. Je m'y cramponnai dans une sorte d'égarement; alors il me repoussa violemment, et je tombai la face contre terre. Il s'éloigna, poussant avec force derrière lui la porte de la sacristie où cette scène se passait. Je demeurai dans les ténèbres. Soit par la violence de ma chute, soit par l'excès de mon chagrin, une veine se rompit dans ma gorge, et j'eus une hémorragie. Je n'eus pas la force de me relever, je me sentis défaillir rapidement, et bientôt je fus étendu sans connaissance sur le pavé baigné de mon sang.

Je ne sais combien de temps je passai ainsi. Quand je commençai à revenir à moi, je sentis une fraîcheur agréable; une brise harmonieuse semblait se jouer autour de moi, séchait la sueur de mon front et courait dans ma chevelure, puis semblait s'éloigner avec un son vague, imperceptible, murmurer je ne sais quelles notes faibles dans les coins de la salle, et revenir sur moi comme pour me rendre des forces et m'engager à me relever.

Cependant je ne pouvais m'y décider encore, car j'éprouvais un bien-être inoui, et j'écoutais dans une sorte d'aberration paisible les bruits de ce souffle d'été qui se glissait furtivement par la fente d'une persienne. Alors il me sembla entendre une voix qui partait du fond de la sacristie, et qui parlait si bas, que je ne distinguais pas ses paroles. Je restai immobile et lui prêtai toute mon attention. Elle semblait faire une de ces prières entrecoupées que nous appelons oraisons jaculatoires. Enfin je saisis distinctement ces mots : *Esprit de vérité, relève les victimes de l'ignorance et de l'imposture.* « Père Hégésipe! dis-je d'une voix faible, est-ce vous qui revenez vers moi? » Mais personne ne me répondit; je me soulevai sur mes mains et sur mes genoux, j'écoutai encore, je n'entendis plus rien. Je me relevai tout-à-fait, je regardai autour de moi, j'étais tombé si près de la porte unique de cette petite salle, que personne après le départ de mon con-

fesseur n'eût pu rentrer sans marcher sur moi; d'ailleurs, cette porte ne s'ouvrait qu'en dedans par un fort loquet de forme ancienne. J'y touchai, et je m'assurai qu'il était fermé. Je fus pris de terreur, et je restai quelques instans sans oser faire un pas. Adossé contre la porte, je cherchais à percer de mon regard l'obscurité dans laquelle les angles de la salle étaient plongés. Une lueur blafarde, tombant d'une lucarne à volet de plein chêne, tremblait vers le milieu de cette pièce. Un faible vent tourmentant le volet, agrandissait et diminuait tour à tour la fente qui laissait pénétrer cette rare lumière. Les objets qui se trouvaient dans cette région à demi éclairée, le prie-dieu surmonté d'une tête de mort, quelques livres épars sur le plancher, une aube suspendue à la muraille, semblaient se mouvoir avec l'ombre du feuillage que l'air agitait derrière la croisée. Quand je crus voir que j'étais seul, j'eus honte de ma timidité, je fis un signe de croix, et je m'apprêtai à aller ouvrir tout-à-fait le volet; mais un profond soupir qui semblait partir du prie-dieu me retint collé à ma place. Cependant je voyais assez distinctement le prie-dieu pour être bien sûr qu'il n'y avait personne. Une idée que j'aurais dû concevoir plus tôt vint me rassurer; quelqu'un pouvait être appuyé dehors contre la fenêtre, et faire sa prière sans songer à moi. Mais qui donc pouvait être assez hardi pour émettre des vœux et prononcer des paroles comme celles que j'avais entendues?

La curiosité, seule passion et seule distraction permise dans le cloître, s'empara de moi. Je m'avançai vers la fenêtre; mais à peine eus-je fait un pas, qu'une ombre noire, se détachant, à ce qu'il me parut, du prie-dieu, traversa la salle en se dirigeant vers la fenêtre, et passa devant moi comme un éclair. Ce mouvement fut si rapide, que je n'eus pas le temps d'éviter ce que je prenais pour un corps, et ma frayeur fut si grande, que je faillis m'évanouir une seconde fois. Mais je ne sentis rien, et, comme si j'eusse été traversé par cette ombre, je la vis disparaître à ma gauche.

Je m'élançai vers la fenêtre, je poussai le volet avec précipitation, je jetai les yeux dans la sacristie, j'y étais absolument seul; je les promenai sur tout le jardin, il était désert, et le vent du midi courait sur les fleurs. Je pris courage, j'explorai tous les coins de la salle, je regardai derrière le prie-dieu, qui était fort grand; je secouai tous les vêtemens sacerdotaux suspendus aux murailles, je trouvai toutes choses dans leur état naturel, et rien ne put m'expliquer ce qui s'était passé. La vue de tout le sang que j'avais perdu me porta à croire que mon cerveau, affaibli par cette hémorragie, avait été en proie à une

hallucination. Je me retirai dans ma cellule, et j'y demeurai enfermé jusqu'au lendemain.

Je passai ce jour et cette nuit dans les larmes. L'inanition, la perte de sang, les vaines terreurs de la sacristie, avaient brisé tout mon être. Nul ne vint me secourir ou me consoler; nul ne s'enquit de ce que j'étais devenu. Je vis de ma fenêtre la troupe des novices se répandre dans le jardin. Les grands chiens qui gardaient la maison vinrent gaiement à leur rencontre, et reçurent d'eux mille caresses. Mon cœur se serra et se brisa à la vue de ces animaux, mieux traités cent fois, et cent fois plus heureux que moi.

J'avais trop de foi en ma vocation, pour concevoir aucune idée de révolte ou de fuite. J'acceptai en somme ces humiliations, ces injustices et ce délaissement comme une épreuve envoyée par le ciel, et comme une occasion de mériter. Je priai, je m'humiliai, je frappai ma poitrine, je recommandai ma cause à la justice de Dieu, à la protection de tous les saints, et je finis enfin vers le matin par goûter un doux repos. Je fus éveillé en sursaut par un rêve. Le père Alexis m'était apparu, et, me secouant rudement, il m'avait répété à peu près les paroles qu'un être mystérieux m'avait dites dans la sacristie : — Relève-toi, victime de l'ignorance et de l'imposture.

Quel rapport le père Alexis pouvait-il avoir avec cette réminiscence? Je n'en trouvai aucun, sinon que la vision de la sacristie m'avait beaucoup occupé au moment où je m'étais endormi, et qu'à ce moment même j'avais vu de mon grabat le père Alexis rentrer du jardin dans le couvent vers le coucher de la lune, une heure environ avant le jour.

Cette matinale promenade du père Alexis ne m'avait pourtant pas frappé comme un fait extraordinaire. Le père Alexis était le plus savant de nos moines; il était grand astronome, et il avait la garde des instrumens de physique et de géométrie, dont l'observatoire du couvent était assez bien fourni. Il passait une partie des nuits à faire ses expériences et à contempler les astres; il allait et venait à toute heure, sans être astreint scrupuleusement à celles des offices, et il était dispensé de descendre à l'église pour matines et laudes. Mais mon rêve le ramenant à ma pensée, je me mis à songer que c'était un homme bizarre, toujours préoccupé, souvent inintelligible dans ses paroles, errant sans cesse dans le couvent comme une ame en peine; qu'en un mot, ce pouvait bien être lui qui, la veille, appuyé contre la fenêtre de la sacristie, avait murmuré une formule d'invocation, et fait passer son ombre sur le mur, par hasard, sans se douter de mes

terreurs. Je résolus de le lui demander, et en réfléchissant à la manière dont il accueillerait mes questions, je m'enhardis à saisir ce prétexte pour faire connaissance avec lui. Je me rappelai que ce sombre vieillard était le seul dont je n'eusse reçu aucune insulte muette ou verbale; qu'il ne s'était jamais détourné de moi avec horreur, et qu'il paraissait absolument étranger à toutes les résolutions qui se prenaient dans la communauté. Il est vrai qu'il ne m'avait jamais dit une parole amie, que son regard n'avait jamais rencontré le mien, et qu'il ne paraissait pas seulement se souvenir de mon nom; mais il n'accordait pas plus d'attention aux autres novices. Il vivait dans un monde à part, absorbé dans ses spéculations scientifiques. On ne savait s'il était pieux ou indifférent à la religion; il ne parlait jamais que du monde extérieur et visible; il ne paraissait pas se soucier beaucoup de l'autre. Personne n'en disait de mal, personne n'en disait de bien; et quand les novices se permettaient quelque remarque ou quelque question sur lui, les moines leur imposaient silence d'un ton sévère.

Peut-être, pensai-je, si j'allais lui confier mes tourmens, il me donnerait un bon conseil; peut-être lui, qui passe sa vie tout seul, si tristement, serait touché de voir pour la première fois un novice venir à lui et lui demander son assistance. Les malheureux se cherchent et se comprennent. Peut-être est-il malheureux, lui aussi; peut-être sympathisera-t-il avec mes douleurs. Je me levai, et, avant de l'aller trouver, je passai au réfectoire. Un frère convers coupait du pain; je lui en demandai, et il m'en jeta un morceau, comme il eût fait à un animal importun. J'eusse mieux aimé des injures que cette muette et brutale pitié. On me trouvait indigne d'entendre le son de la voix humaine, et on me jetait ma nourriture par terre, comme si dans mon abjection j'eusse été réduit à ramper avec les bêtes.

Quand j'eus mangé ce pain amer et trempé de mes pleurs, je me rendis à la cellule du père Alexis. Elle était située, loin de toutes les autres, dans la partie la plus élevée du bâtiment, à côté du cabinet de physique. On y arrivait par un étroit balcon suspendu à l'extérieur du dôme. Je frappai, on ne me répondit pas; j'entrai, je trouvai le père Alexis endormi sur un fauteuil, un livre à la main. Sa figure, sombre et pensive jusque dans le sommeil, faillit m'ôter ma résolution. C'était un vieillard de taille moyenne, robuste, large des épaules, voûté par l'étude plus que par les années; son crâne chauve était encore garni par derrière de cheveux noirs crépus; ses traits énergiques ne manquaient cependant pas de finesse. Il y avait sur

cette face flétrie un mélange inexprimable de décrépitude et de force virile. Je passai derrière son fauteuil sans faire aucun bruit, dans la crainte de le mal disposer en l'éveillant brusquement; mais, malgré mes précautions extrêmes, il s'aperçut de ma présence, et sans soulever sa tête appesantie, sans ouvrir ses yeux caves, sans témoigner ni humeur ni surprise, il me dit : *Je t'entends.*

— Père Alexis... lui dis-je d'une voix timide.

— Pourquoi m'appelles-tu père? reprit-il sans changer de ton ni d'attitude, tu n'as pas coutume de m'appeler ainsi; je ne suis pas ton père, mais bien plutôt ton fils, quoique je sois flétri par l'âge, tandis que toi, tu restes éternellement jeune, éternellement beau!

Ce discours étrange troublait toutes mes idées; je gardai le silence. Le moine reprit.

— Eh bien! parle, je t'écoute. Tu sais bien que je t'aime comme l'enfant de mes entrailles, comme le père qui m'a engendré, comme le soleil qui m'éclaire, comme l'air que je respire, et plus que tout cela encore!

— O père Alexis, lui dis-je, étonné et attendri d'entendre des paroles si douces sortir de cette bouche rigide, ce n'est pas à moi, misérable enfant, que s'adressent des sentimens si tendres; je ne suis pas digne d'une telle affection, et je n'ai le bonheur de l'inspirer à personne; mais puisque je vous surprends au milieu d'un heureux songe, puisque le souvenir d'un ami égaie votre cœur, bon père Alexis, que votre réveil me soit favorable, que votre regard tombe sur moi sans colère, et que votre main ne repousse pas ma tête humiliée, couverte des cendres de la douleur et de l'expiation.

En parlant ainsi, je pliai les genoux devant lui, et j'attendis qu'il jetât les yeux sur moi. Mais à peine m'eut-il vu, qu'il se leva comme saisi de fureur et d'épouvante en même temps; l'éclair de la colère brillait dans ses yeux, et une sueur froide ruisselait sur ses tempes dévastées. — Qui êtes-vous? s'écria-t-il, que me voulez-vous? que venez-vous faire ici? je ne vous connais pas! — J'essayai vainement de le rassurer par mon humble posture, par mes regards supplians. — Vous êtes un novice, me dit-il, je n'ai point affaire avec les novices. Je ne suis pas un directeur de consciences, ni un dispensateur de grâces et de faveurs. Pourquoi venez-vous m'espionner pendant mon sommeil? Vous ne surprendrez pas le secret de mes pensées. Retournez vers ceux qui vous envoient, dites-leur que je n'ai pas long-temps à vivre, et que je demande qu'on me laisse tranquille. Sortez, sortez, j'ai à travailler; pourquoi violez-vous la con-

signe qui défend d'approcher de mon laboratoire? Vous exposez votre vie et la mienne; allez-vous-en! — J'obéis tristement, et je me retirais à pas lents, découragé, brisé de douleurs, le long de la galerie extérieure par laquelle j'étais venu. Il m'avait suivi jusqu'en dehors, comme pour s'assurer que je m'éloignais. Lorsque j'eus atteint l'escalier, je me retournai et je le vis debout, l'œil toujours enflammé de colère, les lèvres contractées par la méfiance. D'un geste impérieux il m'ordonna de méloigner. J'essayai d'obéir; je n'avais plus la force de marcher, je n'avais plus celle de vivre; je perdis l'équilibre, je roulai quelques marches, je faillis être entraîné dans ma chute par-dessus la rampe, et du haut de la tour me briser sur le pavé. Le père Alexis s'élança vers moi avec la force et l'agilité d'un chat; il me saisit, et me soutenant dans ses bras: — Qu'avez-vous donc? me dit-il d'un ton brusque, mais plein de sollicitude, êtes-vous malade, êtes vous désespéré, êtes-vous fou? — Je balbutiai quelques paroles, et cachant ma tête dans sa poitrine, je fondis en larmes. Il m'emporta alors comme si j'eusse été un enfant au berceau, et entrant dans sa cellule, il me déposa sur son fauteuil, frotta mes tempes d'une liqueur spiritueuse, et en humecta mes narines et mes lèvres froides; puis, voyant que je reprenais mes esprits, il m'interrogea avec douceur. Alors je lui ouvris mon ame tout entière; je lui racontai les angoises auxquelles on m'abandonnait, jusqu'à me refuser le secours de la confession; je protestai de mon innocence, de mes bonnes intentions, de ma patience, et je me plaignis amèrement de n'avoir pas un seul ami pour me consoler et me fortifier dans cette épreuve au-dessus de mes forces.

Il m'écouta d'abord avec un reste de crainte et de méfiance; puis son front austère s'éclaircit peu à peu, et comme j'achevais le récit de mes peines, je vis de grosses larmes ruisseler sur ses joues creuses.

— Pauvre enfant, me dit-il, voilà bien ce qu'ils m'ont fait souffrir! victime! victime de l'ignorance et de l'imposture!

A ces paroles, je crus reconnaître la voix que j'avais entendue dans la sacristie, et cessant de m'en inquiéter, je ne songeai plus à lui demander l'explication de cette aventure; seulement je fus frappé du sens de cette exclamation, et voyant qu'il demeurait comme plongé en lui-même, je le suppliai de me faire entendre encore sa voix amie, si douce à mon oreille, si chère à mon cœur, au milieu de ma détresse.

— Jeune homme, me dit-il, avez-vous compris ce que vous fesiez

quand vous êtes entré dans un cloître? Vous êtes-vous bien dit que c'était enfermer votre jeunesse dans la nuit du tombeau, et vous résoudre à vivre dans les bras de la mort?

— O mon père! lui dis-je, je l'ai compris, je l'ai résolu, je l'ai voulu et je le veux encore; mais c'était à la vie du siècle, à la vie du monde, à la vie de la chair que je consentais à mourir...

— Ah! tu as cru, enfant, qu'on te laisserait celle de l'âme! tu t'es livré à des moines, et tu as pu le croire!

— J'ai voulu donner la vie à mon ame, j'ai voulu élever et purifier mon esprit, afin de vivre de Dieu, dans l'esprit de Dieu; mais voilà qu'au lieu de m'accueillir et de m'aider, on m'arrache violemment du sein de mon père, et on me livre aux ténèbres du doute et du désespoir...

— *Gustans gustavi paululùm mellis, et ecce morior!* dit le moine d'un air sombre en s'asseyant sur son grabat; et, croisant ses bras maigres sur sa poitrine, il tomba dans la méditation.

Puis se levant, et marchant dans sa cellule avec activité : — Comment vous nomme-t-on? me dit-il.

— Frère Angel, pour servir Dieu et vous honorer, répondis-je; mais il n'écouta pas ma réponse, et après un instant de silence : Vous vous êtes trompé, dit-il; si vous voulez être moine, si vous voulez habiter le cloître, il faut changer toutes vos idées, autrement *vous mourrez!*

— Dois-je donc mourir en effet pour avoir mangé le miel de la grâce? pour avoir cru, pour avoir espéré, pour avoir dit : Seigneur, aimez-moi?

— Oui, pour cela *tu mourras!* répondit-il d'une voix forte, en promenant autour de lui des regards farouches; puis il retomba encore dans sa rêverie, et ne fit plus attention à moi. Je commençais à me trouver mal à l'aise auprès de lui; ses paroles entrecoupées, son aspect rude et chagrin, ses éclairs de sensibilité, suivis aussitôt d'une profonde indifférence, tout en lui avait un caractère d'aliénation. Tout d'un coup il renouvela sa question, et me dit d'un ton presque impérieux : — Votre nom?

— Angel, répondis-je avec douceur.

— Angel! s'écria-t-il en me regardant d'un air inspiré. Il m'a été dit : « Vers la fin de tes jours, un ange te sera envoyé, et tu le reconnaî« tras à la flèche qui lui traversera le cœur. Il viendra te trouver, et « il te dira : Retire-moi cette flèche qui me donne la mort... Et si tu

« lui retires cette flèche, aussitôt celle qui te traverse tombera, ta « plaie sera fermée, et tu vivras. »

— Mon père, lui dis-je, je ne connais point ce texte, je ne l'ai rencontré nulle part.

—C'est que tu connais peu de choses, me répondit-il en posant amicalement sa main sur ma tête, c'est que tu n'as point encore rencontré la main qui doit guérir ta blessure; moi, je comprends la parole de l'Esprit, et je te connais. Tu es celui qui devait venir vers moi, je te reconnais à cette heure, et ta chevelure est blonde comme la chevelure de celui qui t'envoie. Mon fils, sois béni, et que le pouvoir de l'Esprit s'accomplisse en toi... Tu es mon fils bien-aimé, et c'est en toi que je mettrai toute mon affection.

Il me pressa sur son sein, et levant les yeux au ciel, il me parut sublime. Son visage prit une expression que je n'avais vue que dans ces têtes de saints et d'apôtres, chefs-d'œuvre de peinture qui ornaient l'église du couvent. Ce que j'avais pris pour de l'égarement eut à mes yeux le caractère de l'inspiration. Je crus voir un archange, et pliant les deux genoux, je me prosternai devant lui.

Il m'imposa les mains, en disant : « Cesse de souffrir! que la flèche acérée de la douleur cesse de déchirer ton sein; que le dard empoisonné de l'injustice et de la persécution cesse de percer ta poitrine; que le sang de ton cœur cesse d'arroser des marbres insensibles. Sois consolé, sois guéri, sois fort, sois béni. Lève-toi!

Je me relevai et sentis mon ame inondée d'une telle consolation, mon esprit raffermi par une espérance si vive, que je m'écriai : Oui, un miracle s'est accompli en moi, et je reconnais maintenant que vous êtes un saint devant le Seigneur.

—Ne parle pas ainsi, mon enfant, d'un homme faible et malheureux, me dit-il avec tristesse; je suis un être ignorant et borné, dont *l'Esprit* a eu pitié quelquefois. Qu'il soit loué à cette heure, puisque j'ai eu la puissance de te guérir. Va en paix; sois prudent, ne me parle en présence de personne, et ne viens me voir qu'en secret.

— Ne me renvoyez pas encore, mon père, lui dis-je, car qui sait quand je pourrai revenir? Il y a des peines si sévères contre ceux qui approchent de votre laboratoire, que je serai peut-être bien longtemps avant de pouvoir goûter de nouveau la douceur de votre entretien.

—Il faut que je te quitte et que *je consulte*, répondit le père Alexis. Il est possible qu'on te persécute pour la tendresse que tu vas m'ac-

corder; mais l'Esprit te donnera la force de vaincre tous les obstacles, car il m'a prédit ta venue, et ce qui doit s'accomplir *est dit*.

Il se rassit sur son fauteuil, et tomba dans un profond sommeil. Je contemplai long-temps sa tête, empreinte d'une sérénité et d'une beauté surnaturelle, bien différente en ce moment de ce qu'elle m'était apparue d'abord; puis, baisant avec amour le bord de sa robe grise, je me retirai sans bruit.

Quand je ne fus plus sous le charme de sa présence, ce qui s'était passé entre lui et moi me fit l'effet d'un songe. Moi, si croyant, si orthodoxe dans mes études et dans mes intentions; moi, que le seul mot d'hérésie faisait frémir de crainte et d'horreur, par quelles paroles avais-je donc été fasciné? et par quelle formule avais-je laissé unir clandestinement ma destinée à cette destinée inconnue? Alexis m'avait soufflé l'esprit de révolte contre mes supérieurs, contre ces hommes que je devais croire et que j'avais toujours crus infaillibles. Il m'avait parlé d'eux avec un profond mépris, avec une haine concentrée, et je m'étais laissé surprendre par les figures et l'obscurité de son langage. Maintenant ma mémoire me retraçait tout ce qui eût dû me faire douter de sa foi, et je me souvenais avec terreur de lui avoir entendu citer et invoquer à chaque instant *l'Esprit*, sans qu'il y joignît jamais l'épithète consacrée par laquelle nous désignons la troisième personne de la Trinité divine. C'était peut-être au nom du malin esprit qu'il m'avait imposé les mains. Peut-être avais-je fait alliance avec les esprits des ténèbres en recevant les caresses et les consolations de ce moine suspect. Je fus troublé, agité; je ne pus fermer l'œil de la nuit. Comme la veille, je fus oublié et abandonné. De même que la nuit précédente, je m'endormis au jour et me réveillai tard. J'eus honte alors d'avoir manqué depuis tant d'heures à mes exercices de piété; je me rendis à l'église, et je priai ardemment l'Esprit saint de m'éclairer et de me préserver des embûches du tentateur.

Je me sentis si triste et si peu fortifié au sortir de l'église, que je me crus dans une voie de perdition, et je résolus d'aller me confesser. J'écrivis un mot au père Hégésipe pour le supplier de m'entendre; mais il me fit faire verbalement, par un des convers les plus grossiers, une réponse méprisante et un refus positif. En même temps ce convers m'intima, de la part du prieur, l'ordre de sortir de l'église et de n'y jamais mettre les pieds avant la fin des offices du soir. Encore si un religieux prolongeait sa prière dans le chœur, ou y rentrait pour s'y livrer à quelque acte de dévotion particulière, je devais

à l'instant même purger la maison de Dieu de mon souffle impur, et céder ma place à un serviteur de Dieu.

Cet arrêt inique me blessa tellement que j'entrai dans une colère insensée. Je sortis de l'église en frappant du poing sur les murs comme un furieux. Le convers me chassait dehors en me traitant de blasphémateur et de sacrilége.

Au moment où je franchissais la porte au fond du chœur qui donnait sur le jardin, le chagrin et l'indignation faillirent me faire perdre encore une fois l'usage de mes sens. Je chancelai; un nuage passa devant mes yeux, mais la fierté vainquit le mal, et je m'élançai vers le jardin, en me jetant un peu de côté pour faire place à une personne que je vis tout à coup sur le seuil, face à face avec moi. C'était un jeune homme d'une beauté surprenante, et portant un costume étranger. Bien qu'il fût couvert d'une robe noire, semblable à celle des supérieurs de notre ordre, il avait en dessous une jaquette demi-courte en drap fin, attachée par une ceinture de cuir à boucle d'argent, à la manière des anciens étudians allemands. Comme eux, il portait, au lieu des sandales de nos moines, des bottines collantes, et sur son col de chemise, rabattu et blanc comme la neige, tombait à grandes ondes dorées la plus belle chevelure blonde que j'aie vue de ma vie. Il était grand, et son attitude élégante semblait révéler l'habitude du commandement. Frappé de respect et rempli d'incertitude, je le saluai à demi. Il ne me rendit point mon salut; mais il me sourit d'un air si bienveillant, et en même temps ses beaux yeux, d'un bleu sévère, s'adoucirent pour me regarder avec une compassion si tendre, que jamais ses traits ne sont sortis de ma mémoire. Je m'arrêtai, espérant qu'il me parlerait, et me persuadant, d'après la majesté de son aspect, qu'il avait le pouvoir de me protéger; mais le convers qui marchait derrière moi, et qui ne semblait faire aucune attention à lui, le força brutalement de se retirer contre le mur, et me poussa presque jusqu'à me faire tomber. Ne voulant point engager une lutte avilissante avec cet homme grossier, je me hâtai de sortir; mais après avoir fait trois pas dans le jardin, je me retournai, et je vis l'inconnu qui restait debout à la même place, et me suivait des yeux avec une affectueuse sollicitude. Le soleil donnait en plein sur lui et faisait rayonner sa chevelure. Il soupira, et levant ses beaux yeux vers le ciel comme pour appeler sur moi le secours de la justice éternelle et la prendre à témoin de mon infortune, il se tourna lentement vers le sanctuaire, entra dans le chœur et se perdit dans l'ombre, car la brillante clarté du jour faisait paraître ténébreux l'intérieur de l'église. J'avais

envie de retourner sur mes pas malgré le convers, de suivre ce noble étranger et de lui dire mes peines ; mais quel était-il pour les accueillir et les faire cesser ? D'ailleurs s'il attirait vers lui la sympathie de mon ame, il m'inspirait aussi une sorte de crainte, car il y avait dans sa physionomie autant d'austérité que de douceur.

Je montai vers le père Alexis, et lui racontai les nouvelles cruautés exercées envers moi. — Pourquoi avez-vous douté, ô homme de peu de foi ! me dit-il d'un air triste. Vous vous nommez Ange, et au lieu de reconnaître l'esprit de vie qui tressaille en vous, vous avez voulu aller vous jeter aux pieds d'un homme ignorant, demander la vie à un cadavre ! Ce directeur ignare vous repousse et vous humilie. Vous êtes puni par où vous avez péché, et votre souffrance n'a rien de noble, votre martyre rien d'utile pour vous-même, parce que vous sacrifiez les forces de votre entendement à des idées fausses ou étroites. Au reste, j'avais prévu ce qui vous arrive ; vous me craignez. Vous ne savez pas si je suis le serviteur des anges ou l'esclave des démons. Vous avez passé la nuit dernière à commenter toutes mes paroles, et vous avez résolu ce matin de me vendre à mes ennemis pour une absolution. — Oh ! ne le croyez pas, m'écriai-je, je me serais confessé de tout ce qui m'était personnel sans prononcer votre nom, sans redire une seule de vos paroles. Hélas ! serez-vous donc, vous aussi, injuste envers moi ? Serai-je repoussé de partout ? La maison de Dieu m'est fermée, votre cœur me le sera-t-il de même ? Le père Hégésipe m'accuse d'impiété, et vous, mon père, vous m'accusez d'être lâche !

— C'est que vous l'avez été, répondit Alexis. La puissance des moines vous intimide, leur haine vous épouvante. Vous enviez leurs suffrages et leurs cajoleries aux ineptes disciples qu'ils choient tendrement. Vous ne savez pas vivre seul, souffrir seul, aimer seul !

— Eh bien ! mon père, il est vrai, je ne sais pas me passer d'affection ; j'ai cette faiblesse, cette lâcheté, si vous voulez. Je suis peut-être un caractère faible, mais je sens en moi une ame tendre, et j'ai besoin d'un ami. Dieu est si grand, que je me sens terrifié en sa présence. Mon esprit est si timide, qu'il ne trouve pas en lui-même la force d'embrasser ce Dieu tout-puissant, et d'arracher de sa main terrible les dons de la grace. J'ai besoin d'intermédiaire entre le ciel et moi. Il me faut des appuis, des conseils, des médiateurs. Il faut qu'on m'aime, qu'on travaille pour moi et avec moi à mon salut. Il faut qu'on prie avec moi, qu'on me dise d'espérer, et qu'on me promette les récompenses éternelles. Autrement je doute, non de la

bonté de Dieu, mais de celle de mes intentions. J'ai peur du Seigneur, parce que j'ai peur de moi-même. Je m'attiédis, je me décourage, je me sens mourir, mon cerveau se trouble, et je ne distingue plus la voix du ciel de celle de l'enfer. Je cherche un appui; fût-ce un maître impitoyable qui me châtiât sans cesse, je le préférerais à un père indulgent qui m'oublie.

— Pauvre ange égaré sur la terre! dit le père Alexis avec attendrissement; étincelle d'amour tombée de l'auréole du maître, et condamnée à couver sous la cendre de cette misérable vie! Je reconnais à tes tourmens la nature divine qui m'anima dans ma jeunesse, avant qu'on eût épaissi sur mes yeux les ténèbres de l'endurcissement, avant qu'on eût glacé sous le cilice les battemens de ce cœur brûlant, avant qu'on eût rendu mes communications avec *l'Esprit* pénibles, rares, douloureuses, et à jamais incomplètes. Ils feront de toi ce qu'ils ont fait de moi. Ils rempliront ton esprit de doutes poignans, de puérils remords et d'imbécilles terreurs. Ils te rendront malade, vieux avant l'âge, infirme d'esprit; et quand tu auras secoué tous les liens de l'ignorance et de l'imposture, quand tu te sentiras assez éclairé pour déchirer tous les voiles de la superstition, tu n'en auras plus la force. Ta fibre sera relâchée, ta vue trouble, ta main débile, ton cerveau paresseux et fatigué. Tu voudras lever les yeux vers les astres, et ta tête pesante retombera stupidement sur ta poitrine; tu voudras lire, et des fantômes danseront devant tes yeux; tu voudras te rappeler, et mille lueurs incertaines se joueront dans ta mémoire épuisée; tu voudras méditer, et tu t'endormiras sur ta chaise. Et pendant ton sommeil, si l'Esprit te parle, ce sera en des termes si obscurs, que tu ne pourras les expliquer à ton réveil. Ah! victime! victime! je te plains, et ne puis te sauver.

En parlant ainsi, il frissonnait comme un homme pris de fièvre; son haleine brûlante semblait raréfier l'air de sa cellule, et on eût dit, à la langueur de son être, qu'il lui restait à peine quelques instans à vivre.

— Bon père Alexis, lui dis-je, votre tendresse pour moi est-elle donc déjà fatiguée? J'ai été faible et craintif, il est vrai; mais vous me sembliez si fort, si vivant, que je comptais retrouver en vous assez de chaleur pour me pardonner ma faute, pour l'effacer et pour me fortifier de nouveau. Mon ame retombe dans la mort avec la vôtre, ne pouvez-vous, comme hier, faire un miracle qui nous ranime tous les deux?

— L'Esprit n'est point avec moi aujourd'hui, dit-il. Je suis triste,

je doute de tout, et même de toi. Reviens demain, je serai peut-être illuminé.

— Et que deviendrai-je jusque-là?

— L'Esprit est fort, l'Esprit est bon ; peut-être t'assistera-t-il directement. En attendant, je veux te donner un conseil pour adoucir l'amertume de ta situation. Je sais pourquoi les moines ont adopté avec toi ce système d'inflexible méchanceté. Ils agissent ainsi avec tous ceux dont ils craignent l'esprit de justice et la droiture naturelle. Ils ont pressenti en toi un homme de cœur, sensible à l'outrage, compatissant à la souffrance, ennemi des féroces et lâches passions. Ils se sont dit que dans un tel homme ils ne trouveraient pas un complice, mais un juge, et ils veulent faire de toi ce qu'ils font de tous ceux dont la vertu les effraie ou dont la candeur les gêne. Ils veulent abrutir, effacer en toi par la persécution toute notion du juste et de l'injuste, émousser par d'inutiles souffrances toute généreuse énergie. Ils veulent par de mystérieux et vils complots, par des énigmes sans mot et des châtimens sans objet, t'habituer à vivre brutalement dans l'amour et l'estime de toi seul, à te passer de sympathie, à perdre toute confiance, à mépriser toute amitié. Ils veulent te faire désespérer de la bonté du maître, te dégoûter de la prière, te forcer à mentir ou à trahir tes frères dans la confession, te rendre envieux, sournois, calomniateur, délateur. Ils veulent te rendre pervers, stupide et infame. Ils veulent t'enseigner que le premier des biens c'est l'intempérance et l'oisiveté, que pour s'y livrer en paix il faut tout avilir, tout sacrifier, dépouiller tout souvenir de grandeur, tuer tout noble instinct. Ils veulent t'enseigner la haine hypocrite, la vengeance patiente, la couardise et la férocité. Ils veulent que ton ame meure pour avoir été nourrie de miel, pour avoir aimé la douceur et l'innocence; ils veulent, en un mot, faire de toi un moine. Voilà ce qu'ils veulent, mon fils, voilà ce qu'ils ont entrepris; voilà ce qu'ils poursuivent d'un commun accord, les uns par calcul, les autres par instinct, les meilleurs par faiblesse, par obéissance et par crainte.

— Qu'entends-je, m'écriai-je, et dans quel monde d'iniquité faites-vous entrer mon ame tremblante! Père Alexis, père Alexis! dans quel abîme serais-je tombé, s'il en était ainsi! O ciel! ne vous trompez-vous point? N'êtes-vous point aveuglé par le souvenir de quelque injure personnelle? Ce monastère n'est-il habité que par des moines prévaricateurs? Dois-je chercher parmi des ames plus sincères la foi et la charité qu'un impur démon semble avoir chassées de ces murs maudits?

— Tu chercherais en vain un couvent moins souillé et des moines meilleurs; tous sont ainsi. La foi est perdue sur la terre et le vice est impuni. Accepte le travail et la douleur, car vivre, c'est travailler et souffrir.

— Je le veux, je le veux! mais je veux semer pour recueillir. Je veux travailler dans la foi et dans l'espérance; je veux souffrir selon la charité. Je fuirai cet abominable réceptacle de crimes; je déchirerai cette robe blanche, emblème menteur d'une vie de pureté. Je retournerai à la vie du monde, ou je me retirerai dans une thébaïde pour pleurer sur les fautes du genre humain et me préserver de la contagion.....

— C'est bien, me dit le père Alexis en prenant dans ses mains mes mains que je tordais avec désespoir, j'aime ce mouvement d'indignation et cet éclair de courage. J'ai connu ces angoisses, j'ai formé ces résolutions. Ainsi j'ai voulu fuir, ainsi j'ai désiré de vivre parmi les hommes du siècle, ou de m'enfermer dans des cavernes inaccessibles; mais écoute les conseils que l'Esprit m'a donnés aux temps de mon épreuve, et grave-les dans ta mémoire :

« Ne dis pas : Je vivrai parmi les hommes et je serai le meilleur d'entre eux, car toute chair est faible, et ton esprit s'éteindra comme le leur dans la vie de la chair.

« Ne dis pas non plus : Je me retirerai dans la solitude et j'y vivrai de l'esprit, car l'esprit de l'homme est enclin à l'orgueil, et l'orgueil corrompt l'esprit.

« Vis avec les hommes qui sont autour de toi. Garde-toi de leur malice. Cherche ta solitude au milieu d'eux. Détourne les yeux de leur iniquité, regarde en toi-même, et garde-toi de les haïr autant que de les imiter. Fais-leur du bien dans le temps présent en ne leur fermant ni ton cœur, ni ta main. Fais-leur du bien dans leur postérité en ouvrant ton esprit à la lumière de *l'Esprit*.

« La vie du siècle débilite, la vie du désert irrite.

« Quand un instrument est exposé aux intempéries des saisons, les cordes se détendent; quand il est enfermé sans air, dans un étui, les cordes se rompent.

« Si tu écoutes le sens des paroles humaines, tu oublieras l'Esprit, et tu ne pourras plus le comprendre. Mais si tu ne laisses venir à toi les sons de la voix humaine, tu oublieras les hommes, et tu ne pourras plus les enseigner. »

En récitant ces versets d'une bible inconnue, le père Alexis tenait ouvert le livre que j'avais vu déjà entre ses mains, et il tournait les

pages pour le consulter, comme s'il eût aidé sa mémoire d'un texte écrit; mais les pages de ce livre étaient blanches, et ne paraissaient pas avoir jamais porté l'empreinte d'aucun caractère.

Ce fait bizarre réveilla mes inquiétudes, et je commençai à l'observer avec curiosité. Rien dans son aspect n'annonçait en ce moment l'égarement, ou seulement l'exaltation. Il referma doucement son livre, et me parlant avec calme :

— Garde-toi donc, me dit-il en commentant son texte, de retourner au monde, car tu es un faible enfant, et si le vent des passions venait à souffler sur toi, il éteindrait le flambeau de ton intelligence. La concupiscence et la vanité ne te trouveraient peut-être pas assez fort pour résister à leur aiguillon. Quant à moi, j'ai fui le monde, parce que j'étais fort, et que les passions eussent changé ma force en fureur. J'aurais surmonté la présomption et terrassé la luxure; j'aurais succombé sous les tentations de l'ambition et de la haine; j'aurais été dur, intolérant, vindicatif, orgueilleux, c'est-à-dire égoïste. Nous sommes faits l'un et l'autre pour le cloître. Quand un homme a entendu l'Esprit l'appeler, ne fût-ce qu'une fois et faiblement, il doit toui quitter pour le suivre, et rester là où il l'a conduit, quelque mal qu'tl s'y trouve. Retourner en arrière n'est plus en son pouvoir, et quiconque a méprisé une seule fois la chair pour l'esprit, ne peut plus revenir aux plaisirs de la chair; car la chair révoltée se venge et veut chasser l'esprit à son tour. Alors le cœur de l'homme est le théâtre d'une lutte terrible où la chair et l'esprit se dévorent l'un l'autre; l'homme succombe et meurt sans avoir vécu. La vie de l'esprit est une vie sublime, mais elle est difficile et douloureuse. Ce n'est pas une vaine précaution que de mettre entre la contagion du siècle et le règne de la chair des murailles, des remparts de pierre et des grilles d'airain. Ce n'est pas trop pour enchaîner la convoitise des choses vaines que de descendre vivant dans un cercueil scellé. Mais il est bon de voir autour de soi d'autres hommes voués au culte de l'esprit, ne fût-ce qu'en apparence. Ce fut l'œuvre d'une grande sagesse que d'instituer les communautés religieuses. Où est le temps où les hommes s'y chérissaient comme des frères et y travaillaient de concert, en s'aidant charitablement les uns les autres, à implorer, à poursuivre l'esprit, à vaincre les grossiers conseils de la matière? Toute lumière, tout progrès, toute grandeur sont sortis du cloître; mais toute lumière, tout progrès, toute grandeur, doivent y périr, si quelques-uns d'entre nous ne persévèrent dans la lutte effroyable que l'ignorance et l'imposture livrent désormais à la vérité. Soutenons ce combat avec achar-

nement; poursuivons notre entreprise, eussions-nous contre nous toute l'armée de l'enfer. Si on coupe nos deux bras, saisissons le navire avec les dents, car l'esprit est avec nous. C'est ici qu'il habite; malheur à ceux qui profanent son sanctuaire! Restons fidèles à son culte, et si nous sommes d'inutiles martyrs, ne soyons pas du moins de lâches déserteurs.

— Vous avez raison, mon père, répondis-je, frappé des paroles qu'il disait. Votre enseignement est celui de la sagesse. Je veux être votre disciple et ne me conduire que d'après vos décisions. Dites-moi ce que je dois faire pour conserver ma force et poursuivre courageusement l'œuvre de mon salut, au milieu des persécutions qu'on me suscite.

— Les subir toutes avec indifférence, répondit-il; ce sera une tâche facile, si tu considères le peu que vaut l'estime des moines, et la faiblesse de leurs moyens contre nous. Il pourra se faire qu'à la vue d'une victime innocente comme toi, et comme toi maltraitée, tu sentes souvent l'indignation brûler tes entrailles; mais ton rôle, en ce qui t'est personnel, c'est de sourire, et c'est aussi toute la vengeance que tu dois tirer de leurs vains efforts. En outre, ton insouciance fera tomber leur animosité. Ce qu'ils veulent, c'est te rendre insensible à force de douleur; sois-le à force de courage ou de raison. Ils sont grossiers; ils s'y méprendront. Sèche tes larmes, prends un visage sans expression, feins un bon sommeil et un grand appétit, ne demande plus la confession, ne parais plus à l'église, ou feins d'y être morne et froid. Quand ils te verront ainsi, ils n'auront plus peur de toi; et, cessant de jouer une sale comédie, ils seront indulgens à ton égard, comme l'est un maître paresseux envers un élève inepte. Fais ce que je te dis, et avant trois jours je t'annonce que le prieur te mandera devant lui pour faire sa paix avec toi.

Avant de quitter le père Alexis, je lui parlai du personnage que j'avais rencontré au sortir de l'église, et lui demandai qui il pouvait être. D'abord il m'écouta avec préoccupation, hochant la tête, comme pour dire qu'il ne connaissait et ne se souciait de connaître aucun dignitaire de l'ordre; mais, à mesure que je lui détaillais les traits et l'habillement de l'inconnu, son œil s'animait, et bientôt il m'accabla de questions précipitées. Le soin minutieux que je mis à y répondre acheva de graver dans ma mémoire le souvenir de celui que je crois voir encore et que je ne verrai plus.

Enfin le père Alexis, saisissant mes mains avec une grande expression de tendresse et de joie, s'écria à plusieurs reprises : — Est-il

possible? est-il possible? as-tu vu cela? Il est donc revenu? il est donc avec nous? il t'a connu? il t'a appelé? Il ôtera la flèche de ton cœur! C'est donc bien toi, mon enfant, toi qui l'as vu!

— Quel est-il donc, mon père, cet ami inconnu vers lequel mon cœur s'est élancé tout d'abord? Faites-le-moi connaître, menez-moi vers lui, dites-lui de m'aimer comme je vous aime et comme vous semblez m'aimer aussi. Avec quelle reconnaissance n'embrasserais-je pas celui dont la venue remplit votre ame d'une telle joie!

— Il n'est pas en mon pouvoir d'aller vers lui, répondit Alexis. C'est lui qui vient vers moi, et il faut l'attendre. Sans doute, je le verrai aujourd'hui, et je te dirai ce que je dois te dire; jusque-là ne me fais pas de questions, car il m'est défendu de parler de lui, et ne dis à personne ce que tu viens de me dire. — J'objectai que l'étranger ne m'avait pas semblé agir d'une manière mystérieuse, et que le frère convers avait dû le voir. Le père secoua la tête en souriant. — Les hommes de chair ne le connaissent point, dit-il.

Aiguillonné par la curiosité, je montai le soir même à la cellule du père Alexis; mais il refusa de m'ouvrir la porte.—Laisse-moi seul, me dit-il; je suis triste, je ne pourrais te consoler. — Et votre ami? lui dis-je timidement. — Tais-toi, répondit-il d'un ton absolu; il n'est pas venu; il est parti sans me voir; il reviendra peut-être. Ne t'en inquiète pas. Il n'aime pas qu'on parle de lui. Va dormir, et demain conduis-toi comme je te l'ai prescrit. Au moment où je sortais, il me rappela pour me dire : — Angel, a-t-il fait du soleil aujourd'hui? — Oui, mon père, un beau soleil, une brillante matinée. — Et quand tu as rencontré cette figure, le soleil brillait? — Oui, mon père. — Bon, bon, reprit il; à demain.

Je suivis le conseil du père Alexis, et je restai au lit tout le lendemain. Le soir, je descendis au réfectoire à l'heure où le chapitre était assemblé, et, me jetant sur un plat de viandes fumantes, je le dévorai avidement; puis, mettant mes coudes sur la table, au lieu de faire attention à la vie des saints qu'on lisait à haute voix, et que j'avais coutume d'écouter avec recueillement, je feignis de tomber dans une somnolence brutale. Alors les autres novices, qui avaient détourné les yeux avec horreur lorsqu'ils m'avaient vu dolent et contrit, se prirent à rire de mon abrutissement, et j'entendis les supérieurs encourager cette épaisse gaieté par la leur. Je continuai cette feinte pendant trois jours, et, comme le père Alexis me l'avait prédit, je fus mandé le soir du troisième jour dans la chambre du prieur. Je parus devant lui dans une attitude craintive et sans dignité; j'affectai des

manières gauches, un air lourd, une ame appesantie. Je faisais ces choses, non pour me réconcilier avec ces hommes que je commençais à mépriser, mais pour voir si le père Alexis les avait bien jugés. Je pus me convaincre de la justesse de ses paroles, en entendant le prieur m'annoncer que la vérité était enfin connue, que j'avais été injustement accusé d'une faute qu'un novice venait de confesser.—Le prieur devait, disait-il, à la contrition du coupable et à l'esprit de charité, de me taire son nom et la nature de sa faute; mais il m'exhortait à reprendre ma place à l'église et mes études au noviciat, sans conserver ni chagrin ni rancune contre personne. Il ajouta en me regardant avec attention : — Vous avez pourtant droit, mon cher fils, à une réparation éclatante ou à un dédommagement agréable pour le tort que vous avez souffert. Choisissez, ou de recevoir en présence de toute la communauté les excuses de ceux des novices qui, par leurs officieux rapports, nous ont induits en erreur, ou bien d'être dispensé pendant un mois des offices de la nuit.

Jaloux de poursuivre mon expérience, je choisis la dernière offre, et je vis aussitôt le prieur devenir tout-à-fait bienveillant et familier avec moi. Il m'embrassa, et le père trésorier étant entré en cet instant : — Tout est arrangé, lui dit-il; cet enfant ne demande, pour dédommagement du chagrin involontaire que nous lui avons fait, autre chose qu'un peu de repos pendant un mois, car sa santé a souffert dans cette épreuve. Au reste, il accepte humblement les excuses tacites de ses accusateurs, et il prend son parti sur tout ceci avec une grande douceur et une aimable insouciance. — A la bonne heure! dit le trésorier avec un gros rire et en me frappant la joue avec familiarité, c'est ainsi que nous les aimons, c'est de ce bon et paisible caractère qu'il nous les faut.

Le père Alexis me donna un autre conseil, ce fut de demander la permission de m'adonner aux sciences, et de devenir son élève et le préparateur de ses expériences physiques et chimiques.—On te verra avec plaisir accepter cet emploi, me dit-il, parce que la chose qu'on craint le plus ici, c'est la ferveur et l'ascétisme. Tout ce qui peut détourner l'intelligence de son véritable but et l'appliquer aux choses matérielles, est encouragé par le prieur. Il m'a proposé cent fois de m'adjoindre un disciple, et, craignant de trouver un espion et un traître dans les sujets qu'on me présentait, j'ai toujours refusé sous divers prétextes. On a voulu une fois me contraindre en ce point, et j'ai déclaré que je ne m'occuperais plus de science et que j'abandonnerais l'observatoire, si on ne me laissait vivre seul et à ma guise.

On a cédé, parce que, d'une part, il n'y avait personne pour me remplacer, et que les moines mettent une vanité immense à paraître savans et à promener les voyageurs dans leurs cabinets et bibliothèques; parce que, de l'autre, on sait que je ne manque pas d'énergie, et qu'on a mieux aimé se débarrasser de cette énergie au profit des spéculations scientifiques, qui ne font point de jaloux ici, que d'engager une lutte dans laquelle mon ame n'eût jamais plié. Va donc; dis que tu as obtenu de moi l'autorisation de faire ta demande. Si on hésite, marque de l'humeur, prends un air sombre, pendant quelques jours reste sans cesse prosterné dans l'église, jeûne, soupire, montre-toi farouche, exalté dans ta dévotion, et, de peur que tu ne deviennes un saint, on cherchera à faire de toi un savant.

Je trouvai le prieur encore mieux disposé à accueillir ma demande que le père Alexis ne me l'avait fait espérer. Il y eut même dans le regard pénétrant qu'il attacha sur moi, en recevant mes remerciemens, quelque chose d'âcre et de satirique, équivalant à l'action d'un homme qui se frotte les mains. Il avait dans l'ame une pensée que ni le père Alexis ni moi n'avions pressentie.

Je fus aussitôt dispensé d'une grande partie de mes exercices religieux, afin de pouvoir consacrer ce temps à l'étude, et on plaça même mon lit dans une petite cellule voisine de celle d'Alexis, afin que je pusse me livrer avec lui, la nuit, à la contemplation des astres.

C'est à partir de ce moment que je contractai avec le père Alexis une étroite amitié. Chaque jour elle s'accrut par la découverte des inépuisables trésors de son ame. Il n'a jamais existé sur la terre de cœur plus tendre, de sollicitude plus paternelle, de patience plus angélique. Il mit à m'instruire un zèle et une persévérance au-dessus de toute gratitude. Aussi avec quelle anxiété je voyais sa santé se détériorer de plus en plus! Avec quel amour je le soignais jour et nuit, cherchant à lire ses moindres désirs dans ses regards éteints! Ma présence semblait avoir rendu la vie à son cœur, long-temps vide d'affection humaine, et, selon son expression, affamé de tendresse; l'émulation à son intelligence fatiguée de solitude et lasse de se tourmenter sans cesse en face d'elle-même. Mais en même temps que son esprit reprenait de la vigueur et de l'activité, son corps s'affaiblissait de jour en jour. Il ne dormait presque plus, son estomac ne digérait plus que des liquides, et ses membres étaient tour à tour frappés de paralysie durant des jours entiers. Il voyait arriver sa fin avec sérénité, sans terreur et sans impatience. Quant à moi, je le voyais dépérir

avec désespoir, car il m'avait ouvert un monde inconnu; mon cœur avide d'amour nageait à l'aise dans cette vie de sentiment, de confiance et d'effusion qu'il venait de me révéler.

Toutes les pensées qui m'étaient venues d'abord sur le dérangement possible de son cerveau s'étaient évanouies. Il me sembla désormais que son exaltation mystérieuse était l'élan du génie, son langage obscur me devenait de plus en plus intelligible, et quand je ne le comprenais pas bien, j'en attribuais la faute à mon ignorance, et je vivais dans l'espoir d'arriver à le pénétrer parfaitement.

Cependant cette félicité n'était pas sans nuages. Il y avait comme un ver rongeur au fond de ma conscience timorée. Le père Alexis ne me semblait pas croire en Dieu selon les lois de l'église chrétienne. Il y a plus, il me semblait parfois qu'il ne servait pas le même Dieu que moi. Nous n'étions jamais en dissidence ouverte sur aucun point, parce qu'il évitait soigneusement tout rapport entre les sujets de nos études scientifiques et les enseignemens du dogme. Mais il semblait que nous nous fissions mutuellement cette concession, lui, de ne pas l'attaquer, moi, de ne pas le défendre. Quand par hasard je lui soumettais un cas de conscience ou une difficulté théologique, il refusait de s'expliquer, en disant : Ceci n'est pas de mon ressort, vous avez des docteurs versés dans ces matières, allez les consulter ; moi, en fait de culte, je ne m'embarrasse pas dans le labyrinthe de la scholastique, je sers mon maître comme je l'entends, et ne demande point à un directeur ce que je dois admettre ou rejeter : ma conscience est en paix avec elle-même, et je suis trop vieux pour aller me remettre sur les bancs.

Son thème favori était de parler *sur la chair et sur l'esprit;* mais, quoiqu'il ne se déclarât jamais en dissidence avec la foi, il traitait ces matières bien plus en philosophe métaphysicien qu'en serviteur zélé de l'église catholique et romaine.

J'avais encore remarqué une chose qui me donnait bien à penser. Il avait souvent l'air préoccupé de mon instruction scientifique, et alors il me faisait entreprendre des expériences chimiques dont j'apercevais moi-même, grace aux enseignemens qu'il m'avait déjà donnés, l'insignifiance et la grossièreté ; puis bientôt il m'interrompait au milieu de mes manipulations pour me faire chercher dans des livres inconnus des éclaircissemens qu'il disait précieux. Je lisais à voix haute, en commençant à la page qu'il m'indiquait, pendant des heures entières. Lui, pendant ce temps, se promenait de long en

large, levant les yeux au ciel avec enthousiasme, passant lentement la main sur son front dépouillé, et s'écriant de temps en temps : *Bon! bon!* Pour moi, j'avais bientôt reconnu que ce n'étaient pas là des articles de science sèche et précise, mais bien des pages pleines d'une philosophie audacieuse et d'une morale inconnue. Je continuais quelque temps par respect pour lui, espérant toujours qu'il m'arrêterait; mais, voyant qu'il me laissait aller, je me mettais à craindre pour ma foi, et, posant le livre tout d'un coup, je lui disais : — Mais, mon père, ne sont-ce pas des hérésies que nous lisons là? et croyez-vous qu'il n'y ait rien dans ces pages, trop belles peut-être, qui soit contraire à notre sainte religion? — En entendant ces paroles, il s'arrêtait brusquement dans sa marche d'un air découragé, me prenait le livre des mains, et le jetait sur une table en me disant : — Je ne sais pas! je ne sais pas! mon enfant; je suis une créature malade et bornée; je ne puis juger ces choses; je les lis, mais sans dire qu'elles sont bonnes ni mauvaises. Je ne sais pas! je ne sais pas! travaillons. Et nous nous remettions tous deux en silence à l'ouvrage, sans oser, moi approfondir mes pensées, lui me communiquer les siennes.

Ce qui me fâchait le plus, c'était de l'entendre citer et invoquer sans cesse les révélations d'un esprit tout-puissant qu'il ne désignait jamais clairement. Il donnait à ce nom d'esprit l'extension la plus vague. Tantôt il semblait s'en servir pour qualifier Dieu créateur et inspirateur de toutes choses, et tantôt il réduisait les proportions de cette essence universelle jusqu'à personnifier une sorte de génie familier avec lequel il aurait eu, comme Socrate, des communications cabalistiques. Dans ces instans-là, j'étais saisi d'une telle frayeur, que je n'osais dormir; je me recommandais à mon ange gardien, et je murmurais des formules d'exorcisme chaque fois que mes yeux appesantis voyaient passer les visions des rêves. Mon esprit devenait alors si faible, que j'étais tenté d'aller encore me confesser au père Hégésipe; si je ne le faisais pas, c'est que ma tendresse pour Alexis restant inaltérable, je craignais de le perdre par mes aveux, quelque réserve et quelque prudence que je pusse y mettre. Cependant les deux choses qui m'avaient le plus inquiété n'avaient plus lieu. Lorsque mon maître s'endormait un livre à la main, la tête penchée dans l'attitude d'un homme qui lit, à son réveil il ne se persuadait plus avoir lu, et il ne me rapportait plus les sentences imaginaires qu'il prétendait avoir trouvées dans ce livre. En outre, je ne voyais plus paraître le cahier sur les pages immaculées duquel il lisait couramment, affectant de se reprendre et de tourner les feuillets comme il

eût fait d'un véritable livre. Je pouvais attribuer ces pratiques bizarres à un affaiblissement passager de ses facultés mentales, phase douloureuse de la maladie dont il était sorti et dont il n'avait plus conscience. Aussi me gardais-je bien de lui en parler, dans la crainte de l'affliger. Si son état physique empirait, du moins son cerveau paraissait très bien rétabli; il pensait, et ne rêvait plus.

Comme il ne prenait aucun soin de sa santé, il ne voulait s'astreindre à aucun régime. Je n'avais plus guère d'espérance de le voir se rétablir. Il repoussait toutes mes instances, disant que l'arrêt du destin était inévitable, et parlant avec une résignation toute chrétienne de la fatalité, qu'il concevait à la manière des musulmans. Enfin, un jour, m'étant jeté à ses pieds et l'ayant supplié avec larmes de consulter un célèbre médecin qui se trouvait alors dans le pays, je le vis céder à mes vœux avec une complaisance mélancolique. — Tu le veux, me dit-il; mais à quoi bon? que peut un homme sur un autre homme? relever quelque peu les forces de la matière et y retenir le souffle animal quelques jours de plus! L'esprit n'obéit jamais qu'au souffle de l'Esprit, et l'Esprit qui règne sur moi ne cédera pas à la parole d'un médecin, d'un homme de chair et d'os! Quand l'heure marquée sonnera, il faudra restituer l'étincelle de mon ame au foyer qui me l'a départie. Que feras-tu d'un homme en enfance, d'un vieillard idiot, d'un corps sans ame?

Il consentit néanmoins à recevoir la visite du médecin. Celui-ci s'étonna, en le voyant, de trouver un homme encore si jeune (le père Alexis n'avait pas plus de soixante ans) et d'une constitution si robuste, dans un tel état d'épuisement. Il jugea que les travaux de l'intelligence avaient ruiné ce corps trop négligé, et je me souviens qu'il lui dit ces paroles proverbiales qui frappèrent mon oreille pour la première fois : — Mon père, la lame a usé le fourreau. — Qu'est-ce qu'une misérable gaîne de plus ou de moins? répondit mon maître en souriant; la lame n'est-elle pas indestructible? — Oui, répondit le docteur, mais elle peut se rouiller quand la gaîne usée ne la protége plus. — Qu'importe qu'une lame ébréchée se rouille? reprit le père Alexis; elle est déjà hors de service. Il faut que le métal soit remis dans la fournaise pour être travaillé et employé de nouveau.

Le docteur, voyant que j'étais le seul qui portât un sincère intérêt au père Alexis, me prit à part et m'interrogea avec détail sur son genre de vie. Quand il sut de moi l'excès de travail auquel s'abandonnait mon maître, et l'excitation qu'il entretenait dans son cerveau, il dit comme se parlant à lui-même : — Il est évident que le four a trop

chauffé ; il y a peu de ressources ; la flamme sublime a tout dévoré ; il faudra essayer de l'éteindre un peu. Il écrivit une ordonnance, et m'engagea à la faire exécuter fidèlement ; après quoi il demanda à son malade la permission de l'embrasser, le peu d'instans qu'il avait passés près de lui ayant gagné son cœur. Cette marque de sympathie pour mon maître me toucha et m'attrista profondément ; ce baiser ressemblait à un éternel adieu. Le docteur devait repasser dans le pays à la fin de la saison où nous venions d'entrer.

Les remèdes qu'il avait prescrits eurent d'abord un effet merveilleux. Mon bon maître retrouva l'aisance et l'activité de ses membres ; son estomac devint plus robuste, et il eut plusieurs nuits d'un excellent sommeil. Mais je n'eus pas long-temps lieu de me réjouir, car à mesure que son corps se fortifiait, son esprit tombait dans la mélancolie. La mélancolie fut suivie de tristesse, la tristesse d'engourdissement, l'engourdissement de désordre. Puis toutes ces phases se répétèrent alternativement dans la même journée, et toutes ses facultés perdirent leur équilibre. Je vis reparaître ces somnolences durant lesquelles son cerveau travaillait péniblement sur des chimères. Je vis reparaître aussi le maudit livre blanc qui m'avait tant déplu, et non-seulement il y lisait, mais il y traçait chaque jour des caractères imaginaires avec une plume qu'il ne songeait point à imbiber d'encre. Un profond ennui et une inquiétude secrète semblaient miner les ressorts détendus de son ame. Pourtant il continuait à me témoigner la même bonté, la même tendresse; il essayait, malgré moi, de continuer mes leçons, mais il s'assoupissait au bout d'un instant, et, s'éveillant en sursaut, il me saisissait le bras en me disant : — Tu l'as pourtant vu, n'est-ce pas? Tu l'as bien vu? Ne l'as-tu donc vu qu'une fois? — O mon bon maître ! lui disais-je, que ne puis-je ramener près de vous cet ami qui vous est si cher ! sa présence adoucirait votre mal, ranimerait votre ame. — Mais alors il s'éveillait tout-à-fait, et me disait : Tais-toi, imprudent, tais-toi ; de quoi parles-tu là, malheureux ! Tu veux donc qu'il ne revienne plus, et que je meure sans l'avoir revu?

Je n'osais ajouter un mot ; toute curiosité était morte en moi. Il n'y avait plus de place que pour la douleur, et le sentiment d'une vague épouvante était le seul qui vînt parfois s'y mêler.

Une nuit qu'accablé de fatigue, je m'étais endormi plus tôt et plus profondément que de coutume, je fis un songe. Je rêvai que je revoyais le bel inconnu dont l'absence affligeait tant mon maître. Il s'approchait de mon lit, et, se penchant vers moi, il me parlait à

l'oreille. Ne dites pas que je suis là, me disait-il, car ce vieillard obstiné s'acharnerait à me voir, et je ne veux le visiter qu'à l'heure de sa mort. Je le suppliais d'aller vers mon maître, lui disant qu'il soupirait après sa venue, et que les douleurs de son ame étaient dignes de pitié. Je m'éveillais alors et me mettais sur mon séant, car j'avais l'esprit frappé de ce rêve, et j'avais besoin d'ouvrir les yeux et d'étendre les bras pour me convaincre que c'était un fantôme créé par le sommeil. Par trois fois ce jeune homme m'apparut dans toute sa douceur et dans toute sa beauté. Sa voix résonnait à mon oreille comme les sons éloignés d'une lyre, et sa présence répandait un parfum comme celui des lis au lever de l'aurore. Par trois fois je le suppliai d'aller visiter mon maître, et par trois fois je m'éveillai et me convainquis que c'était un songe; mais à la troisième j'entendis de la cellule voisine le père Alexis qui m'appelait avec véhémence. Je courus à lui, et, à la lueur d'une veilleuse qui brûlait sur sa table, je le vis assis sur son lit, les yeux brillans, la barbe hérissée, et comme hors de lui-même. — Vous l'avez vu! me dit-il d'une voix forte et rude, qui n'avait rien de son timbre ordinaire. Vous l'avez vu, et vous ne m'avez pas averti! Il vous a parlé, et vous ne m'avez pas appelé! Il vous a quitté, et vous ne l'avez pas envoyé vers moi! Malheureux! serpent réchauffé dans mon sein! vous m'avez enlevé mon ami, et mon hôte est devenu le vôtre; vipère! vous m'avez trahi, vous m'avez dépouillé, vous me donnez la mort!

Il se rejeta en arrière sur son chevet, et resta privé de sentiment pendant plusieurs minutes. Je crus qu'il venait d'expirer; je frottai ses tempes glacées avec l'essence qu'il avait coutume d'employer lorsqu'il était menacé de défaillance. Je réchauffai ses pieds avec ma robe, et ses mains avec mon haleine. Je ne percevais plus le bruit de la sienne, et ses doigts étaient raidis par un froid mortel. Je commençais à me désespérer, lorsqu'il revint à lui, et, se soulevant doucement, il appuya sa tête sur mon épaule :—Angel, que fais-tu près de moi à cette heure? me dit-il avec une douceur ineffable. Suis-je donc plus malade que de coutume? Mon pauvre enfant, je suis cause de tes soucis et de tes fatigues. — Je ne voulus pas lui dire ce qui s'était passé, et encore moins lui demander compte de l'incroyable coïncidence de sa vision avec la mienne; j'eusse craint de réveiller son délire. Il semblait n'en avoir pas gardé le moindre souvenir, et il exigea que je retournasse à mon lit. J'obéis, mais je restai attentif à tous ses mouvemens; il me sembla qu'il dormait, et que sa respiration était gênée; son oppression augmentait et diminuait comme le bruit de la mer. Enfin il me

parut soulagé, et je succombai au sommeil; mais au bout de peu d'instans, je fus réveillé de nouveau par le son d'une voix puissante qui ne ressemblait point à la sienne.—Non, tu ne m'as jamais connu, jamais compris, disait cette voix sévère; je suis venu vers toi cent fois, et tu n'as pas osé m'appartenir une seule; mais que peut-on attendre d'un moine, sinon l'incertitude, la couardise et le sophisme? — Mais je t'ai aimé! répondit la voix plaintive et affaiblie du père Alexis. Tu le sais, je t'ai imploré, je t'ai poursuivi; j'ai employé toutes les puissances de mon être à pénétrer le sens de tes paraboles; je t'ai invoqué à genoux; j'ai délaissé le culte des Hébreux; j'ai laissé le dieu des Juifs et des gentils se tordre douloureusement sur son gibet sanglant, sans lui accorder une larme, sans lui adresser une prière. — Et qui te l'avait commandé ainsi? reprit la voix. Moine ignorant, philosophe sans entrailles! martyr sans enthousiasme et sans foi! t'ai-je jamais prescrit de mépriser le Nazaréen? — Non, tu n'as jamais daigné te prononcer sur aucune chose, et tu n'as pas voulu faire voir la lumière à celui qui pour toi aurait passé par toutes les idolâtries; tu le sais! tu le sais! si tu l'avais voulu, j'aurais déchiré le froc et ceint le glaive. J'aurais fait retentir ma parole et prêché ton évangile aux quatre coins de la terre; j'y aurais porté le fer et la flamme; j'aurais bouleversé la face des nations et imposé ton culte aux humains, du sud au septentrion, du couchant à l'aurore. J'avais la volonté, j'avais la puissance; tu n'avais qu'à dire: Marche! à mettre le flambeau dans ma main et marcher devant moi comme une étoile; j'aurais, en ton nom, enchaîné les mers et transporté les montagnes. Que ne l'as-tu voulu! tu aurais des autels, et j'aurais vécu! tu serais un dieu, et je serais ton prophète!

—Oui, oui, dit la voix inconnue, tu avais l'orgueil et l'ambition en partage, et, si je t'avais encouragé, tu aurais consenti à être dieu toi-même. — O maître! ne me méprise pas, ne me tourne pas en dérision! J'avais ces instincts et je les ai refoulés. Tu as blâmé mes vœux téméraires, mon audace insensée, et je t'ai sacrifié tous mes rêves. Tu m'as dit que la violence ne gouvernait pas les siècles, et que *l'Esprit* n'habitait pas dans la vapeur du sang et dans le tumulte des armées. Tu m'as dit qu'il fallait le chercher dans l'ombre, dans la solitude, dans le silence et le recueillement. Tu m'as dit qu'on le trouvait dans l'étude, dans le renoncement, dans une vie humble et cachée, dans les veilles, dans la méditation, dans l'incessante aspiration de l'ame. Tu m'as dit de le chercher dans les entrailles de la terre, dans la poussière des livres, dans les vers du sépulcre, et je l'ai

cherché où tu m'avais dit, et pourtant je ne l'ai pas trouvé, et je vais mourir dans l'horreur du doute et dans l'épouvante du néant!...

— Tais-toi, lâche blasphémateur! reprit la voix tonnante, c'est ta soif de gloire qui cause tes regrets, c'est ton orgueil qui te pousse au désespoir. Vermisseau superbe, qui ne peux te soumettre à descendre dans la tombe sans avoir pénétré le secret de la toute-puissance! Mais qu'importe à l'inexorable passé, à l'innumérable avenir des êtres, qu'un moine de plus ou de moins ait vécu dans l'imposture et soit mort dans l'ignorance? L'intelligence universelle périra-t-elle parce qu'un franciscain a ergoté contre elle? La puissance infinie sera-t-elle détrônée parce qu'un moine astronome n'a pu la mesurer avec son compas et ses lunettes?

Un rire impitoyable fit retentir la cellule du père Alexis, et la voix de mon maître y répondit par un lamentable sanglot. J'avais écouté ce dialogue avec une affreuse angoisse. Debout près de la porte entr'ouverte, les pieds nus sur le carreau, retenant mon haleine, j'avais essayé de voir l'hôte inconnu de cette veillée sinistre; mais la lampe s'était éteinte, et mes yeux, troublés par la peur, ne pouvaient percer les ténèbres. La douleur de mon maître ranima mon courage; j'entrai dans sa cellule, je rallumai la lampe avec du phosphore, et je m'approchai de son lit. Il n'y avait personne autre que lui et moi dans la chambre; aucun bruit, aucun désordre ne trahissait le départ précipité de son interlocuteur. Je surmontai mon effroi pour m'occuper de mon maître, dont le désespoir me déchirait. Assis sur son traversin, le corps plié en deux comme si une main formidable eût brisé ses reins, il cachait sa face dans ses genoux convulsifs, ses dents claquaient dans sa bouche, et des torrens de larmes ruisselaient sur sa barbe grise. Je me jetai à genoux près de lui, je mêlai mes pleurs aux siens, je lui prodiguai de filiales caresses. Il s'abandonna quelques instans à cette effusion sympathique, et s'écria plusieurs fois en se jetant dans mon sein : Mourir! mourir désespéré! mourir sans avoir vécu, et ne pas savoir si l'on meurt pour revivre!

— Mon père, mon maître bien-aimé, lui dis-je, je ne sais quelles désolantes visions troublent votre sommeil et le mien. Je ne sais quel fantôme est entré ici cette nuit pour nous tenter et nous menacer; mais que ce soit un ministre du Dieu vivant qui vient nous inspirer une terreur salutaire, ou que ce soit un esprit de ténèbres qui vient pour nous damner en nous faisant désespérer de la bonté de Dieu, faites cesser ces choses surnaturelles en rentrant dans le giron de la sainte église. Exorcisez les démons qui vous assiégent, ou rendez-

vous favorables les anges qui vous visitent, en recevant les sacremens, et en me permettant de vous dire les prières de notre sainte liturgie... — Laisse-moi, laisse-moi, mon cher Angel, me dit-il en me repoussant avec douceur, ne fatigue pas mon cerveau par des discours puérils. Laisse-moi seul, ne trouble plus ton sommeil et le mien par de vaines frayeurs. Tout ceci est un rêve, et je me sens tout-à-fait bien maintenant; les larmes m'ont soulagé; les larmes sont une pluie bienfaisante après l'orage. Que rien de ce que je puis dire dans mon sommeil ne t'étonne. Aux approches de la mort, l'ame, dans ses efforts pour briser les liens de la matière, tombe dans d'étranges détresses, mais l'esprit la relève et l'assiste, dit-on, au moment solennel!

Dans la matinée je reçus ordre de me rendre auprès du prieur. Je descendis à sa chambre; on me dit qu'il était occupé et que j'eusse à l'attendre dans la salle du chapitre qui y était contiguë. J'entrai dans cette salle et j'en fis le tour; c'était la seconde fois, je crois, que j'y pénétrais, et je n'avais jamais eu le loisir d'en contempler l'architecture, qui était grande et sévère. Au reste, je n'y pouvais faire en cet instant même qu'une médiocre attention; j'étais accablé des émotions de la nuit, troublé et épouvanté dans ma conscience, affligé par-dessus tout des douleurs physiques et morales de mon cher maître. En outre, l'entretien auquel m'appelait le prieur ne laissait pas de m'inquiéter, car j'avais singulièrement négligé mes devoirs religieux depuis que j'étais le disciple d'Alexis, et je m'en faisais de sérieux reproches.

Cependant, tout en promenant mes regards mélancoliques autour de moi pour me distraire de ces tristesses et me fortifier contre ces appréhensions, je fus frappé de la belle ordonnance de cette antique salle, cintrée avec une force et une hardiesse inconnue de nos modernes architectes. Des pendentifs accolés à la muraille donnaient naissance aux rinceaux de pierre qui s'entrecroisaient en arceaux à la voûte, et au-dessous de chacun de ces pendentifs était suspendu le portrait d'un dignitaire ou d'un personnage illustre de l'ordre. C'étaient tous de beaux tableaux, richement encadrés, et cette longue galerie de graves personnages vêtus de noir avait quelque chose d'imposant et de funéraire. On était aux derniers beaux jours de l'automne. Le soleil, entrant par les hautes croisées, projetait de grands rayons d'or pâle sur les traits austères de ces morts respectables, et donnait un reste d'éclat aux dorures massives des cadres noircis par

le temps. Un silence profond régnait dans les cours et dans les jardins; les voûtes me renvoyaient l'écho de mes pas.

Tout d'un coup il me sembla entendre d'autres pas derrière les miens, et ces pas avaient quelque chose de si ferme et de si solennel, que je crus que c'était le prieur. Je me retournai pour le saluer, mais je ne vis personne et je pensai m'être trompé. Je recommençai à marcher, et j'entendis ces pas une seconde fois, et une troisième, quoique je fusse absolument seul dans la salle. Alors les terreurs qui m'avaient déjà assailli recommencèrent, je songeai à m'enfuir; mais, forcé d'attendre le prieur, j'essayai de surmonter ma faiblesse et d'attribuer ces rêveries à l'accablement de mon corps et de mon esprit. Pour y échapper, je m'assis sur un banc, vis-à-vis du portrait qui occupait le milieu parmi tous les autres. C'était celui de notre patron, saint François d'Assises. Il était représenté au moment où un ange lui apparaît et lui impose aux pieds et aux mains les glorieux stigmates de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. J'espérais que la contemplation de cette belle peinture chasserait les visions dont j'étais obsédé, lorsqu'il me sembla reconnaître, dans la tête pâle et douloureusement extatique du saint, les traits de l'inconnu que j'avais rencontré un matin au seuil de l'église. Je me levai, je me rassis, je m'approchai, je me reculai, et plus je le regardai, plus je me convainquis que c'étaient les mêmes traits et la même expression; seulement la chevelure du saint était rejetée en désordre derrière sa tête, et comme hérissée d'une religieuse terreur à l'approche de l'ange. Le costume ne consistait qu'en une robe noire qui laissait voir ses pieds nus. La découverte de cette ressemblance me causa un transport de joie. J'eus un instant l'orgueil de croire que notre saint patron m'était apparu, et que son esprit veillait sur moi. En même temps je songeai avec bonheur que le père Alexis était dans la bonne voie, et qu'il était un saint lui-même, puisque le bienheureux était en commerce avec lui, et venait l'assister tantôt de salutaires reproches, et tantôt, sans doute, de tendres encouragemens.

Je m'avançai pour m'agenouiller devant cette image sacrée, mais il me sembla encore qu'on me suivait pas à pas, et je me retournai encore sans voir personne. En ce moment mes yeux se portèrent sur le tableau qui faisait face à saint François; et quelle fut ma surprise en retrouvant les mêmes traits avec une expression douce et grave, et la belle chevelure ondoyante que j'avais cru voir en réalité! Ce personnage était bien plus identique que l'autre avec ma vision. Il était

debout et dans l'attitude où il m'était apparu. Il portait exactement le même costume, le même manteau, la même ceinture, les mêmes bottines. Ses grands yeux bleus, un peu enfoncés sous l'arcade régulière de ses sourcils, s'abaissaient doucement avec une expression méditative et pénétrante. La peinture était si belle, qu'elle me sembla être sortie du même pinceau que le saint François, et le personnage était si beau lui-même, que toutes mes méfiances à son égard firent place à une joie extrême de le revoir, ne fût-ce qu'en effigie. Il était représenté un livre à la main, et beaucoup de livres étaient épars à ses pieds. Il paraissait fouler ceux-là avec indifférence et mépris, tandis qu'il élevait l'autre dans la main, et semblait dire ce qui était écrit en effet sur la couverture de ce livre : *Hic est veritas.*

Comme je le contemplais avec ravissement, me disant que ce ne pouvait être qu'un homme vénérable, puisque son image décorait cette salle, et que c'était peut-être par descendance un parent de saint François d'Assises, puisqu'il lui ressemblait, la porte du fond s'ouvrit, et le père trésorier, qui était un bonhomme assez volontiers bavard, vint causer avec moi en attendant l'arrivée du prieur.—Vous me paraissez charmé de la vue de ces tableaux, me dit-il. Notre saint François est un superbe morceau, à ce qu'on assure. Quelques amateurs l'ont pris pour un Van-Dyck, mais Van-Dyck était mort quand cette toile a été peinte. C'est l'ouvrage d'un de ses élèves, qui continuait admirablement sa manière. Il n'y a pas à se tromper sur les dates, car lorsque Pierre Hébronius vint ici, vers l'an 1690, Van-Dyck n'était plus ; et, comme vous avez dû le remarquer, c'est la tête de Pierre Hébronius, alors âgé d'un peu plus de trente ans, qui a servi de modèle au peintre de saint François. — Et qui donc était ce Pierre Hébronius ? demandai-je. — Eh mais ! reprit le moine en me montrant le portrait de mon ami inconnu, c'est celui que l'on connaît ici sous le nom de l'abbé Spiridion, le vénérable fondateur de notre communauté. C'était, comme vous voyez, un des plus beaux hommes de son temps, et le peintre ne pouvait pas trouver une plus noble tête de saint. — Et il est mort ? m'écriai-je, sans songer à ce que je disais. — Vers l'an 1698, répondit le trésorier, il y a près d'un siècle. Vous voyez que le peintre l'a représenté tenant en main un livre et en foulant plusieurs autres sous les pieds. Celui qu'il tient est, dit-on, le quatrième écrit de Bossuet contre les protestans ; les autres sont les livres exécrables de Luther et de ses adeptes. Cette action faisait allusion à la conversion récente de Pierre Hébronius, et marquait son passage à la vraie foi, qu'il a servie avec éclat depuis, en embrassant

la vie religieuse et en consacrant ses biens à l'édification de cette sainte maison. — J'ai ouï dire en effet, repris-je, que ce saint fondateur fut un homme de grand mérite, qu'il vécut et mourut en odeur de sainteté. — Le trésorier secoua doucement la tête en souriant. — Il est facile de bien vivre, dit-il, plus facile que de bien mourir! Il n'est pas bon de tant cultiver la science dans le cloître. L'esprit s'exalte, l'orgueil s'empare souvent des meilleures têtes, et l'ennui fait aussi qu'on se lasse de croire toujours aux mêmes vérités. On veut en découvrir de nouvelles; on s'égare. Le démon fait son profit de cela et vous suscite parfois, sous les formes d'une belle philosophie et sous les apparences d'une céleste inspiration, de monstrueuses erreurs, bien malaisées à abjurer quand l'heure de rendre compte vous surprend. J'ai ouï dire tout bas, par des gens bien informés, que l'abbé Spiridion, sur la fin de sa carrière, quoique menant une vie austère et sainte, ayant lu beaucoup de mauvais livres, sous prétexte de les réfuter à loisir, s'était laissé infecter peu à peu, et à son insu, par le poison de l'erreur. Il conserva toujours l'extérieur d'un bon religieux, mais il paraît que secrètement il était tombé dans des hérésies plus monstrueuses encore que celles de sa jeunesse. Les livres abominables du juif Spinosa et les infernales doctrines des philosophes de cette école l'avaient rendu panthéiste, c'est-à-dire athée. Mon cher fils, oh! que l'amour de la science, qui n'est qu'une vaine curiosité, ne vous entraîne jamais à de telles chutes! On prétend que, dans ses dernières années, Hébronius avait écrit des abominations sans nombre. Heureusement il se repentit à son lit de mort et les brûla de sa propre main, afin que le poison n'infectât pas, par la suite, les esprits simples qui les liraient. Il est mort en paix avec le Seigneur, en apparence; mais ceux qui n'avaient vu que sa vie extérieure, et qui le regardaient comme un saint, furent étonnés de ce qu'il ne fit point de miracles pour eux sur son tombeau. Les esprits droits qui avaient appris à le mieux juger, s'abstinrent toujours de dire leurs craintes sur son sort dans l'autre vie. Quelques-uns pensèrent même qu'il avait été jusqu'à se livrer à des pratiques de sorcellerie, et que le diable parut auprès de lui lorsqu'il expira. Mais ce sont des choses dont il est impossible de s'assurer pleinement, et dont il est imprudent, dangereux peut-être, de parler. Paix soit donc à sa mémoire! Son portrait est resté ici pour marquer que Dieu peut bien lui avoir tout pardonné, en considération de ses grandes aumônes et de la fondation de ce monastère.

Nous fûmes interrompus par l'arrivée du prieur; le trésorier s'in-

clina jusqu'à terre, les bras croisés sur la poitrine, et nous laissa ensemble.

Alors le prieur, me toisant de la tête aux pieds et me parlant avec sécheresse, me demanda compte des longues veilles du père Alexis, et du bruit de voix qu'on entendait partir chaque nuit de sa cellule. J'essayai d'expliquer ces faits par l'état de maladie de mon maître; mais le prieur me dit qu'une personne digne de foi, en allant avant le jour remonter l'horloge de l'église, avait entendu dans nos cellules un grand bruit de voix, des menaces, des cris et des imprécations. — J'espère, ajouta le prieur, que vous me répondrez avec sincérité et simplicité; car il y a grace pour toutes les fautes, quand le coupable se confesse et se repent; mais si vous n'éclaircissez pas mes doutes d'une manière satisfaisante, les plus rudes châtimens vous y contraindront.—Mon révérend père, répondis-je, je ne sais quels soupçons peuvent peser sur moi en de telles circonstances. Il est vrai que le père Alexis a parlé à voix haute toute la nuit, et avec assez de véhémence, car il avait le délire. Quant à moi, j'ai pleuré, tant sa souffrance me faisait de peine; et dans les instans où il revenait à lui-même, il murmurait à Dieu de ferventes prières. J'unissais ma voix à la sienne et mon cœur au sien.—Cette explication ne manque pas d'habileté, reprit le prieur d'un ton méprisant; mais comment expliquerez-vous la grande lueur qui tout d'un coup a éclairé vos cellules et le dôme entier, et la flamme qui est sortie par le faîte et qui s'est répandue dans les airs, accompagnée d'une horrible odeur de soufre? — Je ne comprendrais pas, mon révérend père, répondis-je, qu'il y eût plus de mal à me servir de phosphore et de soufre pour allumer une lampe, qu'il n'y en a, selon moi, à veiller un malade pendant la nuit, et à prier auprès de son lit. Il est possible que je me sois servi imprudemment de cette composition, et que dans mon empressement j'aie laissé ouvert le flacon dont l'odeur désagréable a pu se répandre dans la maison; mais j'ose affirmer que cette odeur n'a rien de dangereux, et qu'en aucun cas le phosphore ne pourrait causer un incendie. Je supplie donc votre révérence de me pardonner, si j'ai manqué de prudence, et de n'en imputer la faute qu'à moi seul.

Le prieur fixa long-temps sur moi un regard inquisiteur, comme s'il eût voulu voir jusqu'où irait mon impudence; puis, levant les yeux au ciel dans un transport d'indignation, il sortit sans me dire une seule parole.

Resté seul, et frappé d'épouvante, non à cause de moi, mais à cause de l'orage que je voyais s'amasser sur la tête d'Alexis, je re-

gardai involontairement le portrait d'Hébronius, et je joignis les mains, emporté par un mouvement irrésistible de confiance et d'espoir. Le soleil frappait en cet instant le visage du fondateur, et il me sembla voir sa tête se détacher du fond, puis sa main et tout son corps quitter le cadre et se pencher en avant. Le mouvement fit ondoyer légèrement la chevelure, les yeux s'animèrent et attachèrent sur moi un regard vivant. Alors je fus pris d'une palpitation si violente, que mon sang bourdonna dans mes oreilles, ma vue se troubla, et, sentant défaillir mon courage, je m'éloignai précipitamment.

Je me retirai fort triste et fort inquiet. Soit que la haine et la calomnie eussent envenimé des faits qui restaient pour moi à l'état de problème, soit que je fusse, ainsi que le père Alexis, en butte aux attaques du malin esprit, et qu'il se fût passé aux yeux d'un témoin véridique quelque chose de plus que ce que j'avais aperçu, je prévoyais que mon infortuné maître allait être accablé de persécutions, et que ses derniers instans, déjà si douloureux, seraient abreuvés d'amertume. J'eusse voulu lui cacher ce qui venait de se passer entre le prieur et moi; mais le seul moyen de détourner les châtimens qu'on lui préparait sans doute, c'était de l'engager à se réconcilier avec l'esprit de l'église.

Il écouta mon récit et mes supplications avec indifférence, et quand j'eus fini de parler : — Sois en paix, me dit-il; l'Esprit est avec nous, et rien ne nous arrivera de la part des hommes de chair. L'Esprit est rude, il est sévère, il est irrité; mais il est pour nous. Et quand même nous serions livrés aux châtimens, quand même on plongerait ton corps délicat et mon vieux corps agonisant dans les humides ténèbres d'un cachot, l'Esprit monterait vers nous des entrailles de la terre, comme il descend sur nous à cette heure des rayons d'or du soleil. Ne crains pas, mon fils; là où est l'Esprit, là aussi sont la lumière, la chaleur et la vie.

Je voulus lui parler encore; il me fit signe avec douceur de ne pas le troubler, et, s'asseyant dans son fauteuil, il tomba dans une contemplation intérieure, durant laquelle son front chauve et ses yeux abaissés vers la terre offrirent l'image de la plus auguste sérénité. Il y avait en lui à coup sûr une vertu inconnue qui subjuguait toutes mes répugnances et dominait toutes mes craintes. Je l'aimais plus qu'un fils n'a jamais aimé son père. Ses maux étaient les miens, et s'il eût été damné, malgré mon sincère désir de plaire à Dieu, j'eusse voulu partager cette damnation. Jusque-là j'avais été rongé de scrupules; mais désormais le sentiment de son danger donnait tant de

force à ma tendresse, que je ne connaissais plus l'incertitude. Mon choix était fait entre la voix de ma conscience et le cri de son angoisse; ma sollicitude prenait un caractère tout humain, je l'avoue. S'il ne peut être sauvé dans l'autre vie, me disais-je, qu'il achève du moins paisiblement celle-ci, et si je dois être à jamais châtié de ce vœu, la volonté de Dieu soit faite !...

Le soir, comme il s'assoupissait doucement, et que j'achevais ma prière à côté de son lit, la porte s'ouvrit brusquement, et une figure épouvantable vint se placer en face de moi. Je demeurai terrifié au point de ne pouvoir articuler un son, ni faire un mouvement. Mes cheveux se dressaient sur ma tête et mes yeux restaient attachés sur cette horrible apparition, comme ceux de l'oiseau fasciné par un serpent. Mon maître ne s'éveillait point, et l'odieuse *chose* était immobile au pied de son lit. Je fermai les yeux pour ne plus la voir et pour chercher ma raison et ma force au fond de moi-même. Je rouvris les yeux, elle était toujours là. Alors je fis un grand effort pour crier, et un râlement sourd sortant de ma poitrine, mon maître s'éveilla. Il vit *cela* devant lui, et, au lieu de témoigner de l'horreur ou de l'effroi, il dit seulement du ton d'un homme un peu étonné: — Ah! ah! — Me voici, car tu m'as appelé, dit le fantôme. — Mon maître haussa les épaules, et se tournant vers moi: — Tu as peur? me dit-il; tu prends *cela* pour un esprit, pour le diable, n'est-ce pas? Non, non, les esprits ne revêtent pas cette forme, et s'il en était d'aussi sottement laids, ils n'auraient pas le pouvoir de se montrer aux hommes. La raison humaine est sous la garde de l'esprit de sagesse. Ceci n'est point une vision, ajouta-t-il en se levant et en s'approchant du fantôme, ceci est un homme de *chair et d'os*. Allons, ôtez ce masque, dit-il en saisissant le spectre à la gorge, et ne pensez pas que cette crapuleuse mascarade puisse m'épouvanter. Alors, secouant ce fantôme avec une main de fer, il le fit tomber sur les genoux, et Alexis lui arrachant son masque, je reconnus le frère convers qui m'avait chassé de l'église et qui avait nom Dominique.

— Prends la lampe! me dit Alexis d'une voix forte et l'œil étincelant d'une joie ironique. Marche devant moi, il faut que j'aie raison de cette abomination. Allons, dépêche-toi! Obéis! As-tu moins de force et de courage qu'un lièvre?

J'étais encore si bouleversé, que ma main tremblait et ne pouvait soutenir la lampe. — Ouvre la porte, me dit mon maître d'un ton impérieux. J'obéis, mais, en le voyant traîner comme un haillon sur le pavé, le misérable Dominique, je fus saisi d'horreur, car le père

Alexis avait, dans l'indignation, des instans de violence effrénée, et je crus qu'il allait précipiter le prétendu démon par-dessus la rampe du dôme. — Grace! grace! mon père, lui dis-je en me mettant devant lui, ne souillez pas vos mains de sang. — Le père Alexis haussa les épaules et dit : — Tu es insensé! Puisque tu ne veux pas marcher devant, suis-moi! Et traînant toujours le convers, qui était pourtant un homme robuste, mais qui semblait terrassé par une force surhumaine, il descendit rapidement l'escalier. Alors je repris courage et le suivis. Au bruit que nous faisions, plusieurs personnes qui attendaient sans doute au bas de l'escalier le résultat des aveux que le faux démon prétendait arracher à mon maître, se montrèrent; mais, en voyant une scène si différente de ce qu'elles attendaient, elles s'enveloppèrent de leurs capuchons et s'enfuirent dans les ténèbres. Nous eûmes le temps de remarquer, à leurs robes, que c'étaient des frères convers et des novices. Aucun des pères ne s'était compromis dans cette farce sacrilége, dirigée cependant, comme nous le sûmes depuis, par des ordres supérieurs.

Alexis marchait toujours à grands pas, traînant son prisonnier. De temps en temps celui-ci faisait des efforts pour se dégager de sa main formidable; mais le père, s'arrêtant, lui imprimait un mouvement de strangulation, et le faisait rouler sur les degrés. Les ongles d'Alexis étaient imprégnés de sang, et les yeux de Dominique sortaient de leur orbite. Je les suivais toujours, et ainsi nous arrivâmes au bas du grand escalier qui donnait sur le cloître. Là était suspendue la grosse cloche que l'on ne sonnait qu'à l'agonie des religieux, et que l'on appelait l'*articulo mortis*. Tenant toujours d'une main son démon terrassé, il se mit à sonner de l'autre avec une telle vigueur, que tout le monastère en fut ébranlé. Bientôt nous entendîmes ouvrir précipitamment les portes des cellules, et tous les escaliers se remplirent de bruit. Les moines, les novices, les serviteurs, toute la maison accourait, et bientôt le cloître fut plein de monde. Toutes ces figures effarées et en désordre, éclairées seulement par la lueur tremblante de ma lampe, offraient l'aspect des habitans de la vallée de Josaphat, s'éveillant du sommeil de la mort au son de la trompette du jugement. Le père sonnait toujours, et en vain on l'accablait de questions, en vain on voulait arracher de ses mains le malheureux Dominique, il était animé d'une force surnaturelle; il faisait face à cette foule, et la dominant du bruit de son tocsin et de sa voix de tonnerre : — Il me manque quelqu'un, disait-il; quand il sera ici, je parlerai, je me soumettrai, mais je ne cesserai

de sonner qu'il ne soit descendu comme les autres. Enfin le prieur parut le dernier, et le père Alexis cessa d'agiter la cloche. Il était si fort et si beau en cet instant, debout, les yeux étincelans, l'air victorieux, et tenant sous ses pieds cette figure de monstre, qu'on l'eût pris pour l'archange Michel terrassant le démon. Tout le monde le regardait immobile; pas un souffle ne s'entendait sous la profonde voûte du cloître. Alors le vieillard, élevant la voix au milieu de ce silence funèbre, dit en s'adressant au prieur :

— Mon père, voyez ce qui se passe! Pendant que j'agonise sur mon lit, des hommes de cette sainte maison, et qui s'appellent mes frères, viennent assiéger mon dernier soupir d'une lâche curiosité et d'une supercherie infâme. Ils envoient dans ma cellule celui-ci, ce Dominique! —Et en disant cela il élevait assez haut la tête du convers pour que toute l'assemblée fût bien à même de le reconnaître.— Ils l'envoient, affublé d'un déguisement hideux, se placer à mon chevet et crier à mon oreille d'une voix furieuse pour me réveiller en sursaut de mon sommeil, de mon dernier sommeil peut-être! Qu'espéraient-ils? m'épouvanter, glacer par une apparition terrifiante mon esprit qu'ils supposaient abattu, et arracher à mon délire de honteuses paroles et d'horribles secrets? Quelle est cette nouvelle et incroyable persécution, mon père? et depuis quand n'est-il plus permis au pécheur de passer dans le silence et dans la paix son heure suprême? S'ils eussent eu affaire à un faible d'esprit, et qu'ils m'eussent tué par cette vision infernale, sans me laisser le temps de me reconnaître et d'invoquer le Seigneur, sur qui, dites-moi, aurait dû retomber le poids de ma damnation? O vous tous, hommes de bonne volonté, qui vous trouvez ici, ce n'est pas pour moi que je parle, pour moi qui vais mourir; c'est pour vous qui survivez, c'est pour que vous puissiez boire tranquillement le calice de votre mort, que je vous dis de demander tous avec moi justice à notre père spirituel qui est devant nous, et au besoin à l'autre qui est au-dessus de nous. Justice donc! mon père; j'attends : faites justice.

Et les hommes de bonne volonté qui étaient là crièrent tous ensemble : Justice! justice! et les échos émus du cloître répétèrent : Justice !

Le prieur assistait à cette scène avec un visage impassible. Seulement il me sembla plus pâle qu'à l'ordinaire. Il resta quelques instans sans répondre, le sourcil légèrement contracté. Enfin il éleva la voix et dit : — Mon fils Alexis, pardonne à cet homme.

— Oui, je lui pardonne à condition que vous le punirez, mon père, répondit Alexis.

— Mon fils Alexis, reprit le prieur, sont-ce là les sentimens d'un homme qui se dit prêt à paraître devant le tribunal de Dieu? Je vous prie de pardonner à cet homme et de retirer votre main de dessus lui.

Alexis hésita un instant; mais il sentit que, s'il ne réprimait sa colère, ses ennemis allaient triompher. Il fit deux pas en avant, et, poussant sa proie aux pieds du prieur sans la lâcher: Mon révérend, dit-il en s'inclinant, je pardonne parce que je le dois et parce que vous le voulez; mais comme ce n'est pas moi, comme c'est le ciel qui a été offensé, comme c'est votre vertu, votre sagesse et votre autorité qui ont été outragées, j'amène le coupable à vos genoux, et, m'y prosternant avec lui, je supplie votre révérence de lui faire grace et de prier pour que la justice éternelle lui pardonne aussi.

Les ennemis de mon maître avaient espéré que, par son emportement et sa résistance, il allait gâter sa cause; mais cet acte de soumission déjoua tous leurs mauvais desseins, et ceux qui étaient pour lui donnèrent à sa conduite de telles marques d'approbation, que le prieur fut forcé de prendre son parti, du moins en apparence. — Mon fils Alexis, lui dit-il en le relevant et en l'embrassant, je suis touché de votre humilité et de votre miséricorde; mais je ne puis pardonner à cet homme comme vous lui pardonnez. Votre devoir était d'intercéder pour lui, le mien est de le châtier sévèrement, et il sera fait ainsi que le veulent la justice céleste et les statuts de notre ordre.

A cet arrêt sévère, un frémissement d'effroi passa de proche en proche, car les peines contre le sacrilége étaient les plus sévères de toutes, et aucun religieux n'en connaissait l'étendue avant de les avoir subies. Il était défendu, en outre, de les révéler, sous peine de les subir une seconde fois. Les condamnés ne sortaient du cachot que dans un état épouvantable de souffrance, et plusieurs avaient succombé peu de temps après avoir reçu leur grâce. Sans doute, mon maître ne fut pas dupe de la sévérité du prieur, car je vis un sourire étrange errer sur ses lèvres; néanmoins sa fierté était satisfaite, et alors seulement il lâcha sa proie. Sa main était tellement crispée et raidie au collet de son ennemi, qu'il fut forcé d'employer son autre main pour l'en détacher. Dominique tomba évanoui aux pieds du prieur qui fit un signe, et aussitôt quatre autres convers l'emportèrent aux yeux de l'assemblée consternée. Il ne reparut jamais dans le couvent. Il fut défendu de jamais prononcer ni son nom, ni aucune

parole qui eût rapport à son étrange faute; l'office des morts fut récité pour lui sans qu'il nous fût permis de demander ce qu'il était devenu; mais par la suite je l'ai revu dehors, gras, dispos et allègre, et riant d'un air sournois quand on lui rappelait cette aventure.

Mon maître s'appuya sur moi, chancela, pâlit, et, perdant tout à coup la force miraculeuse qui l'avait soutenu jusque-là, il se traîna à grand'peine à son lit; je lui fis avaler quelques gouttes d'un cordial, et il me dit : Angel, je crois bien que je l'aurais tué si le prieur l'eût protégé. Il s'endormit sans ajouter une parole.

Le lendemain, le père Alexis s'éveilla assez tard : il était calme, mais très faible; il eut besoin de s'appuyer sur moi pour gagner son fauteuil, et il y tomba plutôt qu'il ne s'assit, en poussant un soupir. Je ne concevais pas que ce corps si débile eût été la veille capable de si puissans efforts.

— Mon père, lui dis-je en le regardant avec inquiétude, est-ce que vous vous trouvez plus mal, et souffrez-vous davantage ?

— Non, me répondit-il, non, je suis bien.

— Mais vous paraissez profondément absorbé.

— Je réfléchis.

— Vous réfléchissez à tout ce qui s'est passé, mon père. Je le conçois; il y a lieu à méditer. Mais vous devriez, ce me semble, être plus serein, car il y a aussi lieu à se réjouir. Nous avons fini par voir clair au fond de cet abîme, et nous savons maintenant que vous n'êtes réellement pas assiégé par les mauvais esprits.

Alexis se mit à sourire d'un air doucement ironique, en secouant la tête :

— Tu crois donc encore aux mauvais esprits, mon pauvre Angel ? me dit-il. Erreur ! erreur ! Crois-tu aussi, comme les physiciens d'autrefois, que la nature a horreur du vide ? Il n'y a pas plus de mauvais esprits que de vide. Que serait donc l'homme, cette créature intelligente, ce fils de l'esprit, si les mauvaises passions, les vils instincts de la chair, pouvaient venir, sous une forme hideuse ou grotesque, assaillir sa veille ou fatiguer son sommeil? Non : tous ces démons, toutes ces créations infernales, dont parlent tous les jours les ignorans ou les imposteurs, sont de vains fantômes créés par l'imagination des uns pour épouvanter celle des autres. L'homme fort sent sa propre dignité, rit en lui-même des pitoyables inventions avec lesquelles on veut tenter son courage, et, sûr de leur impuissance, il s'endort sans inquiétude et se réveille sans crainte.

— Pourtant, lui répondis-je étonné, il s'est passé ici même des

choses qui doivent me faire penser le contraire. L'autre nuit, vous savez, je vous ai entendu vous entretenir avec une autre voix plus forte que la vôtre qui semblait vous gourmander durement. Vous lui répondiez avec l'accent de la crainte et de la douleur; et, comme j'étais effrayé de cela, je suis venu dans votre chambre pour vous secourir, et je vous ai trouvé seul, accablé et pleurant amèrement. Qu'était-ce donc?

— C'était lui.

— Lui! qui lui?

— Tu le sais bien, puisqu'il était avec toi, puisqu'il t'avait appelé par trois fois comme l'esprit du Seigneur appela durant la nuit le jeune Samuel endormi dans le temple.

— Comment le savez-vous, mon père?

Alexis ne sembla pas entendre ma question. Il resta quelque temps absorbé, la tête baissée sur la poitrine; puis il reprit la parole sans changer de position ni faire aucun mouvement.

— Dis-moi, Angel, quand tu l'as vu, c'était en plein jour?

— Oui, mon père, à l'heure de midi. Vous m'avez déjà fait cette question.

— Et le soleil brillait?

— Il rayonnait sur sa face.

— Ne l'as-tu vu que cette seule fois?

J'hésitais à répondre; je craignais d'être dupe d'une illusion et de donner, par mes propres aberrations, de la consistance à celles d'Alexis.

— Tu l'as vu une autre fois! s'écria-t-il avec impatience, et tu ne me l'as pas dit?

— Mon bon maître, quelle importance voulez-vous donner à des apparitions qui ne sont peut-être que l'effet d'une ressemblance fortuite, ou même de simples jeux de la lumière?

— Angel, que voulez-vous dire? Ce que vous voulez me cacher m'est révélé par vos réticences même. Parlez, il le faut, il y va du repos de mes derniers jours!

Vainсu par sa persistance, je lui racontai, pour le satisfaire, la frayeur que j'avais eue dans la sacristie un jour que, me croyant seul et sortant d'un profond évanouissement, j'avais entendu murmurer des paroles et vu passer une ombre, sans pouvoir m'expliquer ensuite ces choses d'une manière naturelle.

— Et quelles étaient ces paroles? dit Alexis.

— Un appel à Dieu en faveur des victimes de l'ignorance et de l'imposture.

— Comment appelait-il celui qu'il invoquait? Disait-il : O Esprit! ou bien disait-il : O Jéhovah!

— Il disait : O Esprit de sagesse!

— Et comment était faite cette ombre?

— Je ne le sais point. Elle sortit de l'obscurité, et se perdit dans le rayon qui tombait de la fenêtre, avant que j'eusse eu le temps ou le courage de l'examiner. Mais, écoutez, mon bon maître, j'ai toujours pensé que c'était vous qui, appuyé contre la fenêtre et vous parlant à vous-même...

Alexis fit un geste d'incrédulité.

— Pourriez-vous avoir gardé le souvenir du contraire, sans cesse errant, à cette époque, dans les jardins, et fortement préoccupé comme vous l'êtes toujours?....

— Mais tu l'as vu d'autres fois encore? interrompit Alexis avec une sorte de violence. Tu ne veux pas me dire tout, tu veux que je meure sans léguer mon secret à un ami! Réponds à cette question du moins. Quand tu te promenais seul dans les beaux jours, le long des allées écartées du jardin, et qu'en proie à de douloureuses pensées, tu invoquais une providence amie des hommes, n'as-tu pas entendu derrière tes pas d'autres pas qui faisaient crier le sable?

Je tressaillis, et lui dis que ce bruit de pas m'avait poursuivi dans la salle du chapitre la veille même.

— Et alors rien ne t'est apparu?

J'avouai l'effet prodigieux du soleil sur le portrait du fondateur. Il serra ses mains l'une dans l'autre avec transport, en répétant à plusieurs reprises : C'est lui, c'est lui!... Il t'a choisi, il t'a envoyé, il veut que je te parle. Eh bien! je vais te parler! Recueille tes pensées, et qu'une vaine curiosité n'agite point ton ame. Reçois la confidence que je vais te faire, comme les fleurs au matin reçoivent avec calme la délicieuse rosée du ciel. As-tu entendu parler de *Samuel Hébronius?*

— Oui, mon père, s'il est en effet le même que l'abbé Spiridion. Et je lui rapportai ce que le trésorier m'avait raconté.

Le père Alexis haussa les épaules avec une expression de mépris, et me parla en ces termes.

George Sand.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

PRESSE POLITIQUE.

LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Que vous semble, monsieur, du ton de la presse? Êtes-vous bien édifié de la décence de sa polémique, de la bonne foi qu'elle y porte, des connaissances qu'elle y déploie? Les chambres, en se séparant, lui ont laissé le champ libre; elle est sur le premier plan de la scène politique; elle y jase et discourt à son aise. Rien ne lui fait obstacle et ne se met entre elle et le public. Pendant les vacances législatives, elle peut trôner en souveraine et croire plus que jamais à son infaillibilité.

La situation est magnifique, trop peut-être. Il y a des dangers dans cette carrière sans bornes, dans cette possession du premier rang. Quand les deux chambres sont assemblées et s'occupent des intérêts du pays, les journaux trouvent dans les délibérations parlementaires, non-seulement une matière qui remplit leurs colonnes, mais une base, un terrain pour asseoir leurs débats. Dans cette position, la presse peut appuyer utilement la tribune, en rectifier ou compléter les travaux et les discours, se mouvoir dans un cercle tracé, doubler enfin ses forces par une concentration habile et modeste. Dans l'intervalle des chambres, elle a seule la parole, mais

aussi elle s'adresse à un public fatigué, à un auditoire aux trois quarts éclairci par l'absence, par les voyages, par les fuites aux champs. Les ministres terminent les affaires et ne prononcent plus de harangues. Les événemens deviennent plus rares, tout est au repos, et cependant la presse doit s'évertuer, ou du moins elle croit le devoir faire. Sous le coup de cette nécessité, la presse devra jeter un grand éclat, ou tomber dans de déplorables écarts; pas de milieu : ou elle aura des idées et des théories d'une vérité assez triomphante pour réveiller l'attention du public, et conquérir l'assentiment général, ou bien elle s'aliénera l'opinion par l'injustice de ses attaques, la pauvreté de ses vues et le peu d'honnêteté de ses inventions. Voilà trois mois et demi que les deux tribunes se taisent et que les journaux parlent seuls; qu'ont-ils fait? Placés entre la société et le gouvernement, ont-ils apprécié sainement les tendances de l'une et les actes de l'autre?

Avant d'approfondir cette question sérieuse, nous ne saurions trop insister sur l'importance de la presse politique, sur son rôle et sur ses droits. Dans nos sociétés modernes, la presse politique est une impérissable réalité : en Angleterre, en Amérique, en France, elle est plus qu'ailleurs l'organe aux cent voix des idées et des passions sociales; c'est la tribune de Rome et d'Athènes, multipliée sur tous les points du territoire, mobile, inépuisable et toujours retentissante. La France, peut-être plus encore que l'Angleterre, aime cet exercice quotidien de la pensée s'appliquant aux intérêts généraux; elle a connu la première les pamphlets politiques, et si la Grande-Bretagne nous a précédés dans la pratique constitutionnelle, la France a eu la priorité de l'opposition littéraire. Nous avons eu une presse politique dès le XVIe siècle, et depuis La Béotie jusqu'à Paul-Louis Courrier, nous avons le goût de la liberté de la presse. Ce goût est devenu une loi sociale, une condition nécessaire dans l'existence des gouvernemens et des nations modernes; la discussion envahira progressivement le monde; déjà elle en a la moitié. La chute de la restauration a servi, chez nous, de démonstration définitive à ce fait inévitable. Chez nous, la liberté de la presse est désormais inviolable et n'a plus à craindre qu'elle-même. La liberté de la presse est une puissance reconnue, mais non pas irresponsable, et l'opinion dont elle se dit l'organe, même parfois l'arbitre, la réclame à son tour pour sa justiciable.

C'est sans doute, monsieur, une belle et noble chose que de prendre la parole sur les affaires de son pays, sans autre mandat

que celui qu'on croit tenir de sa vocation et de son talent. Quand le publiciste, vraiment digne de ce nom, contemple avec désintéressement les intérêts généraux, les étudie dans leurs détails, s'efforce d'en saisir l'esprit et la portée, il s'associe presque dans l'opinion publique aux mérites et au rôle des hommes d'état qui dirigent la pratique du gouvernement. S'il n'agit pas, il peut éclairer; il instruit le public comme il avertit le pouvoir, et ce ministère moral de critique officieuse n'est pas moins avantageux pour la société, qu'honorable pour celui qui l'exerce. Mais aussi plus l'honneur est grand, plus il est imprudent d'y prétendre sans des forces suffisantes. Tous les citoyens, indistinctement, ne montaient pas à la tribune d'Athènes; le droit de s'y faire entendre était absolu, mais la parole n'était revendiquée que par les orateurs qui, sous les yeux du peuple, avaient fait une longue étude des affaires de la république. Par la même raison, la société demande aujourd'hui à ceux qui s'emparent de la plume de publiciste, quelles préparations, quels travaux établissent leur compétence; elle ne les empêche pas d'élever leurs voix et de produire leur ambition, mais elle se réserve d'examiner si la voix est grave et l'ambition légitime. La France a, d'ailleurs, d'autant plus le droit d'être difficile, que sa littérature politique est plus riche et plus féconde; depuis un siècle, de nombreux talens y ont brillé; ne serait-il pas triste de laisser se dégrader l'héritage que nous ont transmis nos maîtres? La censure de l'opinion est aussi plus éveillée dans les jours tranquilles comme ceux où nous sommes parvenus : quand les temps sont orageux, chacun peut mêler impunément ses cris aux tempêtes publiques; car alors les hurlemens s'appellent de l'éloquence, le cynisme de l'énergie, la calomnie une noble audace. Mais lorsque les nuages n'obscurcissent plus l'horizon, la lumière, tombant d'aplomb sur l'insuffisance et la médiocrité, les dénonce sans pitié au mécontentement d'un public sévère. Je sais qu'il y a des degrés dans la presse politique, et qu'il serait injuste d'exiger de tous ceux qui veulent y occuper une place, les mêmes études et les mêmes aptitudes; mais sans leur demander à tous originalité, science, profondeur, est-ce trop que d'exiger de tout homme qui rédige un journal, du bon sens et de la loyauté; du bon sens, pour apprécier les dispositions, l'état, les besoins de la société dont il veut se faire lire et qu'il se propose d'influencer; de la loyauté dans les débats qu'il institue sur les choses et sur les hommes, dans les censures dont il poursuit les dépositaires du pouvoir, dans les polémiques qu'il dirige contre les opinions et les théories de ses adver-

saires? Or, monsieur, je ne crains pas d'avancer que depuis trois mois et demi, ni le bon sens ni la loyauté n'ont caractérisé les discussions de la plupart des organes quotidiens de la presse opposante, et qu'il faut plutôt s'en alarmer pour elle que pour le pouvoir qu'elle attaque.

Quand on examine de bonne foi l'état des esprits et de la société, on reconnaît que de plus en plus tout s'apaise et se consolide. Il est visible que la France, après cinquante années de mouvemens révolutionnaires, veut goûter d'une vie plus paisible et plus régulière. Pourquoi? Parce qu'à ses yeux la question de gouvernement est résolue. Ni la constitution de 91, ni la république, ni l'empire, ni la restauration, n'avaient pu lui inspirer cette confiance; la constituante détruisait l'ancienne monarchie, et régénérait la société, mais ne pouvait fonder un gouvernement; la république fut une crise sublime dans nos camps, hideuse dans nos villes; l'empire, une époque qui trouva sa raison et ses commencemens dans la nécessité de l'ordre, et sa fin dans les excès de la gloire; la restauration, une gageure que le passé devait perdre contre le présent. Aujourd'hui le pays estime que les conditions nécessaires d'un gouvernement national sont remplies; contrat synallagmatique, dynastie nouvelle et populaire, équilibre constitutionnel entre la royauté et la démocratie, voilà le prix de cinquante années de troubles et de labeurs. Le pays songe sérieusement à cultiver ces fruits achetés si cher, et il se prend à aimer son repos comme un héritage que les sueurs d'un père ont transmis. Or, le repos public consiste dans l'activité des particuliers, dans l'ardeur avec laquelle chaque citoyen vaque aux travaux de l'industrie, des arts, de la science, du commerce, de l'agriculture. Nous avons aujourd'hui ce consolant spectacle. L'industrie et l'agriculture sont fécondées par des efforts nouveaux qui doivent en doubler les résultats, parce que la confiance est revenue, parce que les capitaux, loin de craindre les entreprises, vont les chercher et les provoquer; parce que les propriétaires, entièrement rassurés, ne se tiennent plus à l'écart, se mêlent aux affaires communes, aux élections municipales et politiques, et s'associent à tout ce qui peut améliorer la richesse agricole. Les beaux arts et les sciences sont redevenus l'objet du culte fervent d'adorateurs nombreux : jamais on n'a plus fait d'architecture, de tableaux, de statues, de voyages, de recherches érudites, d'explorations de tout genre. Tous les hommes jeunes cherchent à s'ouvrir une carrière, et s'éloignant de plus en plus de vieilles querelles qui ne sont pas leur cause,

demandent à leur travail une place honorable dans la société qui les convie et les attend. La société appelle les générations nouvelles à l'activité de la vie avec une maternelle tendresse; elle sait encourager les talens, oublier les erreurs, et n'a de sévérité que pour le crime et la folie. N'avons-nous pas vu, depuis huit ans, succomber tous ceux qui se sont entêtés à l'impossible? Ils se sont perdus dans leurs violences et dans leurs chimères. Mais aujourd'hui il faut reconnaître que le sentiment de la réalité, de la pratique sociale, pénètre de plus en plus dans les esprits; la raison publique s'affermit, et il devient plus difficile de la séduire ou de l'égarer.

Si la paix règne dans la société, pourquoi le feu est-il dans certains journaux? Que conclure de ce contraste, si ce n'est qu'ils se trompent ou qu'ils veulent tromper? Dans le premier cas, ils sont peu clairvoyans; dans le second, peu véridiques. On pourrait concevoir que des écrivains, dans la sincérité de leurs opinions démocratiques, trouvassent des dangers dans ce calme universel, qu'ils craignissent que la sécurité devînt de l'apathie, qu'ils voulussent empêcher l'activité pour les affaires particulières de dégénérer en abandon des intérêts publics. Il y a toujours des conseils utiles à donner à une société, dans quelque situation qu'elle se trouve, et il est toujours permis d'éveiller sa sollicitude sur elle-même et sur ses devoirs. Mais pour y réussir, pour s'en faire écouter, la véracité est nécessaire. Il faut que l'écrivain commence par reconnaître les progrès accomplis, s'il veut en provoquer d'autres: qu'il ne calomnie ni les citoyens ni le gouvernement qu'il désire morigéner; car sans cette bonne foi, loin de persuader, il révoltera, et la vérité même, si elle lui échappe, pourra devenir, dans sa bouche, un objet de dédain et de dégoût. Voilà pourtant, monsieur, les beaux résultats obtenus par certains organes de la presse opposante; on dirait un parti pris de choquer le sens public, de s'inscrire en faux contre la réalité. Les colères de quelques journaux semblent croître avec la tranquillité générale; et comme l'indifférence de tous les irrite encore davantage, elles montent à une exaltation vraiment pitoyable. On voit, dans son abandon, la presse opposante s'attaquer à tout, faire de toute chose un grief contre le gouvernement; dernièrement une feuille reprochait au ministère les troubles qui avaient éclaté à Stockholm; il n'arrive pas un accident en Europe dont les ministres ne doivent être responsables, et la presse leur crie comme Ariane délaissée dans l'île de Naxos :

Le roi, vous et les dieux, vous êtes tous complices.

Mettons un peu en regard la réalité et les allégations de la presse. Plusieurs de ses organes disent au pays : Vous croyez être dans une situation constitutionnelle, dans un état normal; lourde erreur! On vous asservit à votre insu; vous n'êtes pas gouvernés suivant les règles de la charte : le roi exerce sur le gouvernement et les affaires une influence *excessive*, le ministère n'a ni indépendance ni personnalité. Il est vrai qu'à la surface tout est régulier, mais ces apparences sont menteuses; au fond la constitution est éludée, et encore une fois vous ne vous apercevez pas qu'on vous trompe et qu'on vous opprime. Quelle est la valeur de ces assertions? D'après notre charte, le roi règne par lui seul; il gouverne avec le concours des chambres, par l'entremise et la responsabilité de ses ministres. Voilà notre loi politique. A-t-elle entendu par ses prescriptions que la personnalité du roi, ses talens, son caractère, n'auraient aucune action sur la marche des choses et des affaires, qu'il deviendrait indifférent pour la France d'avoir sur le trône un grand politique ou un homme médiocre, et que le roi constitutionnel était un être abstrait, toujours le même, parce qu'il serait toujours nul? Si tel était le vœu de la charte, il serait une injure à l'esprit de notre pays, qui est plus sensible qu'aucun autre aux qualités personnelles; mais il n'en est pas ainsi : le gouvernement représentatif ne compte pas parmi ses conditions l'abdication morale du roi; quel publiciste consentirait à ériger en axiome un pareil contresens? Voici ce qu'écrivait M. Guizot en 1828 : « Dans le système représentatif le mieux réglé, au milieu du déploiement des libertés publiques, en droit comme en fait, l'opinion du roi, la volonté du roi, la personne du roi tiendra toujours une grande place; ses croyances, ses sentimens, ses habitudes, ses antipathies, ses goûts, seront autant de faits qu'il faudra prendre en considération...... Deux faits sont également certains : l'un, que la pensée, la volonté du roi est une force avec laquelle il faut traiter; l'autre, que cette force n'est point intraitable, et d'obstacle qu'elle était d'abord, peut fort bien devenir moyen. » Vous voyez, monsieur, que les journalistes qui se disent aujourd'hui les amis de M. Guizot, auraient dû interroger leur maître et prendre ses conseils avant de travailler à soulever une émeute morale contre le pouvoir constitutionnel de la royauté. S'il est dans la nature des choses que la personne du roi ait une part prévue d'influence dans les affaires d'un état constitutionnel, combien ce fait légitime est encore moins méconnaissable dans le premier règne d'une dynastie! A ce propos, permettez-moi, monsieur, de vous rapporter les paroles d'un étranger qui, en me ren-

dant visite, me communiquait ses impressions sur ce qu'il voyait en France : —Plusieurs de vos journaux, me disait-il, semblent ne pas comprendre la situation de la France, de son roi et de son gouvernement. La France, par l'unanimité de ses suffrages, a porté au trône un prince d'une habileté que reconnaissent ses ennemis les plus exaspérés; elle trouve naturel que ce chef de dynastie veuille s'occuper lui-même de ses affaires; elle pense qu'il les entend mieux, et qu'il en sait mieux que personne les difficultés et les solutions possibles. Elle ne veut pas sans doute que cette action personnelle du roi s'exerce aux dépens de la constitution : les ministres sont là qui répondent et doivent répondre de tout; ils ne font pas tout, mais ils couvrent de leur responsabilité les actes de la royauté; ils les acceptent. Joignez à cette acceptation la sanction parlementaire, et vous avez une situation normale, vous avez la réalité du gouvernement représentatif, qui probablement ne provoque pas le talent dans la société pour l'exclure du trône.

C'est donc toujours aux ministres qu'il faut revenir pour leur demander compte de leur existence et de leur conduite. Or, il est clair qu'un homme d'état ne peut être au pouvoir qu'en confondant ses propres idées avec les inspirations royales; on n'est pas plus ministre malgré le roi que malgré les chambres. Il est donc insensé de faire un crime à un ministère de son accord intime avec la royauté; mais l'opinion a toujours le droit d'examiner si les ministres ont raison de rester à leurs postes, s'ils n'achètent pas leur durée par des complaisances anti-constitutionnelles, s'ils remplissent les devoirs d'hommes d'état et de citoyens. Remarquons d'abord qu'à considérer les injures que depuis trois mois et demi certains organes de la presse ont accumulées sur la personne de MM. Molé et de Montalivet, elles égalent bien la somme de celles qui ont été versées sur la tête de MM. Thiers et Guizot; le *petit ministère* a eu l'honneur d'essuyer le même feu que la *grande* administration du 11 octobre; sous ce rapport, l'amour-propre des membres du cabinet du 15 avril est à couvert; ils n'ont pas été moins assaillis que leurs prédécesseurs, et cette égalité d'injures peut servir à prouver que leur situation n'est pas moins constitutionnelle. Je ne saurais vous exprimer jusqu'à quel point, à mon sens, l'opposition de la presse a manqué de tenue et d'habileté dans ses agressions envers le ministère. L'an dernier, tout le monde tombait d'accord sur les faits qui constituaient une situation nouvelle et meilleure. L'amnistie, le mariage du prince royal, les dispositions conciliatrices du cabinet du 15 avril parais-

saient au public autant d'élémens d'un heureux avenir que la dissolution vint encore rendre plus facile, puisqu'elle appelait une chambre nouvelle, sans aucun engagement avec le passé, soit pour le blâme, soit pour l'éloge. J'accorde que les évènemens aient pu tromper quelques espérances ou certaines ambitions; mais ces contrariétés qu'éprouvaient les partis et les hommes devaient-elles les entraîner dans des exagérations sans profit comme sans excuse? Qu'a gagné l'opposition à attaquer le ministère du 15 avril, comme s'il eût été composé d'hommes violens, rebelles à l'esprit de leur époque et contre-révolutionnaires systématiques? Elle n'a réussi qu'à mieux mettre en lumière les actes et la personne des hommes d'état contre lesquels elle se déchaînait. Le public s'est mis à comparer la réalité avec les invectives de la presse, et il a estimé davantage ceux qu'il trouvait dénigrés avec une si révoltante injustice.

Vous savez, monsieur, si ces clameurs ont empêché le public de reconnaître dans M. Molé un homme d'état consommé, qui, mêlé aux évènemens européens depuis 1806, a contracté par une longue expérience une pratique supérieure des hommes et des choses, une intelligence élevée, trouvant le calme et la sérénité dans les hautes régions où elle se complaît, un cœur vraiment noble qui sait avoir de la chaleur pour ses amis, de l'indulgence pour ses adversaires, et de sympathiques inclinations pour tous les genres de talent et de mérite. Si un homme eût dû s'attendre aux ménagemens et aux égards de la presse opposante, c'était certes M. Molé, auquel on ne saurait reprocher une élévation brusquement improvisée, que l'Europe reconnaît, depuis la mort du prince de Talleyrand, comme le véritable représentant de la diplomatie française. M. Molé est le premier diplomate du pays, comme le maréchal Soult est le premier soldat de notre armée. Mais nous avons, en France, la déplorable manie de dégrader nos propres illustrations, et d'insulter nous-mêmes ce qu'au sortir de nos frontières nous trouvons l'objet d'une vénération unanime. Avons-nous trop, cependant, de ces hommes glorieusement éprouvés au service de la France, dont les exemples et les traditions doivent être l'enseignement des générations arrivant aux affaires? Quand les hommes publics sont animés d'un vrai patriotisme, ils ne cherchent pas à s'entredétruire, mais à s'enchaîner les uns aux autres, à se soutenir, à se compléter mutuellement. Ce respect pour les individualités éminentes est surtout un devoir chez les hommes plus jeunes qui doivent d'autant mieux rendre hommage

aux prééminences naturelles de l'âge et de la gloire, qu'ils ont plus de confiance dans leur propre avenir.

Ce n'est pas tout : les injustices de la polémique quotidienne, en tombant sur les personnes, portent une atteinte funeste à nos intérêts. Nous voyons des écrivains prendre parti pour l'étranger contre la France : je ne sais quelle cause certains hommes aimeraient mieux épouser que celle de leur pays; ils seront tour à tour Mexicains, Belges ou Suisses, plutôt que de se montrer Français. Si notre gouvernement, se fondant sur les maximes les plus incontestables du droit public, demande à un pays ami et limitrophe l'expulsion d'un prétendant qui conspire sous le poids d'un pardon, plusieurs de nos journaux ne craindront pas d'envenimer les susceptibilités d'une nation qui se crut, à tort, un instant blessée dans ses droits, parce qu'on lui montrait quels étaient ses devoirs envers un allié. Dans le Nouveau-Monde, un intérêt différent, mais non moins grave, nous occupe. Il s'agit de fonder le droit des gens européen, de le faire respecter par l'ignorance et la barbarie de peuples nouveaux, légers, mutins et cruels comme des enfans. Certains organes de la presse approuvent à peine la légitimité de nos mesures énergiques, ils blâment le ministère d'exécuter à la fois les deux blocus du Mexique et de la République Argentine, comme si nous avions le choix du moment, comme si à deux outrages il ne fallait pas répondre par deux répressions. La question belge, dans laquelle l'Angleterre et la France agissent de concert, est aussi le thème de propositions singulières. A entendre quelques journalistes, tout est perdu pour la France si le territoire belge n'est pas augmenté et si la Hollande n'est pas encore amoindrie. Bon Dieu, monsieur, que cette politique extérieure est profonde! Comme elle décèle un judicieux pressentiment des possibilités de l'avenir! Heureusement, en dépit des erreurs, des contresens et des torts de la presse, notre politique extérieure poursuit avec calme et succès sa marche et ses développemens. La paix européenne n'est plus aujourd'hui un accident heureux, mais un vaste système à la durée duquel les autres peuples sentent n'avoir pas moins d'intérêt que la France. En Orient tout s'apaise, et nous gardons nos alliés et notre influence tant à Constantinople qu'à Alexandrie.

Peut-on trouver aussi une raison plausible aux attaques passionnées que la presse a dirigées contre l'homme d'état qui siége à côté de M. Molé dans le conseil, et qui partage avec lui la respon-

sabilité politique de l'administration? D'où vient ce déraisonnable acharnement contre un homme jeune, qui depuis huit ans grandit en expérience et en talent, sous les yeux du public, dans la pratique du ministère et dans les débats de la tribune; qui, par un tact heureux, une vive intelligence de l'esprit de notre époque, a su se concilier les suffrages des générations contemporaines dont il suit avec sympathie les travaux et les progrès? Nous le savons mieux que personne, nous à qui M. de Montalivet a ouvert, en 1831, la carrière du haut enseignement, nous qui l'avons toujours vu considérant la révolution de 1830 et le gouvernement qu'elle a fondé comme devant être, pour le pays, pour les générations nouvelles, une source de prospérités et de brillans développemens dans tout ce qui constitue la civilisation d'un grand peuple. Il y a dans M. de Montalivet une sève de jeunesse et d'avenir, une facilité à porter les affaires, un remarquable mélange de patience et de décision, qui peuvent faire la joie et l'orgueil de ses amis.

La grande erreur de la presse est de croire que le public la suit dans ses rancunes ou dans la routine de ses préjugés. Ne voyons-nous pas le gouvernement oser des choses nouvelles conformes aux goûts de notre siècle, utiles à ses tendances, et la presse opposante se faire l'organe des réclamations chagrines du vieil esprit? Pour vous en donner un exemple, monsieur, que pouvait exécuter de plus avantageux aux fortes études le ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, que d'appeler dans des chaires nouvelles des hommes jeunes et cependant déjà célèbres? Est-ce montrer du mauvais vouloir pour les travaux et les idées des générations nouvelles que d'élever à l'enseignement supérieur MM. Bergman, Gustave Planche, Ravaisson, Quinet et Marmier? Je puis vous affirmer que depuis long-temps aucun acte du gouvernement ne m'a paru plus heureux et causé une satisfaction plus complète. L'université a ses traditions et ses disciplines, sa marche sûre, mais parfois un peu lente. Cette grande institution, que nous devons au génie de l'empereur, sera d'autant plus puissante qu'elle recevra dans son sein plus d'hommes d'élite et de sages novateurs. De cette façon, elle pourra présenter au pays le double avantage de la tradition et de l'esprit progressif. Voilà ce qu'a compris le gouvernement, qui, depuis son origine, a eu l'admirable instinct de ne pas craindre les développemens de la pensée, parce qu'il a senti qu'à la différence de l'empire et de la restauration, il avait son point d'appui dans l'opinion et dans la publicité. La presse s'est-elle montrée aussi libérale que le gouvernement?

a-t-elle loué avec empressement et franchise les mesures du ministre de l'instruction publique? a-t-elle applaudi à la création judicieuse de centres d'instruction et de lumières dans plusieurs de nos grandes cités? Non, monsieur, on n'a pas eu un éloge, ni pour l'administration, ni pour les jeunes et brillans professeurs qu'elle instituait; on a même accusé le pouvoir de tendre à multiplier les demi-savans et, par une conséquence naturelle, les fausses vocations, en ouvrant de nouveaux cours, en offrant un nouvel aliment à l'activité de la jeunesse française. L'argument est original, surtout sous la plume d'écrivains qui se donnent pour les champions exclusifs du progrès et de la liberté. Que certains journaux y prennent garde: ils marchent, à leur insu sans doute, à un divorce complet avec les générations nouvelles; à force de labourer toujours les mêmes ornières, de se prélasser dans les mêmes redites, de fermer leur esprit et leurs colonnes à tout ce qui occupe la pensée et l'imagination des hommes jeunes, ils finiront par tomber dans un véritable isolement, et, tout journaux qu'ils sont, à ne plus se trouver de leur époque.

Est-ce à dire, monsieur, qu'il n'y ait pas lieu à une critique raisonnée des actes du ministère? Vous ne me prêterez pas cette étrange pensée. L'opposition est à la fois dans la charte et dans la nature humaine; ce n'est pas, d'ailleurs, en notre pays qu'on court risque de la laisser chômer et dormir. Mais il ne suffit pas que son existence soit légale et que parfois le public lui prête volontiers l'oreille, pour que son triomphe soit assuré. Loin de là; plus elle est libre, plus elle parle avec impunité, plus à son tour elle est l'objet d'un examen sévère; alors si elle ne tient pas compte de la différence des temps et des hommes, si elle tonne au milieu du calme universel, comme si elle avait à résister à des réactions furieuses; si elle s'adresse à des hommes d'état d'une probité politique au-dessus de tout soupçon, comme MM. Molé, Montalivet et Barthe, du même ton qu'elle pourrait prendre pour attaquer des ministres prévaricateurs et coupables, elle se déconsidère et se détruit elle-même par les excès et l'injustice de ses déclamations. Je ne crains pas de mettre au nombre des bonnes fortunes du ministère, qui en a déjà trouvé plusieurs dans sa route, l'exagération de ses adversaires. Comme dans notre siècle il n'y a ni position si haute, ni mérite si vrai qui puisse espérer de n'être point attaqué, que doivent désirer tous ceux qui sont exposés au jugement du monde, rois, ministres, écrivains, orateurs, artistes, savans et poètes, si ce n'est d'être mal attaqués? N'avoir pas d'ennemis est impossible, et d'ailleurs, serait humiliant.

Mais combien vous devez vous estimer heureux, si vos ennemis sont aveuglés, si leur fureur les égare jusqu'à vous servir, parce qu'elle provoque dans le public une résistance de justice et un retour d'impartialité. Le public lit les libelles, mais il les juge; il reconnaît que telle assertion est un mensonge, telle phrase une perfidie; il permet, il accueille l'attaque, mais il se réserve de la mépriser et de la flétrir, si bien qu'il arrive souvent que, par l'hyperbole de l'invective et de la calomnie, vos ennemis ont amené votre éloge sur les lèvres du lecteur. Voilà le service dont les ministres du 15 avril ont pu souvent remercier leurs adversaires, non pour l'intention sans doute, mais pour le résultat. Il y a trois mois et demi, le ministère avait pour lui la force que donne une session traversée avec le concours parlementaire; il a de plus aujourd'hui les fautes de la presse et la réaction du public contre tant d'excès.

Un mot maintenant, monsieur, sur la manière dont certains organes de la presse répondent aux écrivains dont ils veulent combattre les opinions. Certes, rien ne serait plus utile qu'une polémique raisonnée entre des publicistes sur des points importans; c'est ainsi que se formeraient les convictions publiques, et qu'on pourrait préparer d'importantes solutions. Voilà un de ces avantages incontestables que présente la liberté de la presse, et qui pourrait racheter bien des inconvéniens. Eh bien! monsieur, nous ne pouvons en jouir; nous en sommes frustrés par la mauvaise foi des assaillans. Quelle polémique est possible, quand le journal qui blâme une opinion ne s'attache pas à la réfuter, mais à la falsifier; quand les bases de la discussion sont altérées ou détruites, et quand un faux, un faux bien caractérisé, vient prendre la place du raisonnement? Vous savez combien les appréciations des faits politiques sont délicates, combien elles comportent de nuances, combien leur vérité se compose d'élémens divers; pour les discuter, la plus scrupuleuse exactitude dans les mots est nécessaire; et le premier devoir de l'écrivain qui veut en réfuter un autre, est de citer loyalement ce qu'il veut combattre. Mais tels ne sont pas aujourd'hui les procédés de certaine presse; à la lire, on reconnaît clairement qu'elle s'attache moins à éclairer le public qu'à lui donner le change, qu'elle désire moins ramener au vrai ses adversaires que les compromettre dans l'opinion : si un moment elle a pu faire croire aux lecteurs que tel publiciste a dit ce qu'il n'a pas dit, elle estime avoir remporté un beau triomphe. Aussi l'honnête homme qui eût accepté une discussion franche et profitable à tous, s'éloigne avec dédain d'une arène

souillée par le mensonge; et, sans répondre, il poursuit ses travaux avec une tranquille confiance dans l'impartialité publique.

Vous peindrai-je les mêmes journaux qui ne peuvent supporter les contradictions d'un esprit indépendant, adoptant sur-le-champ avec enthousiasme d'anciens adversaires, objets connus de leurs plus vives colères, parce que ces adversaires ont fait éclater leur dépit contre le cabinet du 15 avril? Dès-lors tout est mis en oubli, et les hommes pour lesquels autrefois on n'avait pas assez d'anathèmes, sont enrôlés parmi les soutiens des libertés publiques. Ces caprices et ces inconséquences ne sont pas acceptés par l'opinion. Vous parlerai-je aussi des fausses nouvelles envoyées en province et à l'étranger, pour que de l'étranger et de la province elles reviennent à Paris? Vous montrerai-je la presse servant d'instrument aux inimitiés particulières, aux basses jalousies, permettant à l'envieux anonyme de jeter quelques lignes dans ses colonnes pour injurier une réputation? Hélas! monsieur, ces misères, vous les connaissez mieux que moi; vous avez sondé l'abîme; vous avez vu de près ces folliculaires impurs mordant la main qu'on leur avait tendue, et qu'ils avaient serrée souvent avec reconnaissance.

Le résultat de cette mauvaise conduite est, pour me servir d'une expression douce, l'indifférence publique. La presse quotidienne, en général, est descendue de la haute importance qui l'avait soutenue pendant long-temps au milieu des épreuves les plus difficiles; elle en est venue à ce degré d'impuissance, qu'elle ne peut plus aujourd'hui, ni imprimer un mouvement, ni élever ou défaire une réputation. Elle a blasé le goût public; on la lit sans y croire; souvent on ne la lit plus, et ses divagations ont amené je ne sais quel engourdissement du sens moral.

Cela est un grand mal, monsieur, car à vos yeux, sans doute, comme aux miens, la presse est un des élémens nécessaires de notre civilisation politique; et cependant ses fautes lui ont tellement aliéné les esprits, que ses droits sont mis en doute, et les services qu'elle peut rendre, méconnus et niés. Dans la même nation qui, il y a dix ans, ne supportait qu'en frémissant le joug de la censure, beaucoup en sont venus à se demander avec effroi si tout ce dévergondage d'écriture est l'état normal d'un pays. Cette disposition d'un grand nombre d'esprits est fâcheuse, car on ne saurait trop se convaincre qu'il nous faut vivre tous avec les avantages et les inconvéniens de la liberté de la presse; tous, gouvernement et citoyens, pouvoir et société. En vérité, nous conjurerions presque les écrivains qui peuvent

nous être les plus opposés, de se réprimer un peu, d'exercer sur leurs passions une censure intérieure. Nous les engagerions encore à faire de leurs journaux, non pas la contradiction, mais le reflet de leur époque ; à suivre les progrès du temps, à ne pas reproduire en 1838 les articles de 1833 et de 1834, à tenter de regagner la faveur publique par des travaux opportuns et sérieux. Il ne suffit pas de répéter tous les matins les mots qu'au rapport d'Aristophane, dans *les Guêpes*, les démagogues avaient sans cesse à la bouche : « Je ne trahirai pas la démocratie, je combattrai toujours pour le peuple. » La démocratie moderne veut être servie par d'intelligens efforts, et le peuple a besoin non pas d'adulations, mais de conseils et de lumières.

Vous avez compris, monsieur, cette noble mission de la presse politique, et vous travaillez à y faire face. Vous vous employez, vous, vos amis, vos collaborateurs, à rassembler sur des questions graves des élémens de conviction et de vérité. Si, en France, en Europe, on lit avec estime les pages de votre recueil, c'est qu'on y trouve les résultats d'études politiques consciencieuses et fortes; vous ne déclamez pas, vous instruisez; vous vous proposez d'être, pour ainsi dire, le rapporteur officieux des problèmes politiques qui se partagent les soins du gouvernement et l'attention de la société. Cette ambition n'est pas médiocre, mais elle ne vous messied pas, à vous, monsieur, qui depuis sept ans avez ouvert aux talens les plus divers de notre époque un centre commun, une tribune. Le lendemain d'une révolution, quand quelques passions, plutôt excitées que satisfaites, tentaient encore de nouveaux appels à la force, vous n'avez pas désespéré de la pensée, vous avez voulu la dégager et la sauver de ce conflit violent où elle se trouvait opprimée et comme ensevelie. Vous vous êtes adressé aux hommes de votre temps, aux plus illustres comme aux plus jeunes; vous avez obtenu des premiers de ne pas jeter la plume, vous avez mis aux autres les armes à la main. Plusieurs de nos gloires les plus récemment écloses vous doivent beaucoup. Vous étiez animé, soutenu par vos sympathies pour le talent partout où vous le découvriez, ainsi que par un goût heureux et sûr pour juger les œuvres de l'esprit. Quand, il y a deux ans, les derniers cris de nos troubles civils ont expiré, vous avez porté dans l'examen de la situation politique la même justesse que dans la direction des travaux littéraires; vous avez reconnu qu'une époque nouvelle commençait, et que les vieux partis, devenus la proie d'une décomposition irrésistible, tombaient sous l'action du

temps : alors vous vous êtes demandé avec vos amis, si dans cette position neuve des hommes et des choses, il n'y avait pas à commencer des travaux d'une application plus immédiate, à tenter d'associer à la littérature et à la philosophie une politique pratique à laquelle vos habitudes de périodicité vous permettraient de donner à la fois consistance et opportunité. L'an dernier, un cabinet conciliateur et libéral a pris la direction des affaires; vous n'avez pas mis votre patriotisme à accueillir son avénement et ses débuts par le dénigrement : vous n'avez pas demandé la règle de votre conduite aux différentes injures jetées successivement à la nouvelle administration. Pendant qu'on l'accusait d'être un petit ministère, vous reconnaissiez dans ses membres des hommes d'état considérables, d'une habileté qui depuis a pu défier tous les dédains. Si l'on disait ensuite que c'était un ministère de cour, vous touchiez au doigt le mensonge de cette imputation, en voyant avec quelle religion le cabinet du 15 avril cherchait en toute matière à s'assurer le concours parlementaire, avec quelle persévérance les chambres lui avaient prêté leur appui. Si enfin les opposans aux abois risquaient cet absurde cri de *ministère corrupteur et corrompu*, vous constatiez la bonne foi des partis qui avaient d'abord reconnu les ministres du 15 avril pour d'honnêtes gens, et qui ne leur retiraient aujourd'hui la probité que parce que leurs succès les exaspéraient; mais il est trop tard, et l'opinion publique ne se prête pas à ces volte-face de la calomnie. D'ailleurs un intérêt même supérieur à l'existence du cabinet actuel vous a frappé : vous avez pensé, monsieur, que le mouvement révolutionnaire était consommé pour la France du XIXe siècle; que notre pays, pour organiser ses prospérités intérieures et sa grandeur vis-à-vis du monde, sentait le besoin de renoncer aux convulsions stériles, aux agitations sans dénouement, et de trouver son équilibre dans le système de la monarchie constitutionnelle. Voilà une conviction suprême qui montre que vous n'entamez pas l'œuvre d'un jour; mais pour être laborieuse, cette tâche n'en veut pas moins être poursuivie, car là sont aujourd'hui la vérité, le patriotisme et l'intelligence.

Agréez, monsieur, etc.

LERMINIER.

12 Octobre 1838.

REVUE LITTÉRAIRE.

En donnant ses *Traditions populaires de Franche-Comté*, poésies suivies de notes (1), M. Auguste Demesmay a voulu animer et rajeunir sous forme d'art un ouvrage qui aurait pu être de pure érudition. Il a voulu concilier et marier le sentiment poétique qu'il possède avec celui des souvenirs légendaires qu'il a recueillis. Il y a réussi. Et d'abord, pour les esprits sévères qui aiment avec raison qu'en recueillant même les songes et les fantaisies de l'imagination dans le passé, on soit fidèle à la lettre et qu'on transmette scrupuleusement les vestiges, l'ouvrage de M. Demesmay a ses notes aussi considérables que le texte et qui forment une moitié du volume. Les témoignages des historiens, des poètes, n'y font pas faute; les chants si gracieusement gothiques *à la Vierge*, que le révérend père Chrysostôme Colin, gardien des capucins de Pontarlier, allait chantant dans ses tournées évangéliques, et qui lui étaient arrivés quasi du XIIIe siècle en droite ligne, au bon père, sont enregistrées avec soin. Les ballades sur les aventures merveilleuses des sires de Joux y sont produites dans leur naïveté même. Veut-on savoir ce qu'étaient autrefois, au dire populaire, ces colossales statues de rochers, dressées par la puissante main de la nature, et auxquelles le montagnard du Jura a donné le nom de *Dames d'Entreporte?* La ballade, à peine altérée en passant de bouche en bouche, le raconte au long :

Ors, écoutez naïve histoire,
Histoire des jours d'autrefois
Quand chevaliers aimaient la gloire,
Dieu, les dames et les tournois.
Au fond d'un cloître l'ai trouvée
Par un vieux moine conservée
Dans un Missel, de lettres d'or
  Tout brillant encor.

(1) Un bel in-8° avec vignettes, chez Eugène Renduel, rue Christine, 3.

Le sire de Joux, après avoir bien chevauché et guerroyé contre l'infidèle, s'était retiré, vieux, dans ses châteaux et ses donjons; il avait trois filles *belles à rendre un ermite amoureux*. Trois nobles jouvenceaux les aimèrent :

Jeune Amaury de haut lignage
De Loïse est enamouré;
C'était bien le plus mignon page
Qu'en Bourgogne on eût admiré.

. . . .

De Berthe l'ardente prunelle
Enflamme Gaston le vaillant :
Par saint George ! au nom de sa belle
Il irait défier Satan !

. . . .

Arthur qui brûle pour Hermance
Était renommé troubadour,
Il possédait la gai-science
Et savait beaux refrains d'amour.

Tous trois se croient aimés, et on les trompe tous trois; car ces cœurs de châtelaines superbes et volages n'avaient d'amour que faux-semblans.

Aussi bientôt notre beau page
Que suit, triste, son levrier,
Quitte ces lieux où l'on outrage
Amour et foi de chevalier.
Arthur, qui ne veut pas maudire,
En soupirant détend sa lyre...
Mais Gaston dit : — « M'en vengerai,
Ou bien en mourrai ! »

Et Gaston, le violent, décide tous les seigneurs des environs à s'interdire pour eux-mêmes et à défendre à tout loyal chevalier la porte de ce château que la félonie déshonore. Alors, les dames aux abois, et n'ayant pour servant d'amour que l'Ennui, ne savent plus que devenir :

« Autant vaudrait être cloîtrée !
Quoi ! vivre sans être adorée !
A ses pieds n'avoir pas un cœur
Qu'on traite en vainqueur ! »

Le vieux père s'irrite de ce délaissement par orgueil pour son blason, et il convoque un grand tournois. La main des trois filles est promise aux trois

vainqueurs. Oublieux de leur foi trompée, tous y viennent; le pas d'armes brille au complet; mais, jeu du sort! les trois vainqueurs sont Bras-de-Fer, Raymond-le-Bossu, et Hugue-au-Pied-Fourchu. Les trois dames, effrayées du choix, veillent toute la nuit et tiennent conseil : et le matin, Berthe, *d'une voix de velours*, demande pour elle et ses sœurs aux prétendans de ne les suivre à l'autel que voilées : *c'est un vœu fait par modestie!* et les preux d'applaudir. On a deviné : au moment où le mariage est consommé, le voile tombe, et c'est la main d'une vassale qui a reçu l'anneau de chaque noble amant. Les trois chevaliers furieux se tournent vers le sire de Joux en l'accusant; mais lui-même, que ce spectacle renverse, tombe et meurt suffoqué de colère au moment où il leur jette son démenti :

Cependant sur leurs haquenées
Galopaient les dames de Joux,
Fuyant, ainsi que trois damnées,
L'ombre d'un père et leurs époux.
Les preux, que la fureur transporte,
Les poursuivent vers *Entreporte*,
Noir défilé que Dieu creusa
  Aux flancs du Jura.

Accours, accours, terrible sire!
Aux flancs poudreux de ton coursier
Plante avec rage, avec délire,
Ton mordant éperon d'acier.
Il bondit, vole, écume et sue,
Ton bon coursier. — Bride abattue!
Vengeance!... On ne peut t'échapper,
  Tu n'as qu'à frapper :

Tu frémis! — Que crains-tu? — L'orage.
L'éclair s'échappe en longs sillons;
Dans les sapins le vent fait rage,
Siffle et mugit en tourbillons.
Tout s'assombrit dans la vallée,
L'oiseau tremble sous la feuillée,
La terre s'ébranle, et l'Armont
  A voilé son front.

O miracle! horrible surprise!
Sous un lourd manteau de rocher,
Voilà que chaque dame emprise,
Se sent à la terre attacher;

Leurs cris d'angoisse terrifient,
Leurs yeux éteints se pétrifient:
On ne voit plus que trois géans
De rocs nus et blancs.

Les coursiers se cabrent, les chevaliers s'enfuient; et l'un d'eux, l'un des anciens amans, Arthur, le tendre troubadour, entre dans un cloître; c'est lui qui, en pleurant toujours sa belle, a donné, dit-on, le premier récit. On sent dans toute cette ballade des traces certaines, énergiques ou gracieuses, d'une antique rédaction: il faut lire la pièce en entier. Ce fort de Joux, où Mirabeau écrivait ses lettres brûlantes à Sophie, ne manquait pas, on le voit, en son beau temps, de tragédies d'amour. Dans les poésies qui sont de M. Demesmay, et où il a mis sa forme élégante aux souvenirs poétiques de sa patrie, on reconnaît un disciple souvent heureux de l'école de 1828, un lecteur enthousiaste des *Odes et Ballades*. Beaucoup de sensibilité, de simplicité, fait aisément pardonner çà et là moins de force et d'originalité qu'on ne voudrait. Partout dans cet agréable, instructif et somptueux volume, respire l'enfant passionné de sa contrée, l'écrivain désintéressé et bon, qui se croira trop comblé s'il fait agréer à quelques amis compatriotes, non pas son monument, mais son offrande. Dans une dernière pièce, intitulée *les Bluets*, il compare ses vers à cette simple fleur, qui suffit à la bergère:

De même il en advient pour tes vers, ô poète!
Le sage, qui voit tout des yeux de la raison,
Loin de lui les repousse, et, secouant la tête,
Il se dit: à quoi bon?...

Qu'importe ce dédain? si parfois une femme,
Pensive, en les lisant, à la fuite du jour,
Sent son œil qui se mouille et son cœur qui s'enflamme
A tes récits d'amour;

Si, parmi les amis qu'a chéris ton enfance,
Un seul peut-être, un seul qui t'aurait oublié,
Y trouve avec bonheur quelque ressouvenance
D'une ancienne amitié;

Ou si d'enfans chéris une troupe rieuse
Qu'amusent tes récits, que charment tes accens,
En t'écoutant, devient meilleure et plus joyeuse,
Et t'aime pour tes chants:

Ce rêve est assez beau pour enivrer ton ame!
Que t'importe la gloire et la postérité?

Vivre au cœur d'un ami, d'un enfant, d'une femme...
Voilà ton immortalité.

Ces doux accens mêlés aux légendes devront, en effet, trouver plus d'un écho dans ces montagnes qui nous ont donné Nodier et Jouffroy, et Droz, et qui ont gardé le savant et bon Weiss.

— C'est un Franc-Comtois encore, je le crois bien, mais beaucoup moins primitif, et raffiné, s'il en fut, que l'auteur de *Gerfaut*, M. Charles de Bernard. Il a gagné une réputation depuis trois ans environ, et chaque jour la confirme et l'augmente. Il a débuté, si je ne me trompe, dans le journal dit la *Chronique de Paris*, et sous l'aile de M. de Balzac; il a été d'abord son disciple dans la nouvelle, et le voilà près de devenir aujourd'hui son rival dans le roman. M. de Bernard est un romancier; il unit un rare et facile entrain dramatique à un précoce esprit d'observation; à vingt-cinq ans il savait la vie, et il s'y joue en l'exprimant. Les nouvelles diverses qu'il a recueillies dans son *Nœud Gordien* (1), et son *Gerfaut* (2), permettent déjà de porter sur lui, sur l'ensemble de son talent et de son rôle possible, un jugement ou au moins un pronostic général. Dans toute la comparaison que je crois à établir entre M. de Bernard et de M. de Balzac, loin de moi l'idée de louer l'un au détriment de l'autre, de séparer le disciple du maître en le mettant au-dessus! sans M. de Balzac, il est fort possible que M. de Bernard eût fort long-temps tâtonné avant de trouver son genre et de savoir exploiter sa veine. M. de Balzac a découvert cette veine; c'est lui qui, le premier, après d'inconcevables *écoles*, a fini par bien saisir et par traiter dans ses moindres nuances la forme de sensibilité, d'imagination, de fatuité, de rouerie, qui caractérise un certain monde à la mode de notre temps. Mais à quel prix M. de Balzac a-t-il fait sa découverte et en a-t-il tiré parti? je ne parle plus des cinquante volumes inqualifiables qui précèdent ses premières œuvres distinguées; je parle de ce qui se mêle à tout instant à ses œuvres les plus distinguées et les plus fines elles-mêmes. Ce filon heureux qu'il a trouvé, on dirait qu'il l'ignore, tant il le quitte souvent pour de fantastiques essais comme pour l'alchimie du genre. Son observation si pénétrante et d'une qualité presque magique s'obscurcit tout d'un coup, et se perd, en croyant se continuer, dans toutes les aberrations de l'invraisemblable. Quand Christophe Colomb (M. de Balzac me pardonnera la comparaison) découvrit l'Amérique, il ne savait qu'à demi ce qu'il faisait; il croyait rejoindre la Chine et prendre par le revers le grand kan de Tartarie; la tour de porcelaine, ou je ne sais quoi de pareil, lui semblait à chaque pas miroiter à l'horizon: il mourut sans comprendre, sans apprécier tout ce qu'il avait trouvé. Eh bien! pour revenir à M. de Bernard, il pourra bien être, s'il le veut, l'Améric Vespuce de cette terre dont M. de

(1) 2 vol. in-8°.
(2) 2 vol. in-8°, chez Charles Gosselin et Coquebert, rue Saint-Germain-des-Prés, 9.

Balzac est le Christophe Colomb; oui, l'observation du monde des dix dernières années, il la possède; ce fond nouveau de sensibilité, de coquetterie, d'art, de prétentions de toutes sortes, ce continent bizarre qui ressemble fort à une île flottante, il y a pied et n'en sort pas. La tour de porcelaine ne lui fait pas mirage à l'horizon, il ne laisse jamais le réel pour le fantastique; quand une fois il tient nos originaux, nos travers, nos ridicules, il ne les lâche pas. S'il le veut, il y a en lui l'étoffe d'un romancier actuel, fécond et vrai; son mauvais goût (car il en a) n'est que dans le détail; ainsi, il reproduit trop par momens le jargon psychologique du maître; il a des redoublemens de bel-esprit dans ses analyses, des drôleries et trivialités métaphoriques dans ses portraits, qui déplaisent au passage, mais sans avoir le temps de rebuter; il a une multitude d'allusions dont un trop grand nombre, pour ceux qui ne vivent pas tout-à-fait de cette vie du jour, sont déjà subtiles et obscures. Quelques traits de plume çà et là éclairciraient ces fautes courantes que rachète tant de verve, de vérité et d'amusement. Mais encore un coup, tout ce que nous disons à l'avantage de M. de Bernard n'est pas pour dégager son talent de l'obligation qu'il a contractée envers celui de M. de Balzac; quand l'auteur d'*Eugénie Grandet* et de *la Femme de trente ans* finirait comme il a commencé, c'est-à-dire quand ses volumes heureux se trouveraient suivis d'autant d'œuvres illusoires qu'ils ont été précédés d'œuvres insignifiantes, quand lui-même, l'auteur de *la Femme de quarante ans* et de *Gerfaut*, serait devenu, par bien d'autres productions dont il est capable, le romancier régnant, il ne devrait pas, en avançant, séparer tout bas son progrès de son point de départ: car en littérature il est un peu comme un fils de famille; il entre de plain pied dans un genre ouvert, il arrive le lendemain d'un héritage riche, qu'il n'a qu'à grossir après l'avoir débrouillé.

La Femme de quarante ans, la plus belle perle du *Nœud gordien*, est un renchérissement plein de ressources et de grace sur *la Femme de trente ans*: cette seule nouvelle, qui a presque les dimensions du roman, suffirait à poser au complet le talent de M. de Bernard. L'observation y est parfaite dans sa finesse et sa subtilité; chacun a connu et connaît quelque madame de Flamareil, toujours belle, toujours sensible, toujours décente, qui a graduellement changé d'étoile du pôle au couchant, qui en peut compter jusqu'à trois dans sa vie; dont le cœur aimant enfin a suivi assez bien les révolutions inclinées et l'orbite élargi du talent de Lamartine, des premières Méditations jusqu'à Jocelyn. Les trois amans successifs, le commandant Garnier, Mornac, et le jeune Boisgontier sont des personnages d'aujourd'hui, du dernier vrai, saisis dans leur relief et assemblés, contrastés entre eux dans des situations habiles, où le pathétique d'un moment cède vite au comique et à l'ironie. M. de Pomenars, le vieil oncle, si fringant, et qui est le malin génie de l'aventure, semble avoir soufflé son esprit au romancier et tenir la plume en ricanant; ou plutôt personne ne tient la plume; chaque personnage agit, se comporte, parle comme il doit; et si l'auteur se montre, ce n'est

que pour les aider encore à mieux ressortir, comme un maître de maison plein d'aisance, qui s'efface ou reparaît à propos, et sait la vie.

Sans nous engager dans les autres nouvelles, la plupart connues, du *Nœud Gordien*, nous retrouvons dans *Gerfaut* toutes les qualités que promet *la Femme de quarante ans*, et qu'on est sûr de ne plus perdre avec M. de Bernard, tant il les possède de source avec abondance et netteté. *Gerfaut*, pourtant, aspire à des dimensions plus imposantes : la description, la dissertation, y ont plus de part; mais tout cela si varié, si vif, si bien pris sur le fait, que d'ordinaire on y a peu de regret, nulle impatience. Gerfaut, le héros du roman, est aussi un des héros du jour, un écrivain à la mode, un dramaturge applaudi, un romancier qu'on s'arrache; à trente ans, après bien des efforts et de longues sueurs, il a gagné, lui aussi, son bâton de maréchal; il est aujourd'hui, comme dit spirituellement l'auteur, un de ces jeunes maréchaux de la littérature française dont Châteaubriand semble le connétable. Gerfaut, c'est comme un composé un peu idéalisé de M. de Balzac et de M. de Bernard lui-même; véritable gentilhomme, qui, au faubourg Saint-Germain, se nomme le vicomte de Gerfaut, et qui, ailleurs, donne à corps perdu, en vrai lion, dans la moderne orgie littéraire. Il a rencontré dans une course des Alpes, puis retrouvé à Paris, la baronne Clémence de Bergenheim, une noble et chaste beauté; il l'aime, il peut se croire aimé, et, sous prétexte d'un voyage du Rhin, accompagné de Marillac, son fidèle Achate, il se jette dans les Vosges et va tenter aventure autour du château où la baronne, fuyant l'amant qu'elle porte en son cœur, passe l'été avec son mari. Marillac est une des plus gaies figures que romancier de nos jours ait rencontrées : *artiste* avant tout, ayant pour le bourgeois le mépris du grognard de l'empire pour le *pékin*; peintre, chanteur de salon, dramaturge en second ou en tiers, *bousingot* s'il n'y prend garde, *jeune-France* d'atelier sur toutes les coutures, en un mot vraie *lune* de Gerfaut : chaque grand homme de nos jours a son Marillac près de lui. Par quelle série d'évènemens et quelle adresse de tactique Marillac et Gerfaut se trouvent-ils naturellement introduits au château, accueillis du baron, et pouvant s'y livrer en toute aisance, Marillac à l'*art*, comme il dit toujours, Gerfaut à sa passion? c'est ce que tout le monde ira chercher au plus vite dans l'intéressant roman, si l'on suit notre conseil. Le baron de Bergenheim, jeune homme de vieille race, et qui en a toutes les allures, officier d'ordonnance sous la restauration, et que juillet a jeté dans ses terres, court le sanglier, songe peu à sa femme, la croit froide et sûre, et, au moindre soupçon, laverait la tache dans le sang. La délicate et distinguée figure de Clémence se détache entre le raide et maigre personnage de sa vieille tante, Mlle Yolande de Corandeuil, et le frais visage, la gaieté étourdie de la sœur du baron, la charmante pensionnaire Aline. Tout cela joue, se rapproche, se concerte, se complique à merveille, jusqu'à ce que Gerfaut, qui touche au triomphe, se trouve arrêté devant le soupçon tout d'un coup éveillé du baron. A ce moment, le roman change de ton; le ter-

rible commence et les catastrophes se précipitent. Quoique un vrai talent dramatique s'y marque jusqu'au bout, j'avoue que cette fin me plaît peu, et, sans me gâter le reste, ne l'achève pas, à mon sens, avec autant de vérité qu'on a droit d'attendre. Je sais qu'un roman est toujours un roman; mais pourquoi en avertir? Gerfaut, homme célèbre d'aujourd'hui, a tué à la chasse le baron de Bergenheim ce matin; Mme de Bergenheim s'est jetée à la rivière; on a supposé qu'en épouse passionnée elle n'avait pu survivre à son mari, que Gerfaut lui-même était au désespoir de son coup de fusil maladroit : les journaux ont inséré l'article nécrologique en ce sens. Et voilà qu'avant le soir un roman nous donne le fin mot de cette péripétie sanglante. N'est-ce pas là tomber dans l'art *à bout-portant* comme le pratique Marillac? Le roman, si élastique qu'on le fasse, demande quelque distance et quelque horizon. Et puis, quel éclat d'horreurs pour s'être passé si incognito! La conclusion, beaucoup moins orageuse, de *la Femme de quarante ans,* me paraît d'autant plus vraie, plus conforme, dans son ironie, à ce qui se passe chaque jour, même chez nos plus *dévorans,* dont aucun encore n'est si ensanglanté sous son gant jaune, qu'il voudrait le faire croire. M. de Bernard, dans cette fin, a trop cédé à la dramaturgie moderne; il y avait, j'ose le lui affirmer sans pouvoir l'indiquer, quelque autre conclusion possible et vraie, qu'il eût trouvée en le voulant bien et en restant fidèle à tous ses caractères, même à celui du baron. Après tout, M. de Bernard, en se livrant vers cette fin au terrible à la mode, a pu se dire qu'il avait, dans les trois autres quarts du roman, payé assez largement sa dette à l'observation fine et franche, à la vérité amusante des mœurs, à cette nature humaine d'aujourd'hui, vivement rendue dans ses sentimens tendres ou factices, ses élégances et ses ridicules, ses affectations naïves ou impertinentes; car il a fait de tout cela dans *Gerfaut*, et bon nombre de ces pages, de ces conversations et de ces scènes scintillantes ou gaies, entraînantes ou subtiles, et parfois simplement plaisantes, auraient pu être écrites par un Beaumarchais romancier, ou même par un Regnard. Le rôle de Marillac surtout est une création heureuse, et qui mérite de vivre après que l'original aura disparu. Ce qui est si rare de nos jours, M. de Bernard a du comique. Qu'en conservant tout son esprit, il se garde seulement du brillanté; qu'à côté de ses explications psychologico-physiologiques qu'il ne craint pas de pousser jusqu'à *l'intussusception*, et de ses bouts de tirades séraphiques et swedenborgistes, dont, sous sa moustache, il sourit tout bas, il ne développe pas tant par contraste quelques scènes, gaies sans doute, mais un peu burlesques, de la livrée : ainsi la querelle du cocher de Mlle de Corandeuil avec le menuisier Lambernier. Qu'un peu de fusion et d'harmonie de ton mette l'accord entre les diverses parties de sa manière, sans pourtant en éteindre aucune. Çà et là quelque sobriété et simplicité de plume ne lui siérait pas mal; il aura beau se retenir, il lui restera encore bien suffisamment d'esprit. Dans *la Femme de quarante ans*, par exemple, il est peu nécessaire, pour nous égayer, de comparer une grosse dame en robe blanche et en cachemire vert,

qui exhale force odeurs, *à une espèce de botte d'asperges au musc*. En un mot, que M. de Bernard, bien qu'il paraisse si bien savoir la vanité de la gloire elle-même, le néant et la raillerie de toutes choses, prenne plus au sérieux (sans en avoir l'air) son grand talent. Ce que M. de Balzac a de trop sur ce point, il peut, lui, railleur et très peu chimérique, tâcher de se l'inoculer un peu. C'est un étrange conseil que je donne là, et l'inverse de ce qu'il faut dire à d'autres; mais M. de Bernard paraît le mériter. En l'attendant à ses prochaines œuvres, qui auront à satisfaire une curiosité à bon droit exigeante, nous conclurons en redisant dans notre satisfaction toute vive : lisez *Gerfaut*, lisez surtout *la Femme de quarante ans*.

S.-B.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 obtobre 1838.

Trois résultats favorables ont été obtenus récemment : ce sont la solution de l'affaire suisse, sans que la France ait été forcée d'en venir aux mesures de rigueur; l'acceptation du traité de Constantinople par le pacha d'Égypte, et la réélection du général Jacqueminot, à une grande majorité, malgré les efforts inouis de la presse quotidienne. L'opposition n'imprimera pas moins, chaque jour, que c'est elle qui triomphe, et que le gouvernement est aux abois.

La réponse du directoire de Lucerne à la note de M. de Montebello, réponse postérieure au départ de M. Louis Bonaparte, ne permet pas au gouvernement français d'insister davantage sur cette affaire. « Lorsque les grands conseils des cantons ont été appelés à répondre sur la demande de M. le duc de Montebello, dit le directoire fédéral, leurs votes se sont partagés sur la position de M. Louis Bonaparte, et sur la question de sa nationalité, mais non sur le principe que la demande d'expulsion d'un citoyen suisse serait inadmissible comme contraire à l'indépendance d'un état souverain. » Les grands conseils n'étaient pas, en effet, convoqués dans un autre but, et le directoire fédéral reconnaît par là que le gouvernement français ne mettait pas en question le principe de la souveraineté des états. Il se bornait à soutenir que M. Louis Bonaparte n'avait pas acquis le droit de cité en Suisse, car il n'avait pas renoncé à sa nationalité antérieure. Le gouvernement français réclamait donc l'expulsion d'un réfugié, d'un réfugié dangereux, qui mettait à profit la sécurité dont il jouissait en Suisse, pour inonder la France de pamphlets incendiaires. En facilitant les démarches de M. Louis Bonaparte pour sortir du sol de la confédération, le directoire fédéral a témoigné

implicitement qu'il reconnaît la justice des réclamations du gouvernement français. En exprimant le désir de ne plus voir troubler à l'avenir la bonne harmonie de deux pays rapprochés par leurs souvenirs, comme par leurs intérêts, le directoire a donné une désapprobation éclatante aux meneurs qui s'efforçaient de troubler cette union. La réponse du gouvernement français à cette note sera, sans nul doute, ce qu'elle doit être; nous l'attendons digne de la noblesse d'esprit de M. Molé, digne en même temps du pays qu'il a représenté, en cette circonstance, avec une vigueur calme et une modération que n'exclut pas l'énergie. Cette réponse sera probablement ostensible, et nous ne doutons pas qu'elle satisfera à la fois les amis de l'ordre en France comme en Suisse.

L'acceptation par le pacha d'Égypte du traité de commerce, signé à Constantinople, entre la Turquie, l'Angleterre, et reçu par l'amiral Roussin au nom de la France, seulement *ad referendum*, est un évènement plus inattendu que la conclusion de l'affaire suisse, que tous les bons esprits avaient su prévoir. Quelques jours avant la réception de la dépêche qui annonçait cette nouvelle au gouvernement, les journaux français et anglais déclaraient, sur la foi de leurs correspondans d'Alexandrie, que le pacha n'adhérerait jamais à un traité qui abolit le monopole en Égypte. On rappelait que le traité de Kiutaia garantissait à Méhémet-Ali une indépendance absolue dans ses domaines d'Égypte, de Syrie et d'Arabie, et que ce traité se trouverait virtuellement abrogé par le traité de commerce de Constantinople. Les espérances trompées en Suisse se ranimaient du côté de l'Égypte. La Russie se préparait, disait-on, à reparaître devant Constantinople au premier signal des hostilités du vice-roi contre le grand-seigneur. On croyait déjà la guerre engagée en Europe, et la France entraînée dans le mouvement général qui se préparait. Ces espérances n'étaient pas tout-à-fait dénuées de fondement, non pas que la détermination du pacha dût avoir des suites aussi graves que celles qu'on voulait bien supposer; mais la paix de l'Orient n'eût pas moins été en péril, s'il eût suivi ses premières inspirations. Quelques jours après la réception du traité, le consul de France trouva, en effet, le vice-roi peu disposé à accéder à cette convention. Ses traits étaient calmes et sourians, et il se livrait à l'examen de sa situation avec le sang-froid qu'il puise, en toute occasion, dans la supériorité de son caractère. Le pacha développa avec beaucoup de sagacité les inconvéniens du traité de Constantinople, dont ni la France ni l'Angleterre ne retireraient, disait-il, les avantages qu'elles s'en promettaient, et il le qualifia de duperie. Quant à lui, ajouta-t-il, s'il insistait pour la continuation du monopole en Égypte, ce n'était pas qu'il en fût partisan. Au contraire, là et ailleurs il le blâmait; mais rien n'était préparé dans ses états pour le remplacer, il lui faudrait quelques années pour aviser à un autre mode d'administration. Ce mode, il le trouverait sans doute, car étant propriétaire de toutes les terres de l'Égypte, il serait toujours maître de fixer le prix du vendeur à l'acheteur. Toutefois, il voulait voir l'effet que produirait

l'abolition du monopole en Turquie; en conséquence, il refusait de souscrire présentement au traité. Le consul crut de son devoir de faire sentir au pacha toute l'importance et toute la gravité de cette réponse; mais Méhémet-Ali, après l'avoir écouté patiemment, confirma sa déclaration dans les mêmes termes. Le pacha continua de se préparer à son voyage du Sennaar, au grand étonnement des représentans des puissances, qui prévoyaient de grandes complications dans les affaires. Ce fut à l'issue de cette conférence du pacha avec M. Cochelet, que les consuls informèrent leurs gouvernemens respectifs des dispositions du vice-roi d'Égypte, et que toutes les correspondances annoncèrent son refus formel d'adhérer aux engagemens pris par le grand-seigneur, à l'égard de l'Égypte, dans le traité de commerce de Constantinople.

Trois jours après, le pacha invita de nouveau les consuls à se rendre auprès de lui, et leur déclara qu'après avoir fait de mûres réflxions, il avait résolu d'accéder au traité. Sans vouloir remarquer la surprise que causait cette résolution si éloignée de celle qu'il avait manifestée dans sa dernière audience, le vice-roi parla longuement des mesures qu'il aurait à prendre dans sa nouvelle situation, et des ressources administratives qu'il a en réserve; puis, il reçut ses principaux fonctionnaires, leur fit ses adieux, et partit pour le lointain voyage du Sennaar, avec Saïd-Bey, son fils chéri, qu'il a placé à la tête de sa marine, et qui donne les plus belles espérances. L'ordre de désarmer une partie de la flotte égyptienne fut donné aussitôt. Le grand âge de Méhémet-Ali, la dignité répandue sur toute sa personne, son calme et sa gaieté dans un moment si difficile, ont contribué à rendre cette scène à la fois touchante et solennelle. Nous croirions faire injure à la sagacité de nos lecteurs, en leur exposant toutes les conséquences que doit avoir, pour la paix de l'Orient, l'adhésion de Méhémet-Ali aux conventions diplomatiques conclues par le grand-seigneur, en ce qui concerne l'Égypte.

Avant de parler des affaires intérieures du pays, nous voulons constater encore le succès des mesures adoptées pour le développement de la domination française en Afrique. Voici le résumé des dernières nouvelles, qui sont du 8 octobre, et de la plus haute importance.

L'occupation de la province de Constantine se complète insensiblement par les soins du maréchal Valée, qui vient de s'y transporter. L'armée a pris possession d'une excellente position maritime, sur les ruines d'une grande ville romaine, dans la baie de Stora, et les juges les plus compétens proclament que cette position est peut-être la meilleure de tout le littoral africain, depuis l'embouchure de la Tafna jusqu'au-delà de Bone. Grace à cette belle opération, que l'armée et le génie militaire avaient préparée par d'admirables travaux, Constantine n'est plus qu'à dix-neuf lieues de la mer, et désormais sera bien plus sûrement approvisionnée, et à moins de frais. Pour comble de bonheur, le pays qui entoure cette nouvelle et pacifique conquête est d'une grande fertilité : nulle part dans la régence, il n'y a d'aussi épaisses futaies, ce qui est un avantage inappréciable. Le gouverneur-général a donné

le nom de *Fort de France* à l'établissement de la baie de Stora. Il a, en même temps, profité de son voyage dans la province de Constantine, pour en organiser le gouvernement d'une manière définitive.

L'opposition a essayé ses forces dans l'élection du général Jacqueminot. Toutes les nuances de la coalition s'étaient réunies pour porter son concurrent, M. Bureaux de Pusy. Le parti *parlementaire*, les légitimistes, les républicains, se donnaient la main pour repousser M. Jacqueminot, qui a le tort très grave, aux yeux des uns, de ne pas croire à la violation du gouvernement représentatif, parce que les portefeuilles ne sont pas inféodés à quelques hommes dont il est le premier à reconnaître le talent et le mérite, et qui, aux yeux des autres, a commis le crime, bien grand, de réprimer les émeutes à la tête de la garde nationale, et de ne pas avoir soutenu la pétition de la réforme électorale. Il faut remarquer que le candidat qu'on opposait à M. Jacqueminot n'était pas lui-même partisan de la réforme, et qu'il ne demandait que l'admission des capacités au droit électoral. Il y a loin de là à vouloir que tout garde national soit électeur, et tout citoyen garde national. Mais il fallait bien trouver un concurrent présentable pour l'opposer à M. Jacqueminot, et nous avons déjà vu, plus d'une fois, que pourvu qu'on se mette dans la coalition, elle demande peu compte des opinions qu'on apporte. M. Bureaux de Pusy était donc à la fois le candidat des comités carlistes, des clubs républicains, des réunions doctrinaires, et de la défection du centre gauche qui s'est égaré dans cette cohue. Son opinion, d'ailleurs assez modérée, représentait, par un privilége tout-à-fait heureux, la déclaration des droits de l'homme, les états-généraux de la *Gazette*, le gouvernement parlementaire, tel que l'entend M. Duvergier de Hauranne, et l'administration constitutionnelle ramenée à ses véritables principes, telle que la souhaitait M. Gisquet dans la dernière session. Quant à M. Jacqueminot, il était accusé de telles énormités, que ses anciens amis pouvaient à peine le regarder en face. N'était-il pas devenu lieutenant-général en 1838, lui qui n'avait que depuis 1834 le droit de l'être par les règlemens militaires et par ses états de service? N'était-il pas coupable de cumul d'un emploi dans la garde nationale et d'un emploi d'activité dans l'armée, lui qui a refusé également le traitement d'officier actif et celui de chef d'état-major de la garde nationale? Nous ne parlons pas d'autres faits moins graves reprochés à M. Jacqueminot, tels que l'oubli d'une amnistie pour les délits de garde nationale, et sa présence aux Tuileries dans les solennités publiques. En face de tous ces adversaires, le général Jacqueminot en était réduit à l'appui des citoyens paisibles, qui vivent en dehors des passions de parti, et qui pensent que la charte de 1830, telle qu'elle est, est une constitution assez libérale pour protéger toutes nos libertés. Or, ces honnêtes citoyens, ces électeurs pleins de sens se sont trouvés au nombre de six cents, c'est-à-dire en très grande majorité. La réélection de M. Jacqueminot a cependant réjoui l'opposition. Puisque les électeurs, ces odieux défenseurs du monopole, ont donné leurs voix à M. Jacque-

minot, la réforme électorale est plus nécessaire que jamais. Hâtons-nous donc de signer la pétition de la réforme électorale! Quand chaque garde national sera électeur, nul doute qu'on ne nommera plus des députés tels que M. Jacqueminot. La garde nationale de Paris et de la banlieue, qui courait avec tant d'ardeur aux émeutes, et qui les réprimait avec tant d'énergie, va certainement chercher ses candidats dans les clubs républicains, à moins qu'elle ne les prenne dans les rangs du parti de la *Gazette de France* et de la *Quotidienne*, pour lequel elle a montré tant de sympathie en 1830! Nous sommes bien certains que cette nouvelle épreuve ne tournerait pas encore au profit de l'opposition; aussi ne compterait-elle pas s'arrêter là, si elle arrivait au résultat qu'elle se propose. La garde nationale n'aurait pas plus tôt le droit d'élection, qu'on s'occuperait à dénaturer la garde nationale; car telle qu'elle est aujourd'hui, la garde nationale est l'ennemie de tous les esprits remuans et des meneurs de clubs, de tous ceux qu'elle combat depuis huit ans, et qui se trouvent en première ligne parmi les partisans de la pétition.

Mais voici qu'un capitaine de la garde nationale, qui désapprouve la réforme, vient de donner sa démission. Noble réponse à quelques gardes nationaux de sa compagnie, qui le menaçaient de lui retirer leurs voix aux prochaines élections! Dans un gouvernement de majorité comme le nôtre, rien n'est plus conforme aux principes constitutionnels qu'un tel procédé. Vous en appelez aux élections futures de la garde nationale? a dit M. Phalipon aux pétitionnaires; vous me menacez trois ans d'avance d'une non-réélection? et moi, je vous appelle aux élections à l'heure même. La majorité jugera entre vous et moi, et je vous offre l'occasion d'accomplir dès à présent vos menaces. Croirait-on que les feuilles de la coalition, que les organes du parti *parlementaire*, voient là une conduite blâmable, un acte inconstitutionnel? En donnant sa démission, M. le capitaine Phalipon entrave la liberté de signer la pétition, liberté que donne la charte à tous les citoyens! En se retirant du commandement, en rentrant dans les rangs, il gêne l'opinion de ses camarades! On a été même jusqu'à dire que la démission de M. Phalipon tend à désorganiser la garde nationale, tant la sollicitude des radicaux pour la garde nationale est devenue grande. Parfaitement: M. Phalipon est un grand coupable, un mauvais citoyen, comme M. Jacqueminot, comme tous ceux qui ne s'enrôlent pas sous la bannière levée par la *Gazette de France*, pour marcher à la liberté, perdue sans doute en 1830, et que les légitimistes, pieusement suivis des républicains, se chargent de retrouver! En attendant, il nous tarde de savoir si la compagnie de M. Phalipon nommera à sa place quelque signataire de la pétition pour la réforme électorale. Ils sont en si grand nombre, au dire du parti, qu'on n'aura que l'embarras du choix. Mais si, par impossible, M. Phalipon était réélu capitaine de la compagnie, serait-il permis d'en conclure que, dans cette compagnie de garde nationale du moins, on rejette la pétition de la réforme? Cependant vous verriez que certains journaux nous démontreraient le contraire et qu'ils nous prouveraient

que cette réélection, si elle a lieu, est encore un triomphe pour eux, comme l'a été la réélection de M. Jacqueminot.

La coalition n'a pas tort de vouloir détruire le corps électoral et changer la chambre. Elle a ses raisons, et sa logique est bonne. Nous avons vu la coalition échouer dans la dernière session, devant une chambre encore incertaine. On peut même dire que les résultats ont été magnifiques, après les tiraillemens qui étaient résultés du nouvel arrangement des partis. Que s'est-il passé depuis? Les partis se sont agités en raison inverse du besoin de repos et d'ordre qui domine la France. Qu'ont-ils produit? La pétition de la réforme électorale, quelques signatures qu'on arrache à grand renfort d'obsessions et d'articles de journaux. Et le résultat de cette pétition, que sera-t-il, sinon une preuve nouvelle du peu de consistance d'un parti qui se compose de dix partis différens, et qui ne cherche plus sa force qu'en dehors de toutes les institutions existantes? L'opposition a beau se recruter dans tous les rangs, elle ne se renouvelle pas; elle a beau voir ses idées repoussées, elle se présente sans cesse avec les mêmes plans et les mêmes projets, et c'est ce qu'elle fera encore à la session prochaine. Il est vrai que la réforme électorale et le suffrage universel, vieux thême usé sur toutes ses faces par un journal légitimiste et par les feuilles radicales, aurait un certain caractère de nouveauté dans l'opposition parlementaire, qui se dit encore dynastique et modérée. Mais le principe de la réforme sera-t-il adopté par les représentans de cette opinion dans la chambre? Nous en doutons, et nous espérons pour eux-mêmes qu'ils le rejetteront.

Plusieurs feuilles qui se donnent pour les organes officiels de quelques députés influens, appuient déjà ouvertement la pétition pour la réforme électorale. D'autres l'encouragent, tout en enveloppant leur opinion de phrases un peu confuses. Quant à douter du droit qu'ont ces feuilles, de parler au nom des hommes d'état qu'elles invoquent, on ne le peut guère; leur langage est trop affirmatif. Ainsi un journal, appelant récemment l'attention publique sur la situation de l'Espagne, citait à la fois l'opinion du *Journal Général*, du *Siècle* et du *Commerce*, opinion conforme à la sienne, et en concluait que M. Guizot, M. Barrot, M. Mauguin et M. Thiers sont d'accord pour flétrir la politique du gouvernement français, qui perpétue les malheurs de l'Espagne. Donc, en s'attachant à l'ordre établi par le journal que nous mentionnons, M. Guizot parlerait dans le *Journal Général*, M. Barrot dans *le Siècle*, M. Mauguin dans *le Commerce*, et M. Thiers dans le journal qui constate ces faits. Ce journal est *le Nouvelliste*.

Nous ne ferons pas ressortir tout ce qu'il y a de grave pour les hommes d'état qu'on vient de désigner, à se porter inspirateurs des journaux cités, cas beaucoup moins grave pour le patron du *Nouvelliste*, journal qui affecte des formes modérées et un langage assez digne, que pour M. Guizot, qui répondrait ainsi d'un journal violent et injurieux, où les plus simples convenances ne sont pas respectées. Nous nous en tiendrons simplement au fait.

Les quatre feuilles en question sont d'accord sur un point, sur la nécessité d'en finir avec l'Espagne. « Les divisions s'effacent à mesure que nous marchons, dit la feuille du soir; les diverses nuances de l'opinion parlementaire s'effacent, et tous les grands intérêts se trouvent compris par tous les hommes politiques. » Et la même feuille ajoute qu'on lit dans le *Journal Général*, « qui reçoit les inspirations de M. Guizot et des membres les plus distingués de son parti, » un article qu'elle cite et qui tend à intervenir en Espagne, pour nous donner de la sécurité sur cette frontière, dans l'éventualité d'une conflagration générale et des grandes menaces d'un avenir qui peut être très *prochain*.

Quoique nous ne partagions pas l'opinion de M. Guizot et des membres les plus distingués de son parti sur cette conflagration générale si proche, nous ne sommes pas moins ravis, charmés, de le voir en possession d'un avis net et décidé au sujet de l'Espagne. M. Guizot ne dira donc plus comme autrefois, quand il était le collègue de M. Thiers, qu'on peut prendre l'une ou l'autre voie; et le parti doctrinaire, qui était encore opposé à l'intervention lors des débats au sujet de l'adresse, dans la dernière session, a changé encore en ceci, comme sur tant d'autres points. *Le Siècle* ou M. Barrot est, de son côté, de l'avis du *Journal Général* ou de M. Guizot; il appelle l'attention des partis sur la situation de l'Espagne. Les hommes dévoués à la révolution, dit-il, s'irritent de l'abandon dans lequel est laissé ce malheureux pays, et à ce sujet il cite l'autorité pleine de force du *Journal de Paris!* Voilà, en effet, toutes les nuances d'opinions effacées et tous les hommes politiques d'accord. Au début de la session, dès que M. Odilon Barrot, candidat du *Constitutionnel*, et du *Siècle* sans doute, sera mis en possession de la présidence de la chambre, on interviendra en Espagne, en attendant qu'on procède au renouvellement du corps électoral d'après le principe consacré par la pétition qui se signe en ce moment. Nous verrons ce qu'en pensera la chambre.

Ce petit changement fait à la politique extérieure adoptée jusqu'à présent par le gouvernement et par les chambres, ne manquera pas d'en amener d'autres qu'on peut prévoir. Déjà l'opposition fait son plan de politique générale, et le tableau des alliances qui nous conviennent. Elle s'indigne d'abord, comme de raison et de coutume, de la conduite du ministère, qui ambitionne une alliance avec la Russie, quand cette alliance est de nature à compromettre, d'ici à longues années, tout ministère qui s'inclinera de ce côté. C'est, on en conviendra, une manière bien commode de trouver des torts au gouvernement, que de les lui prêter sans le moindre prétexte plausible. On part de là pour semoncer rudement ce ministère anti-national, ce cabinet anti-constitutionnel, qui cherche ses alliés au Nord, au lieu de les prendre parmi les gouvernemens qui nous sont analogues par l'esprit libéral et les institutions. En vérité, il semble, à écouter de telles accusations, que ceux qui les portent, ont préalablement déchiré tous les traités et brûlé les

archives de toutes les chancelleries de l'Europe, tant la vérité est outragée, comme à plaisir, à chaque parole. Mais jetez les yeux sur la carte, ouvrez la collection des constitutions politiques, et dites-nous où est le pays constitutionnel avec lequel nous soyons en guerre, ou en état d'éloignement? Serait-ce le Mexique ou Buenos-Ayres? Pour ceux-là, nous l'avouons, et les constitutions les plus libérales du monde n'empêcheront jamais, nous l'espérons, de tirer vengeance des insultes des peuples qui n'ont pris de la liberté que ses excès. Nous cherchons vainement ailleurs. Le traité de la quadruple alliance n'est détruit que dans l'imagination de ceux qui voudraient voir la moitié de l'Europe croisée contre l'autre. L'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, voilà, ce nous semble, les pays constitutionnels où règnent les principes libéraux. Nos alliances sont-elles ailleurs, s'il vous plaît? Le gouvernement quête celle de la Russie? De quelle manière? Le gouvernement français entretient des forces imposantes dans les eaux de la mer Noire; ses vaisseaux, combinés avec ceux de l'Angleterre, font respecter la paix de l'Orient : est-ce ainsi qu'il quête l'alliance de la Russie? Jamais les réfugiés polonais n'ont trouvé, en France, une protection plus douce que sous ce ministère. Est-ce de la sorte que l'on sollicite le Nord? La France plaide la cause de la Belgique à Londres; elle répond par des actes pleins de dignité et de réserve à toutes les démarches de moindre importance du cabinet de Pétersbourg, réglant sa conduite exactement sur la sienne; et l'on vient nous dire qu'on ambitionne une alliance qui compromettra tous les ministères d'ici à de longues années! Il est vrai que la France ne brouille pas tout au gré des impatiens, et qu'elle observe avec calme la marche des affaires, bien assurée que la paix et la tranquillité de l'Europe sont un bien réel qu'il faudra maintenir de toutes ses forces, tant qu'il ne s'agira pas de l'acheter par des concessions indignes de nous. Il est vrai que le gouvernement, mieux informé que quelques journaux remplis chaque jour de fausses nouvelles, ne croit pas qu'il faille désespérer de l'Espagne constitutionnelle. Il est encore vrai qu'il ne croit pas de son honneur de déchirer le traité des 24 articles qu'il a garanti; mais il y a loin de là à s'humilier devant les puissances du Nord, et il ne faut pas nous dire, comme vous l'avez fait imprudemment, que le gouvernement condamne la France à une politique de vieillard; car la France pourrait bien vous répondre prochainement, par l'organe de la chambre, que cette politique est la sienne, et qu'elle l'a adoptée de préférence à celle que vous lui proposez, qui pourrait bien n'être que de la politique de jeunes gens. Aussi ne l'attribuons-nous pas aux hommes mûris par les affaires, sous la protection desquels on voudrait la mettre aujourd'hui. Au reste, il en est du système d'alliance du Nord comme de la vérité du gouvernement représentatif qu'on réclame. C'est une discussion toute factice, où l'opposition établit à son gré certains faits pour les combattre, un monologue en deux parties où elle joue tous les rôles en changeant sa voix.

Est-ce aussi au nom des hommes d'état du parti modéré, que le journal

qui se fait le plus spécialement leur organe demande la modification des lois de septembre? Est-ce un des ministres qui a travaillé à la confection de ces lois, qui laisse imprimer, avec son autorisation, que, parmi ceux qui ont voté la législation de septembre avec le plus de conviction, il y en a beaucoup qui se demandent, avec raison, si ces lois s'accordent avec l'époque actuelle et la disposition présente des esprits? Il faut donc s'attendre à voir la proposition de réviser ou d'abroger les lois de septembre, ajoutée à toutes celles que la chambre aura à essuyer dans la prochaine session. Quant à celle-ci, les pièces seront faciles à recueillir; elles se trouvent toutes dans le salon de lecture de la chambre des députés. La chambre n'aura qu'à se faire apporter les journaux et à les lire à la tribune; elle nous dira ensuite si le moment est bien choisi pour proposer l'abolition des lois de septembre!

Nous avons vu souvent combattre un ministère, ou, pour être plus exacts, un gouvernement; mais jamais on n'a employé les armes dont on se sert actuellement. On en vient à un sentiment qui tient de l'admiration, à la vue de cette activité infatigable et de ce labeur prodigieux. Chaque jour amène un flux toujours croissant de fausses nouvelles, d'injures et de calomnies, si grand, qu'il faudra bientôt renoncer à les enregistrer et à les démentir. Dans cette alliance des partis, qui s'est faite au commencement de la session dernière, c'est à qui fournira sa part avec une conscience sans égale; légitimistes, républicains, journaux se disant modérés, chacun travaille à sa manière, mais tous dans un seul et même but. Le roi, les ministres, les fonctionnaires, les citoyens amis de l'ordre, tous ceux qui ne désespèrent pas de la possibilité de maintenir le pays dans la prospérité et le calme dont il jouit au milieu de cette exaspération quotidienne, sont chaque jour en butte à de violentes attaques, et c'est à ce moment qu'on vient demander l'abrogation des lois de septembre! Les écrivains qui font cette pétition ne lisent donc pas leurs propres écrits? Un seul fait autoriserait, à nos yeux, la demande qu'on propose, c'est que les lecteurs des journaux les plus effervescens se chargent eux-mêmes de la répression de la presse, en cessant de la lire. Ainsi, le chiffre des feuilles quotidiennes envoyées au timbre et à la poste a encore diminué depuis un mois. Le *Journal des Débats* est à peu près le seul qui fasse exception, et qui soit en progrès. Les lecteurs se montrent donc plus rigoureux envers la presse que la législation de septembre, qu'on applique avec tant de modération. Si le gouvernement imitait l'administration anglaise, qui publie, chaque mois, la liste et le nombre des feuilles envoyées au timbre, cette mesure suffirait peut-être pour maintenir la presse dans des limites qui lui seraient favorables, et pour la diriger dans un esprit de modération qui tournerait à son profit.

Voici quelques-uns de ces chiffres qui appartiennent de droit à la publicité; le premier tableau est celui de la poste, le second est celui du timbre :

POSTE.

	EN JUILLET.		EN AOUT.		EN SEPTEMBRE.
Journal des Débats. . .	4,764	—	4,878	—	4,914
Gazette de France.. . .	4,220	—	4,131	—	4,133
Constitutionnel.	3,864	—	3,845	—	3,733
National.	2,646	—	2,599	—	2,504
Quotidienne.	2,301	—	2,314	—	2,319
Courrier Français. . .	2,236	—	2,243	—	2,208
Le Temps.	2,033	—	1,952	—	1,932
Commerce.	1,699	—	1,731	—	1,734
Journal Général. . . .	1,568	—	1,488	—	1,439
L'Europe.	1,074	—	1,156	—	1,663
Journal de Paris. . . .	832	—	688	—	604
La France.	818	—	789	—	750
Le Bon Sens.	324	—	301	—	304
Messager.	336	—	301	—	308
Journaux à 40 fr. { La Presse.	7,518	—	7,229	—	7,278
Journaux à 40 fr. { Le Siècle.	7,359	—	7,226	—	7,406
Moniteur Parisien. . .	413	—	418	—	416

TIMBRE.

Journal des Débats. .	9,166	—	8,333	—	9,166
Gazette de France . .	5,000	—	5,000	—	5,000
Constitutionnel. . . .	5,833	—	5,833	—	5,833
National.	3,333	—	4,000	—	3,333
Quotidienne.	3,333	—	3,333	—	3,333
Courrier Français. . .	5,000	—	5,000	—	3,333
Le Temps.	2,433	—	3,400	—	2,700
Commerce.	3,100	—	3,600	—	3,400
Journal Général. . . .	1,466	—	1,533	—	1,000
L'Europe.	1,516	—	1,533	—	1,533
La France.	1,333	—	1,000	—	1,333
Le Bon Sens.	666	—	666	—	666
Journal de Paris. . . .	813	—	»	—	»
Messager.	3,066	—	5,000	—	5,000
Journaux à 40 fr. { La Presse.	9,700	—	9,700	—	9,666
Journaux à 40 fr. { Le Siècle.	11,666	—	15,000	—	14,500
Moniteur Parisien. . .	5,300	—	5,000	—	7,833

Nous ferons observer que ce n'est qu'en prenant le chiffre moyen du timbre d'une année, qu'on peut se rendre un compte exact de la situation des jour-

naux, car chaque administration de journal peut envoyer au timbre le nombre de feuilles qu'elle juge convenable, et souvent un journal peut se charger de fournir les feuilles timbrées à un autre, comme fait, depuis deux mois, dit-on, l'imprimeur du *Messager* à l'égard du *Journal de Paris*. En Angleterre, où les annonces se font en raison du nombre des abonnés, quelques journaux de Londres font timbrer, par spéculation, un grand nombre de feuilles qu'ils vendent aux journaux de province, et figurent ainsi pour un plus grand nombre d'abonnés que celui qu'ils ont réellement, dans les états du timbre qu'on publie chaque mois.

VII.

MONSIEUR,

Une résolution généreuse du pacha d'Égypte trompe à la fois ses amis et ses ennemis : il accepte le fameux traité de commerce. En même temps, pour démontrer qu'il ajourne ses projets, et qu'il croit n'avoir de quelques mois rien à démêler avec les puissances qui ont exigé cet ajournement, dans l'intérêt de la paix générale, il est parti pour le Sennaar, comme il l'avait annoncé. L'un et l'autre fait sont également certains, quoi qu'on en dise dans les journaux allemands et anglais. Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'une pareille résolution entraîne pour lui la nécessité d'apporter les plus graves modifications dans tout son système administratif, car il n'entend rien changer à l'appareil extérieur de sa puissance; il fait toutes ses réserves pour l'avenir, et ne veut pas, à la fin d'une si grande carrière, redescendre au rang de simple préfet de la Porte, ce qu'il n'a du reste jamais été. La situation devient donc embarrassante. On espérait le forcer à une révolte ouverte, et le faire écraser par l'Angleterre et la Russie, ou le ruiner, et lui ne veut ni se révolter ni être ruiné. Il lui faut en conséquence un nouvel effort de génie, une nouvelle faveur de la fortune, pour sortir intact et toujours redoutable de cette crise, qu'il ne saura gré ni à l'Angleterre ni au sultan Mahmoud d'avoir provoquée. Je ne doute pas de son succès. Dans sa longue carrière, il n'a pas trouvé beaucoup de choses impossibles. Aujourd'hui, ce qu'il y aurait à craindre, ce serait que les forces et la vie vinssent à lui manquer. Mais rien encore ne trahit chez lui la décrépitude, et quand on connaît les mœurs des Turcs, on peut tout attendre d'un homme qui, l'année dernière, a licencié son harem, en déclarant aux consuls européens qu'il ne voulait pas user dans des plaisirs dangereux à son âge une existence qu'il avait besoin de prolonger encore quelques années.

Me serais-je donc trompé, quand je vous exposais, dans ma dernière lettre, l'impossibilité où se trouvait Méhémet-Ali de reconnaître et de laisser exécuter dans ses gouvernemens le traité de commerce signé à Constantinople par lord Ponsonby? Aurais-je grossi à plaisir ce nuage, vers lequel je savais que tous les yeux étaient tournés avec inquiétude, et que je n'étais pas seul à croire chargé de tant de dangers pour la tranquillité du monde? Voilà ce que je me demande depuis quelques jours, maintenant que Méhémet-Ali accepte le traité, et que déjà, dit-on, son puissant génie lui a fourni les moyens de suppléer, par des combinaisons nouvelles, aux ressources qui bientôt lui manqueront. Si cela est vrai, on ne peut que s'en féliciter. Un pareil résultat, une solution aussi simple d'un problème si épineux et si grave, rentrent trop dans les vues de conservation, de progrès pacifique, de conciliation et d'ordre général, que je vous ai développées, pour que je ne m'empresse pas de les adopter avec joie. Mais il me reste des doutes, sinon sur le fait même de l'acceptation du traité par Méhémet-Ali, au moins sur la manière dont cette acceptation doit s'entendre, et de toute façon je crois qu'il y a des explications à donner sur l'état passé et présent des choses en Égypte, afin de bien comprendre ce dont il s'agit, et de mieux préjuger l'avenir, si faire se peut.

On sait généralement, monsieur, que dans tous les pays orientaux, la propriété du sol n'existe pas sous les mêmes conditions, ni aussi parfaite et aussi absolue qu'en Europe. Les lois, ou plutôt les traditions qui la régissent, varient selon les lieux, les peuples, les degrés de civilisation et de richesse, et même selon certains faits antérieurs, comme celui de la conquête. En Syrie, par exemple, par l'effet de la conquête turque (c'est Volney qui l'atteste), le souverain était devenu seul propriétaire du sol; il possédait seul tous les droits qui se rattachent à notre idée de la propriété. Mais ces droits, il ne les exerçait pas tous, ou ne les exerçait qu'incomplètement. Le fait de la possession et d'une longue exploitation avait insensiblement transformé le droit précaire et révocable du fermier ou tenancier en un titre de jouissance presque inamovible. Sous le gouvernement des mamelouks, la condition de l'Égypte, à cet égard, était absolument la même. La propriété du sol s'y confondait avec la souveraineté du pays. Le paysan arabe, le fellah, n'était pas propriétaire. Mais les cheiks et les beys mamelouks se partageaient la propriété imparfaite des villages et des terres, dont le droit absolu résidait dans la personne du souverain, le sultan de Constantinople. Je vous demande pardon de l'aridité de ces détails qui sont indispensables ici. Laissons maintenant la Syrie de côté, et ne nous occupons que de l'Égypte.

Tel est donc l'état dans lequel Méhémet-Ali trouva le droit de propriété territoriale en Égypte, et le laissa, si je ne me trompe, jusqu'en 1814. Pour le dire en passant, on peut voir dans l'admirable ouvrage de Volney à quelle misère cette condition de la propriété, jointe à plusieurs autres causes non moins actives, avait réduit l'une des contrées du monde les plus fertiles. Au

reste, il serait, je crois, fort difficile de constater ce que devinrent *légalement* les villages et les terres des beys mameloucks pendant l'effroyable guerre civile qui désola l'Égypte, depuis la retraite des Français jusqu'à l'extermination du plus grand nombre des beys et la fuite des autres dans le Dongolah. Méhémet-Ali, qui fondait alors sa grandeur personnelle sur la ruine de ses ennemis du dehors et du dedans, et qui, à force d'habileté, s'élevait péniblement du rang de chef obscur d'une troupe d'Albanais à celui de pacha du Caire, élu par les habitans eux-mêmes, et confirmé, bon gré, mal gré, par la Porte; Méhémet-Ali, dis-je, avait à s'occuper d'autre chose que de la répartition des terres de l'Égypte. Quand les fellahs n'avaient point déserté leurs villages, ils cultivèrent, sans se soucier du propriétaire, pour leur chétive existence d'abord, et ensuite pour celui de leurs maîtres, albanais, turcs ou mameloucks, qui se trouvait momentanément le plus fort. Mais, en 1814, Méhémet-Ali, vainqueur de tous ses ennemis, reconnu déjà depuis sept ans pacha du Caire par le divan, préoccupé des grands desseins dont l'exécution devait transformer la face de l'Égypte, et préparer l'avénement d'une nouvelle puissance musulmane dans le monde, commença cette révolution par la confiscation et la concentration entre ses mains de toutes les propriétés territoriales dont les particuliers étaient restés ou s'étaient mis en possession à la faveur des derniers troubles. Cet acte est le point de départ d'une situation nouvelle et le principe de tout ce que le pacha d'Egypte a pu accomplir depuis. Sa flotte, son armée, la destruction des Wahabites, la conquête de la Nubie, du Dongolah et du Sennaar, la conquête de la Syrie, en 1832, les merveilles de son administration intérieure, les prodigieux ouvrages qu'il a exécutés à Alexandrie, tout est là, tout est en germe dans cette mesure hardie qui devait lui procurer des ressources immenses, et plus considérables qu'il ne l'espérait lui-même.

Au commencement de 1814, pendant que Méhémet-Ali dirigeait en personne les opérations de la guerre d'Arabie contre les Wahabites, le kiaya-bey, qui gouvernait l'Égypte en son absence, reçut l'ordre de s'emparer de toutes les propriétés foncières appartenant aux particuliers, et s'empressa de l'exécuter. Il est probable que le pacha ne s'attendait point à une grande résistance de la part des propriétaires spoliés, puisqu'il confia l'accomplissement d'une mesure, en apparence aussi violente, à l'autorité subalterne d'un de ses lieutenans, et frappa ce coup à une époque où il n'y avait que peu de troupes en Égypte pour réprimer une révolte possible, et à laquelle son absence aurait encouragé les mécontens. Méhémet-Ali ne s'était pas trompé. En effet, l'exécution de ses ordres ne rencontra point de difficultés sérieuses, et ce fut ainsi qu'il se trouva bientôt maître de tout le sol de l'Égypte. Cependant il ne faudrait pas croire que cette dépossession, moins illégitime en Orient qu'elle ne le serait en Europe, n'ait pas donné lieu à des réclamations et n'ait pas occasionné quelques troubles. Dans le cours des deux ou trois années qui l'ont suivie, on remarque des évènemens intérieurs auxquels elle se rattache

comme cause principale ou comme accessoire. C'est, par exemple, une certaine agitation au Caire, puis la destitution d'un cheick accusé de quelques méfaits, mais coupable surtout *d'avoir sans cesse réclamé la restitution des propriétés saisies.* Plus tard encore, la vie et la puissance de Méhémet-Ali sont menacées par une conspiration, et au nombre des conjurés se trouvent des chefs turcs ou albanais qui ont perdu leurs villages. Une étude plus approfondie de ce qui s'est passé en Égypte, depuis 1814, ferait peut-être découvrir des tentatives de résistance plus nombreuses, et il n'est pas douteux que cette confiscation en masse des propriétés territoriales ne soit un fait essentiel dans l'économie sociale du peuple égyptien. Mais les détails que je viens de donner suffisent au but que je me propose. Il en résulte d'abord que la mesure fut exécutée, malgré les obstacles plus ou moins graves qu'elle put rencontrer; en second lieu, que la constitution économique de l'Égypte permettait d'envisager une pareille entreprise, sinon comme toute simple, du moins comme très praticable, et lui ôtait ce caractère de monstrueuse violence qu'elle aurait partout ailleurs qu'en Orient.

Ces faits établis, voici les conclusions qu'on en peut tirer : Il n'y a plus, à peu d'exceptions près, d'intermédiaire en Égypte entre la puissance souveraine, représentée par le pacha, et le paysan qui cultive la terre. Tous les cultivateurs sont les fermiers ou les ouvriers du vice-roi. C'est donc au vice-roi que la récolte appartient. Seul, il a le droit de fixer l'espèce de culture à laquelle sera consacrée telle ou telle partie du sol. Ce n'est pas, à proprement parler, un monopole qu'il exerce en se réservant la vente des cotons ou autres produits, car il ne les achète pas au propriétaire. Il est payé en nature par son fermier, qu'il indemnise autrement de son travail. Je crois présenter ici sous leur véritable jour les rapports du pacha d'Égypte avec le fellah. C'est parce que le premier est le seul propriétaire du sol, qu'il est le seul marchand des produits, et que le second est obligé de les verser directement dans ses magasins. Aussi a-t-on justement comparé l'Égypte à une grande ferme, dans laquelle les préfets et gouverneurs de provinces exercent, avec le pouvoir politique, des fonctions analogues à celles des surveillans du travail des nègres dans les plantations des colonies. Telle est donc la source de mes doutes sur l'abolition des monopoles dans les pays gouvernés par Méhémet-Ali. Il est évident que si la propriété territoriale y est constituée comme je l'ai dit, la suppression du monopole de ses produits entraîne un changement dans sa constitution même. Ceci ne s'applique, il est vrai, qu'au monopole des produits à exporter. Si Méhémet-Ali s'est encore attribué le droit d'acheter seul au marchand étranger certains objets de consommation pour les revendre en détail à la population égyptienne, soit directement, soit par des intermédiaires, je reconnais que ce droit lui est enlevé par l'acceptation du traité de commerce qui nous a engagés dans l'examen de cette question. Je sais qu'il existe effectivement des monopoles de ce genre sur les importations. Le pacha perdrait en y renonçant; mais pour ceux-là, du moins,

on ne voit pas sur quel autre princiqe que le droit du plus fort il se fonderait pour les maintenir, une fois le traité de Constantinople loyalement accepté par lui.

Je crains, monsieur, que ces explications ne vous paraissent un peu longues; je les ai cependant jugées indispensables. soit pour préparer les esprits à une interprétation restreinte du traité, que Méhémet-Ali pourrait vouloir baser sur l'état de la propriété en Égypte, soit afin que l'on comprenne mieux les combinaisons financières auxquelles il demandera l'équivalent des produits du monopole. Si vous en tirez la même conclusion que moi, vous me permettez de conserver mes incertitudes et mes doutes sur la portée de la résolution prise par le pacha d'Égypte. On peut d'ailleurs donner à cette résolution toute l'extension dont elle est susceptible, sans avoir pour cela tranché la question qui s'agite en Orient, et qui semble chaque jour se compliquer davantage. C'est maintenant l'attitude menaçante prise par l'Angleterre qui en est le trait le plus saillant. Admettons les prétentions de Méhémet-Ali écartées ou ajournées : un regard attentif et profond nous montrera la question posée plus nettement que jamais entre l'Angleterre et la Russie. Nous avons vu ces deux puissances ouvertement aux prises sous les murs d'Hérat, dans les conseils du souverain de la Perse. Tandis que le comte Simonich, ministre de Russie à Teheran, pressait le shah d'entreprendre une expédition contre l'allié de l'Angleterre, M. Ellis et M. Mac-Neill, ministres anglais près de la même cour, voyaient toutes leurs remontrances et leurs avis contraires échouer devant l'influence prépondérante de la Russie, et l'expédition commencer et se poursuivre en dépit des plus grands obstacles; tandis que le même ministre russe dirigeait en personne les opérations du siége d'Hérat, et que des officiers russes conduisaient à l'assaut les troupes persanes, les officiers anglais qui étaient au service de la Perse depuis quelques années, quittaient ce pays par ordre de leur gouvernement et de leur ambassadeur. Bientôt après, l'Angleterre s'opposait à l'expédition du shah de Perse contre son allié, par l'occupation d'un point important du golfe Persique, et on annonçait que M. Mac-Neill sortait de la Perse avec tous les négocians anglais établis en ce pays. La cour de Teheran, que se disputaient l'Angleterre et la Russie, échappe donc décidément à la première pour s'allier avec la seconde, pour subir la domination morale du cabinet de Pétersbourg et servir ses ressentimens ou ses projets. A Constantinople, une lutte du même genre paraît avoir une issue différente. La Porte Ottomane s'était laissée asservir par l'influence russe; M. de Boutenieff inspirait les résolutions du divan, changeait à son gré les principaux fonctionnaires de l'empire turc, exigeait et obtenait le concours de la Turquie à la guerre sanglante dont la Circassie est le théâtre. Mais aujourd'hui cet ascendant s'affaiblit; l'influence russe chancelle et semble près de succomber. Un rapprochement, qui revêt tous les caractères d'une étroite alliance, s'est opéré entre l'Angleterre et le sultan Mahmoud. Ce rapprochement est si manifeste, que déjà la voix publique, à tort ou à raison,

le dit consacre par un traité d'alliance offensive et défensive dont les évènemens de la Perse seraient le prétexte; et cette rumeur, peut-être mal fondée, coïncide avec des plaintes toutes nouvelles qui trahissent le mécontentement et l'inquiétude de la Russie. Vous avez sans doute lu, monsieur, cet étrange article de la *Gazette d'Ausgbourg* dans lequel, sous la forme d'une lettre d'Odessa, le cabinet de Pétersbourg essaie tour à tour de la menace, de la séduction, de la forfanterie. D'abord, c'est la Russie méridionale qui se remplit de soldats et prend de toutes parts un aspect belliqueux : la Russie est donc préparée à tout évènement; elle ne veut pas être prise au dépourvu, et sa formidable puissance se développera au premier signal. Puis on insinue que la Porte Ottomane, séduite par les souvenirs de son ancienne grandeur, apprécie mal sa situation et sa faiblesse présentes. On lui reproche de chercher au loin des amis équivoques, dont le secours incertain se ferait trop attendre et serait insuffisant, si elle était de nouveau menacée par les armes du pacha d'Égypte au cœur de l'Asie mineure. C'est évidemment contre la mission de Reschid-Pacha en Angleterre et en France que réclame l'interprète du gouvernement russe. Cette mission est donc jugée à Pétersbourg une espèce d'infraction au traité d'Unkiar-Skelessi, qui devait identifier à jamais la politique de la Russie et celle de la Porte Ottomane, et faire dépendre de la modération de l'empereur Nicolas l'existence du sultan Mahmoud! Ainsi le gouvernement russe se fonde sur tout le mal qu'il a fait à la Turquie, c'est-à-dire sur les conquêtes qui l'ont rapproché de sa capitale, pour que celle-ci se repose désormais sur lui seul de son avenir et de son indépendance. S'il faut en croire le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, les prétentions de la Russie sont à peu près les mêmes à l'égard de toute l'Europe. C'est grace à la modération et au désintéressement de cette puissance, que la paix n'est pas troublée, et pour que l'on n'y voie pas un signe de faiblesse, la Russie se hâte de proclamer qu'elle est l'arbitre du continent, que son influence est reconnue en Allemagne, que la Perse est son alliée, que la communauté d'origine, de langage et de religion la met à la tête de toutes les races slaves, qui ont les yeux tournés constamment vers elle, et reçoivent d'elle l'impulsion et le mouvement. Je ne sais comment l'Autriche, qui a des Slaves dans son empire, prendra cette rodomontade. La Russie va plus loin encore. Elle déclare que la France même recherche son amitié, ce qui vous paraîtra certainement, comme à moi, une exagération un peu forte et presque une impertinence. On conviendra en vérité que la Turquie a bien tort de ne pas exclusivement se fier à tant de puissance et de magnanimité.

Malheureusement tout n'est pas forfanterie et mensonge dans ces déclarations que fait la Russie à l'Europe. Il est vrai, il est certain que de grands mouvemens de troupes ont lieu dans les provinces méridionales de l'empire, que des armées s'y rassemblent, que la marine déploie la même activité, et que plusieurs symptômes y accusent des pensées de guerre prochaine. Ces préparatifs, ralentis pendant quelque temps, ont même reçu depuis peu une

impulsion nouvelle, et on donne à entendre qu'il ne s'agit plus seulement de la guerre de Circassie. De quoi s'agit-t-il donc, si ce n'est d'une campagne à Constantinople et dans l'Anatolie, au premier prétexte que donneraient une agression du pacha d'Égypte, un renouvellement de ses projets d'indépendance, ou quelque tentative sérieuse de la part du divan, pour échapper à l'influence russe? Car la Russie ne ménagera son ancienne ennemie, et son alliée bien équivoque du moment présent, qu'à une condition : c'est que son ambassadeur sera plus puissant à Constantinople que le sultan lui-même, qu'il y tiendra tous les fils du gouvernement et de l'administration, et restera le maître, comme il l'est aujourd'hui, de faire destituer les fonctionnaires qui encourageraient ou toléreraient le commerce de contrebande entre les ports turcs de la mer Noire et les peuplades du Caucase. Il est évident que l'Angleterre cherche maintenant à soustraire le divan à un ascendant qui lui pèse, et qu'elle a réussi, par l'entremise de Reschid-Pacha, à faire accepter des offres éventuelles de secours. La réunion de l'escadre de l'amiral Stopford avec celle du capitan-pacha, la parfaite intelligence établie entre les deux commandans, toutes les mesures prises pour assurer entre les deux flottes une coopération active et donner à leurs mouvemens une direction commune, ce sont là des faits bien remarquables et de nature à éveiller la jalouse susceptibilité du cabinet de Pétersbourg. Jamais, en effet, l'espèce de domination qu'il avait fondée à Constantinople, par le traité d'Unkiar-Skelessi, n'a dû paraître plus sérieusement menacée, et il y a dans une pareille situation les élémens d'évènemens plus décisifs. Je crois que les deux gouvernemens s'y préparent; mais l'opinion des gouvernés a devancé la résolution des gouvernans. En Angleterre surtout, la nation désire ardemment une guerre contre la Russie; c'est le vœu de tous les partis. Whigs et tories n'ont là-dessus qu'une voix, et, malgré la force des habitudes de notre civilisation, qui rapprochent les classes élevées de tous les pays de l'Europe, pour n'en faire qu'une seule société dont tous les membres ont les mêmes goûts et parlent la même langue, l'éloignement des Anglais pour les Russes s'est prononcé cette année en Allemagne, aux eaux et dans les cercles, avec une énergie hautement significative. Cependant voilà un nouvel ambassadeur d'Angleterre qui se rend à Pétersbourg. C'est lord Clanricarde, un des plus ardens réformistes de la chambre des lords, et par conséquent dans les mêmes principes politiques que son prédécesseur, lord Durham. Le marquis de Clanricarde a épousé la fille de Canning, et appartient à une ancienne famille irlandaise. Il est plus jeune que lord Durham et que M. Villiers, l'un des plus jeunes représentans de la Grande-Bretagne près des cours étrangères. On lui a donné, comme premier secrétaire d'ambassade, M. Henri Lytton Bulwer, frère du romancier, et qui a dû puiser, dans l'exercice des mêmes fonctions à Constantinople, sous lord Ponsonby, une connaissance approfondie de la question d'Orient.

Depuis un mois que je ne vous ai parlé de l'Espagne, l'état de ce malheu-

reux pays ne s'est nullement amélioré. Le ministère de M. le duc de Frias ne semble exister que dans la *Gazette de Madrid*. Cependant il est sorti tout récemment du provisoire et de l'*interim*. M. de Valgornera, beaucoup plus connu en politique sous le nom de Torremejia, et M. de Montevirgen, ont définitivement consenti à garder les portefeuilles dont ils n'étaient que les dépositaires. On a appelé au ministère de la guerre le général Alaix, qui vient d'être battu en Navarre, et qui ne devait pas se trouver à Madrid au moment de sa nomination, car je crois qu'il est retenu à Pampelune par les suites d'une blessure reçue dans sa dernière affaire avec les carlistes. Enfin on a trouvé un ministre de la marine; c'est un sous-secrétaire-d'état, appelé M. de Ponzoa. Je ne pense pas que ce nouveau ministre ait jusqu'à présent beaucoup fait parler de lui. Il est possible que définitivement constitué, ce ministère n'offre plus le spectacle des tiraillemens et de l'impuissance qui ont tristement signalé les premiers jours de son existence. M. de Frias a eu néanmoins le mérite de comprendre que, dans une pareille situation, il fallait appeler les cortès autour d'un trône menacé, et rendre ainsi quelque courage à l'opinion modérée qui commence à désespérer d'elle-même. Mais en même temps il a eu de grandes faiblesses. Il a laissé le ministre de la guerre par *interim*, le général Aldama, se rendre dans une assemblée d'officiers de la garde nationale et d'officiers de l'armée, pour y donner des explications parfaitement inutiles sur une mission que le gouvernement venait de confier au général Narvaez. Sa conduite n'a pas été plus décidée envers ce même général. Après l'avoir rappelé de la Manche pour l'envoyer dans la Vieille-Castille, il a hésité à lui faire exécuter ses ordres; il a reculé devant les plus sottes clameurs, et en présence de ces faiblesses, on s'est demandé avec douleur s'il y avait un ministère à Madrid. Pour comble de maux, la levée du siége de Morella et la retraite d'Espartero ont été suivies dans le Bas-Aragon et dans la Navarre de deux nouveaux échecs. En Aragon, la division Pardinas est détruite tout entière par Cabrera; en Navarre, Alaix essuie une défaite sur les bords de l'Arga, moins grave, il est vrai, mais dont l'effet ne pouvait être que déplorable sur des troupes mécontentes et démoralisées. Pardinas, que l'on dit mort ou prisonnier, était un général de fraîche date, qui avait remporté quelques avantages sur les bandes carlistes de la province de Tolède et dont la brillante valeur inspirait beaucoup de confiance au soldat.

Le ministre d'Espagne à Londres, M. Aguilar, est sur le point de quitter cette résidence, où il sera remplacé par le général Alava, qui se trouvait ces jours derniers et qui est peut-être encore à Paris. M. Aguilar, envoyé à Londres par M. Calatrava après la révolution de la Granja, y avait éprouvé des désagrémens sans nombre, par suite du licenciement de la légion anglaise et des réclamations pécuniaires auxquelles la détresse du gouvernement espagnol n'a pas permis de donner satisfaction. Le général Alava, bien connu d'ailleurs en Angleterre, a déjà occupé une fois, dans ce pays, le poste qu'il

va reprendre aujourd'hui. C'est pendant son ambassade que les cours de Paris et de Londres se sont entendues pour cette création de légions auxiliaires, pour cette intervention indirecte dont les suites n'ont pas répondu à l'espoir qu'en avaient conçu les amis de la cause constitutionnelle. M. Villiers retourne de son côté à Madrid. M. Mendizabal et M. de Toreno font aussi leurs préparatifs de départ, pour assister aux premiers débats de la session. A moins d'évènemens extérieurs, que la fatigue universelle et le découragement de tous les partis ne donnent pas lieu de prévoir, l'opinion modérée conservera son ascendant au sein des cortès. Quelques divisions se manifestaient dans ses rangs; mais pour obvier à leurs funestes conséquences, les principaux personnages de ce parti ont fondé à Madrid une espèce de conférence où le plus généreux désintéressement s'est aussitôt manifesté chez les hommes que la supériorité de leur esprit et leur haute position sembleraient devoir convier à des prétentions ambitieuses. Le ministère trouvera infailliblement un appui dans cette réunion provoquée par la gravité des circonstances, et qui ne mérite pas le reproche de vouloir substituer son action à celle du gouvernement. En dehors, s'agitent les restes d'un parti désorganisé, auquel malheureusement ses successeurs au pouvoir n'opposent pas des victoires assez belles pour qu'il perde toute influence sur la nation. Ce parti, qui a pour lui, à Madrid, l'*ayuntamiento* constitutionnel et la députation provinciale, corporations élues sous le ministère Calatrava, leur a dicté, peu de jours après la formation du nouveau cabinet, des représentations qu'elles ont été admises à présenter à la reine, représentations vagues et déclamatoires, mais qui étaient au fond des actes d'hostilité contre M. d'Ofalia et l'opinion modérée. Dans l'état présent des choses, il cherchera à exploiter, par quelque démonstration du même genre, le double revers des armes de la reine. Toutefois, je ne crois pas qu'il réussisse à passionner la population, et si Espartero ne se laisse pas gagner par les intrigues, cette agitation, toute à la surface, ne sera suivie d'aucun effet. Vous voyez au reste, monsieur, que je ne m'étais pas trompé, quand je vous disais, il y a un mois, que c'était encore une année de perdue pour l'Espagne. Je vous dirais bien pis, si j'en croyais mes pressentimens et l'opinion que je me suis faite depuis trois ans sur cette terrible guerre. Mais à quoi bon être prophète de malheur, quand on ne peut indiquer le moyen de salut? ***.

F. BULOZ.

